
Commission de la santé et des services sociaux

L'ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE
DE L'ASSURANCE MALADIE
DU QUÉBEC

RÉPONSES AUX QUESTIONS
GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE, DES DEUXIÈME ET TROISIÈME GROUPES
D'OPPOSITION

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

	<u>Pages</u>
Réponses aux questions générales	1
Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle	176
Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition	241

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX DE L'OPPOSITION ADRESSÉES À TOUS LES MINISTÈRES ET ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
1. Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2020-2021 :	1
a) les endroits et dates de départ et de retour;	
b) la copie des programmes et rapports de mission;	
c) les personnes rencontrées;	
d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.);	
e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission;	
f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants;	
g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant; - les détails de ces ententes; - les résultats obtenus à ce jour;	
h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé;	
i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés	
j) les points de presse tenus lors de ces missions et leurs coûts	
k) toute consigne sanitaire encadrant le retour de ces missions.	
2. Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2020-2021 :	2
a) les raisons du déplacement;	
b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;	
c) les coûts ventilés;	
d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;	
e) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.	
3. Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :	3
a) la ventilation des sommes dépensées pour 2020-2021, et les prévisions pour 2021-2022;	
b) les noms des firmes de publicité retenues;	
c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);	
d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;	
e) le but visé par chaque dépense;	
f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;	
g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.	

4. Liste des dépenses de publicité effectuées spécifiquement sur Internet (Facebook, Amazon, etc.) en indiquant :
- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2020-2021, et les prévisions pour 2021-2022 ;
 - b) les noms des firmes de publicité retenues;
 - c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
 - d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
 - e) le but visé par chaque dépense;

Lorsque le contrat est conclu par l'intermédiaire d'une firme de publicité, détailler les publicités effectuées sur Internet.

5. Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément :
Par le cabinet ministériel :
- a) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022, ventilées par type d'événement;
 - b) le but visé par chaque dépense;
 - c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
 - d) si l'évènement s'est tenu virtuellement.

Par le ministère ou l'organisme :

- e) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022, ventilées par type d'événement;
- f) le but visé par chaque dépense;
- g) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- h) si l'évènement s'est tenu virtuellement.

Par un professionnel ou par une firme externe :

- i) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022, ventilées par type d'événement;
- j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- m) le but visé par chaque dépense;
- n) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- o) si l'évènement s'est tenu virtuellement.

6. La liste des dépenses en formation de communication :
Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Données par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

7. La liste des dépenses en formation de communication organisée pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés en indiquant :
- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022;
 - b) le but visé par chaque dépense;
 - c) la nature de la formation;
 - d) les personnes ou la firme qui ont donné la formation;
 - e) les personnes qui ont reçu la formation ainsi que le titre de leur fonction.

8

8. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme, y compris le cabinet ministériel en 2020-2021, en indiquant :
- a) les noms du professionnel ou de la firme;
 - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
 - d) la date d'octroi du contrat;
 - e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
 - f) l'échéancier;
 - g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

9

Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.

9. Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :
- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
 - b) la grille d'évaluation des soumissions;
 - c) la justification du choix du soumissionnaire retenu et la justification de ce choix;
 - d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
 - e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

25

10. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2020-2021 :
- a) liste de toutes les ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
 - b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
 - c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
 - d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
 - e) une description de son mandat;
 - f) la date de début de son contrat;
 - g) la date prévue de fin de son contrat;
 - h) sa rémunération annuelle.

31

11. Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2020-2021, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
- m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2020-2021.

12. Pour chaque projet de développement informatique en infonuagique, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet ;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet ;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère:
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.

13. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2020-2021, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes:

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement, incluant les œuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. b) à l'extérieur du Québec

14. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2020-2021, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le nombre de téléphones cellulaires utilisés, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
- b) le nombre de tablettes électroniques utilisées ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
- c) les coûts d'acquisition des appareils;
- d) le coût d'utilisation des appareils;
- e) le coût des contrats téléphoniques;
- f) les noms des fournisseurs;
- g) le nombre de minutes utilisées;
- h) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
- i) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme ;
- j) les coûts de résiliation, s'il y a lieu;
- k) le nombre d'ordinateurs portables utilisés ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil.

15. a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;

b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins;

c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2019-2020 ainsi que les prévisions pour 2020-2021 : c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;

- d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :
- le coût moyen par employé, selon la classe de travail.
- f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
- g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
- h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
- i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
- j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions);

- n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
- o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : o) le nombre d'employés permanents et temporaires;
- p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ;
- q) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : q) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;
- r) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : r) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;
- s) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : s) le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.
16. a) Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2020-2021 et les prévisions pour l'année 2020-2021 de : a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées; 48
- b) Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2020-2021 et les prévisions pour l'année 2020-2021 de : b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- c) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2020-2021 et les indemnités de retraite qui seront versées.
- d) Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2020-2021 et les prévisions pour l'année 2020-2021 de : d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.
17. Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2020-2021 en indiquant pour chacun d'eux : 49
- a) l'emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) la superficie totale réellement occupée;
- d) la superficie inoccupée;
- e) le coût de location au mètre carré;
- f) le coût total de ladite location;
- g) les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1^{er} avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- h) la durée du bail;
- i) propriétaire de l'espace loué;
- j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant;
- k) s'il s'agit d'un renouvellement de bail ou d'un bail concernant une nouvelle adresse;
- l) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation.

18. Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2020-2021, fournir : 52
- a) La liste des actifs excédentaires inoccupés;
 - b) La valeur estimée de ceux-ci;
 - c) Les coûts d'entretien annuel;
 - d) Le nombre de pieds carrés de ceux-ci.
19. Portrait des actifs excédentaires, ratio location propriété et nouveau pied-carrés en propriété. 53
20. Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2020-2021, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant : 54
- a) les dates des travaux;
 - b) les coûts;
 - c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
21. De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2020-2021, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant : 55
- a) les dates des travaux;
 - b) les coûts;
 - c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.
22. Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2020-2021, en indiquant pour chaque individu : 56
- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
 - b) le titre de la fonction;
 - c) l'adresse du port d'attache;
 - d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
 - e) la prime de départ versée, le cas échéant;
 - f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
 - g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
 - h) la description de tâches;
 - i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2021-2021;
 - j) le nombre total d'employés au cabinet;
 - k) la masse salariale totale par cabinet;
 - l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
 - m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.
23. Liste des sommes d'argent versées en 2020-2021, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant : 57
- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
 - b) la circonscription électorale;
 - c) le montant attribué;
 - d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

24. Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère : 58
- a) le nom de la personne;
 - b) le poste occupé;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
 - e) la date de l'assignation hors structure;
 - f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu;
 - g) les prévisions pour 2021-2022.
25. Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant : 59
- a) le poste initial;
 - b) le salaire;
 - c) le poste actuel, s'il y a lieu;
 - d) la date de la mise en disponibilité;
 - e) les prévisions pour 2021-2022.
26. Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2020-2021, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant : 60
- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
 - b) par catégorie d'âge;
 - c) prévisions pour 2021-2022.
27. Pour chaque ministère et organisme depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par catégorie d'emploi, leur port d'attache (par exemple dans un bureau régional) ainsi que les prévisions pour 2021-2022. 61
28. Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2021-2022, par mission. 62
29. Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant : 63
- a) le nom de la personne;
 - b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
 - c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
 - d) l'assignation initiale;
 - e) l'assignation actuelle;
 - f) la date de l'assignation hors structure;
 - g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).
30. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2020-2021, en précisant pour chaque abonnement : 64
- a) le coût de chacun;
 - b) le fournisseur;
 - c) la nature du service.

Ventiler le montant total par catégories.

31. Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du cabinet ministériel en 2020-2021, en précisant pour chaque abonnement :
- a) le coût de chacun;
 - b) le fournisseur;
 - c) la nature du service.
- Ventiler le montant total par catégories.
32. Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre. 67
33. Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :
- a) le nom du site Web;
 - b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
 - c) les coûts de construction du site;
 - d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
 - e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
 - f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
 - g) la fréquence moyenne de mise à jour;
 - h) le responsable du contenu sur le site;
 - i) les noms de domaines réservés;
 - j) les coûts liés à la réservation de noms de domaines.
34. Nominations, pour 2020-2021, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée :
- a) la liste;
 - b) le nom de la personne;
 - c) les mandats de chacune de ces personnes;
 - d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;
 - e) le résultat du travail effectué;
 - f) les échéances prévues;
 - g) les sommes impliquées.
35. Pour 2020-2021, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :
- a) les régions et les villes visitées;
 - b) les personnes rencontrées;
 - c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants;
 - d) les raisons du déplacement;
 - e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
 - f) les coûts ventilés;
 - g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.
36. La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2020-2021 :
- a) le détail des mandats;
 - b) le coût (déplacements, etc.);
 - c) le nombre de ressources affectées;
 - d) le nombre de rencontres;
 - e) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre;
 - f) l'objet;
 - g) les dates.

37. Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation. 74
38. La liste des ententes et leur nature, signées en 2020-2021 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi. 75
39. Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022. 76
40. L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et les organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2021-2022. 77
41. Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2020-2021 demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et confirmé par le gouvernement en janvier 2020 pour 2021-2022. 78
42. Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2020-2021, ainsi que les prévisions pour 2021-2022 et 2022-2023, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme. 79
43. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2020-2021, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis. 80
44. Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2020-2021 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet. 81
45. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2020-2021, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat. 82
46. Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2020-2021 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire. 83
47. Pour 2020-2021, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche leur soit assignée. Pour chaque personne :
- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions ;
 - b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.
48. Pour 2020-2021, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions. Pour chaque personne :
- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions ;
 - b) fournir la liste des salaires versés.

49. La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2020-2021 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2021-2022. Pour chacun de ces programmes existants en 2020-2021, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2021-2022, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle. 86
50. Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement. 87
51. Nombre d'employés ou ETC affectés au Plan Nord en 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022. 88
52. Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022. 89
53. Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022. 90
54. Ventilation du budget du ministère consacrée à la Stratégie maritime pour 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022. 91
55. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert. 92
56. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles/Fonds Énergie 93
57. Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord 94
58. Pour chacune des cinq années, les sommes allouées à l'externe pour tout type de service juridique et préciser la raison pour laquelle les services ont été traités à l'externe ainsi que les professionnels qui ont donné ces services. 95
59. Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) : 96
- a) la dépense totale (opération et capital) ;
 - b) les grands dossiers en cours ;
 - c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques ;
 - d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI ;
 - e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.
60. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2020-2021, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.). 97
61. Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2020-2021 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.). 98
62. Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2020-2021 en indiquant pour chacun : 99
- a) le sujet;
 - b) la ou les raisons pour lesquelles il a été produit ou commandé;
 - c) les coûts liés à sa réalisation;
 - d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

63. Pour chaque ministère et organisme public incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant :
- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations;
 - b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation;
 - c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.
64. La liste de toute rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, de rencontres diplomatiques ou de sommets gouvernementaux, de grandes rencontres politiques et de négociations importantes, de toute nature, auxquelles a pris part le ministère ou organisme. Pour chaque rencontre, indiquer la date, la nature, et le lieu de la rencontre. 102
65. Pour chaque rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, pour chaque rencontre diplomatique et sommet gouvernemental, pour chaque grande rencontre politique et négociation importante de toute nature auxquels prend part le gouvernement du Québec, indiquer :
- a) la date;
 - b) la nature;
 - c) les participants;
 - d) si l'événement a eu lieu sur le territoire de la Capitale-Nationale, conformément à l'article 4 de la Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec.
66. Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :
- a) la date;
 - b) la nature;
 - c) les questions posées;
 - d) les réponses;
 - e) la firme retenue;
 - f) les coûts.
67. Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer :
- a) Le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant ;
 - b) Le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.
68. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique jeunesse du Québec en 2020-2021. 106
69. Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région, fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2020-2021. 107
70. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme au sujet de la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes en 2020-2021. 108
71. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2020-2021. 109
72. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique culturelle du Québec en 2020-2021. 110

73. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet des recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.	111
74. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet des recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Rapport Viens).	112
75. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022 « Faire plus, faire mieux ».	113
76. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028, « Prévenir, réduire et traiter ».	114
77. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé.	115
78. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 : « Contre la violence conjugale, Agissons ».	116
79. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 : « Ensemble, nous sommes le Québec ».	117
80. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie nationale sur la main-d'oeuvre 2018-2023.	118
81. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action pour la main d'oeuvre.	119
82. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action 2018-2023 : « Un Québec pour tous les âges ».	120
83. Toutes sommes dépensées et action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2022.	121
84. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action gouvernemental en matière d'allègement réglementaire et administratif 2020-2025.	122
85. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'agriculture durable 2020-2030.	123
86. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2020-2025.	124
87. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action pour la croissance et les technologies propres 2018-2023.	125
88. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat–Oser entreprendre 2017-2022.	126
89. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022.	127
90. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie québécoise des sciences de la vie 2017-2027.	128
91. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie québécoise de l'aérospatiale 2016-2026.	129

92. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action en économie numérique 2016-2021.	130
93. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie maritime 2015-2030.	131
94. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie québécoise de développement de l'aluminium 2015-2025.	132
95. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie de développement de l'industrie québécoise des produits forestiers 2018-2023.	133
96. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action de la politique internationale du Québec 2018-2020.	134
97. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan pour une économie verte 2020-2030.	135
98. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.	136
99. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030.	137
100. Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique du Québec.	138
101. Toutes action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la conciliation travail-famille.	139
102. Toute action, note, ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 en application de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS).	140
103. Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de l'électrification des transports.	141
104. Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la rétention des travailleurs d'expérience.	142
105. Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2020-2021, au sein du ministère ou de l'organisme :	143
a) Nombre d'employés au total en ayant bénéficié ;	
b) Nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2021 ;	
c) Proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié.	
106. Coût total des primes COVID-19 accordées au sein du ministère ou de l'organisme, montant individuel de ces primes et nombre d'employés qui en ont bénéficié en 2020-2021.	144
107. Nombre de mises à pieds et de non-renouvellement de contrats découlant de la pandémie de la COVID-19, au sein du ministère ou de l'organisme, en 2020-2021.	145
108. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de l'acquisition de matériel pour fins de télétravail (Tablettes, cellulaires, aménagement de bureau, remboursement de frais d'internet, etc.)	146
109. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 en matière de sécurité informatique en spécifiant précisément les sommes dépensées en frais de consultants en sécurité informatique.	147

110. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 pour l'acquisition de services de vidéo-conférence (ZOOM, Teams, etc.) : 148
- a) Liste des contrats ;
 - b) Nom du fournisseur ;
 - c) Montant déboursé.
111. Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail. 149
112. Nombre d'employés ayant été absent du travail pour cause de quarantaine liée à la COVID-19 ou en retrait préventif lié à la COVID-19 au sein du ministère ou de l'organisme en 2020-2021 ainsi que l'estimation des coûts en découlant. 150
113. Concernant toute mesures de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2020-2021 : 151
- a) Les sommes dépensées;
 - b) Le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE)
 - c) Les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.
114. Concernant l'achat de matériel de protection individuel par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 : 152
- a) Total des dépenses réalisées;
 - b) Type de matériel de protection acquis (gants, gels, visières, etc.);
 - c) Liste des fournisseurs retenus;
 - d) Coûts d'installation;
 - e) Liste des contrats accordés et montants déboursés;
 - f) Si les contrats ont été accordés de gré à gré, en fournir le motif.
115. Concernant l'entretien ménager et la désinfection des locaux du ministère ou de l'organisme en 2020-2021, fournir : 154
- a) Le total des sommes dépensées;
 - b) Le nom des fournisseurs retenus;
 - c) La liste des contrats.
116. Fournir chaque avis reçu par le ministère ou l'organisme de la part de la Direction nationale de la Santé publique, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) ou, en lien avec la pandémie de la COVID-19. 155
117. Coût total de mise en place de mesures découlant des visites de la CNESST dans les locaux du ministère ou de l'organisme ainsi qu'une liste des recommandations effectuées. 156
118. Nombre de plaintes reçues par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 en lien avec la pandémie de COVID-19.(Préciser le nombre de plaintes provenant des employés et le nombre de plaintes provenant du public). 157
119. Consignes et directives données aux employés des cabinets ministériels en lien avec la pandémie de COVID-19 et leur présence au bureau en 2020-2021. 158
120. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2020-2021 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant : 159
- a) le nombre d'autorisations;
 - b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi;
 - c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi;
 - d) le montant accordé;
 - e) les motifs de la demande;

121. Liste détaillée de tous les contrats accordés en vertu des articles 118 et 123 de la Loi sur la santé publique, en indiquant : 160
- a) le nom du professionnel ou de la firme;
 - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - c) le coût;
 - d) l'état de prestation des services;
 - e) l'échéancier.
122. Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2020-2021, en indiquant : 161
- a) les noms du professionnel ou de la firme;
 - b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat;
 - c) leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
 - c) le coût;
 - d) l'échéancier;
 - e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.
123. Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2020-2021 : 162
- a) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information;
 - b) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article);
 - c) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours;
 - d) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.
124. La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires donnés à ces personnes. 163
125. Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente. 168
126. Pour le ministère et chacun de ses organismes, en 2020-2021, indiquer le nombre de divulgations d'actes répréhensibles reçues, le nombre d'enquêtes (débutées, en cours ou terminées), ainsi que le nombre de divulgations fondées, y compris celles ayant mené à des mesures correctives. Préciser, pour chaque divulgation, la catégorie d'actes répréhensibles visée à l'article 4 de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (2016, chapitre 34). 169
127. Nombre de postes ouverts pour les années financières 2019-2020 et 2020-2021; et nombre de postes comblés pour chaque catégorie d'emploi présente au sein du ministère. 170
128. Veuillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages depuis 2016. 171
- a) Nombre de stagiaires reçus;
 - b) Heures de stages effectués;
 - c) Rémunération totale déboursée.
129. Fournir une description de la dotation de véhicules au sein du ministère ou de l'organisme, ventilée par région et incluant : 172
- a) nombre total de véhicules;
 - b) le type de véhicules;
 - c) le nombre de véhicules hybrides;
 - d) le nombre de véhicules hybrides rechargeables;
 - e) le nombre de véhicules électriques.

130. Veuillez fournir une liste des actions effectuées dans le ministère ou l'organisme en lien avec le PACC 2020, pour 2019-2020, incluant :
- a) les sommes dépensées pour chaque action;
 - b) le nombre d'ETC dédiés au suivi ou à la mise en œuvre de chaque action.
131. Fournir la liste des rencontres avec des représentants autochtones, avec la date de la rencontre, les nations représentées et l'objet de la rencontre.
132. Faire une liste de toutes les analyses différenciées selon les sexe (ADS+) effectuées au sein de tous les ministères et tous les organismes. Donner le coût pour effectuer chacun de ces analyses en ETC ou le montant du contrat octroyé.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

DU RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
1. Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, sommets, congrès ou autres activités auxquels ont participé les employés de la RAMQ au cours de l'année 2020-2021. Indiquer : a) le lieu ; b) le coût ; c) la ou les dates de participation ; d) le nombre de participants ; e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ; f) le nom de la formation ou de l'activité.	176
2. Sommes dépensées en 2020-2021 (et prévisions pour 2021-2022) par la RAMQ pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).	177
3. Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteur à la RAMQ en 2020-2021 et comparaison avec les six années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.	178
4. Ventilation détaillée de toutes les compressions financières prévues de la RAMQ, demandées par le président du Conseil du trésor pour 2021-2022 et fournir le détail de toutes les demandes de compressions demandées auprès du ministère ou de ses organismes. Ventilation, par ministère et organisme ainsi que par compressions prévues.	180
5. Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour la RAMQ et chacun de ses organismes en 2020-2021. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.	181
6. Indiquer pour 2020-2021 : a) la liste de tous les concours et tirages effectués; b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix; c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours; d) la liste des concours qui ont pris fin.	182
7. Pour le ministère et chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour 2020-2021 : a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux affaires publiques; b) le montant dépensé par le département des affaires publiques; c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilés par instance ou organisme.	183

	<u>Page</u>
8. Liste des services médicaux assurés et dépenses effectuées pour chacun de ces services.	184
9. Liste des médecins en cliniques et laboratoires privés remboursés par la RAMQ, par région, avec le nom et l'adresse professionnelle de chacun.	186
10. Ventilation du budget du programme d'assurance médicaments au 31 mars 2020, coût total de la franchise et de la coassurance, nombre de bénéficiaires pour :	187
a) les personnes vivant de la sécurité du revenu et aptes au travail;	
b) les personnes vivant de la sécurité du revenu et inaptes au travail;	
c) les personnes âgées, avec supplément du revenu garanti;	
d) les personnes âgées, avec supplément du revenu garanti maximum;	
e) les personnes âgées qui ne reçoivent aucun supplément du revenu;	
f) les adhérents (adultes, étudiants, etc.);	
g) autres clientèles.	
11. Indiquer le nombre d'enfants (0 -18 ans) bénéficiant du régime d'assurance médicaments.	189
12. Indiquer la croissance en pourcentage des coûts des médicaments assurés. Ajouter les prévisions pour 2021-2022.	190
13. Indiquer les coûts ou l'estimation des coûts assumés par le régime général d'assurance médicaments des ristournes offertes par les compagnies pharmaceutiques ou les bannières et pharmacies en 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022.	191
14. Nombre d'entreprises, d'organismes, d'ordres professionnels qui ont abandonné leur régime collectif au profit de la RAMQ.	192
15. Nombre de médicaments génériques qui font exception à la règle d'établissement des prix 60/54 % :	193
a) nombre de médicaments génériques dans cette situation;	
b) montant remboursé par la RAMQ;	
c) estimation du montant qui a dû être payé par le patient.	
16. Montant remboursé pour des médicaments d'exception.	194
17. Concernant l'utilisation des médicaments génériques, et la notion ne pas substituer :	195
a) étude d'impact liée à cette mesure;	
b) estimation des économies annuelles pour 2020-2021;	
c) estimation des ressources humaines et financières de la RAMQ pour vérifier la notion « ne pas substituer », pour veiller à la conformité et à l'atteinte des cibles d'économies.	
18. Pour la rémunération des médecins omnipraticiens, indiquer :	196
a) budget total prévu pour 2021-2022 et indiquer la comparaison avec 2020-2021;	
b) ventilation des dépassements estimés pour l'année 2021-2022.	
19. Pour la rémunération des médecins spécialistes, indiquer :	197
a) budget total prévu pour 2021-2022 et indiquer la comparaison avec 2020-2021;	
b) ventilation des dépassements estimés pour l'année 2021-2022.	
20. Rémunération moyenne d'un médecin spécialiste, par spécialité, en précisant le montant reçu pour la composante technique.	198

	<u>Page</u>
21. Rémunération moyenne d'un médecin omnipraticien en précisant le montant reçu pour la composante technique.	199
22. Nombre de médecins actifs en CLSC, CH et CHSLD, etc. au 31 mars 2021.	200
23. Liste des frais encourus pour fins de défense dans le cadre de poursuites judiciaires impliquant la RAMQ et, le cas échéant, les revenus qui en ont découlé.	201
24. Somme dépensée, par cause, devant les tribunaux en 2020-2021. Indiquer les parties en cause, l'instance devant laquelle elles se trouvent et, s'il y a lieu, fournir le jugement.	202
25. Nombre de médecins omnipraticiens et spécialistes désengagés ou non participants à la RAMQ.	203
26. Nombre de médecins omnipraticiens et spécialistes désengagés ou non participants à la RAMQ par spécialité.	204
27. Nombre de médecins qui a cessé de pratiquer en 2020-2021 :	205
a) pour cause de retraite;	
b) pour cause de décès;	
c) pour cause de départ temporaire à l'étranger;	
d) pour cause de départ définitif à l'étranger;	
e) pour toute autre cause (bien vouloir spécifier s.v.p.).	
28. Nombre de médecins ayant atteint leurs plafonds trimestriels. Indiquer le nombre de fois, domaines de pratiques, etc.	206
29. Nombre de médicaments et produits retirés de la Liste de médicaments, nom du médicament ou produit et motifs du retrait.	207
30. Coûts d'administration et de gestion des programmes spécifiques tels que, notamment, le programme de médicaments d'exception par année	214
31. Économies réalisées à la suite du retrait (ou transfert) de médicaments de la Liste de médicaments en 2020-2021 et objectifs pour 2020-2021.	215
32. Coût unitaire d'une dose du vaccin Shingrix.	216
33. Nombre de plaintes de citoyens et objet de ces plaintes.	217
34. Temps de réponse moyen des demandes d'autorisation relatives à un patient ou à un médicament d'exception. Étude et suivi accordés aux délais d'attente pour les patients.	218
35. État de situation concernant les personnes stomisées (nombre, allocation annuelle, état des négociations, etc.)	219
36. État de situation concernant les blessures causées par des bandelettes d'incontinence au Québec et actions entreprises pour réguler la situation.	220
37. Bilan de la mise en œuvre des modifications apportées au programme des prothèses mammaires. (Mastectomie partielle.)	221
38. Bilan de la mise en œuvre des modifications apportées au Programme relatif aux bandages et aux vêtements de compression nécessaires au traitement du lymphœdème.	222
39. Nombre de Québécois non inscrits à la RAMQ, par groupe d'âge.	224
40. Montant versé à titre d'honoraires aux pharmaciens.	225
41. Estimation du coût des actes médicaux qui n'a pas été payé par des personnes non couvertes par la RAMQ.	226

	<u>Page</u>
42. État de situation au sujet du registre du don d'organes.	227
43. Listes des cliniques médicales qui ont fermé leur porte en 2020-2021.	228
44. Concernant l'accès adapté, en 2018-2019, indiquer :	229
a) nombre de médecins qui offrent des consultations médicales;	
b) liste des cliniques médicales (GMF et autres) qui offrent des consultations médicales;	
c) nombre de consultations médicales offertes, par région, par réseau local de santé et par cliniques médicales.	
45. Concernant les jours travaillés par les médecins selon le type de facturation, indiquez pour 2018-2019 :	230
a) nombre de jours avec facturation;	
b) nombre de médecins ayant facturé au moins une journée.	
46. Concernant les contacts patients avec les médecins, indiquez selon le lieu, pour 2020-2021 :	231
a) nombre de médecins;	
b) nombre de contacts;	
c) contacts/médecins.	
47. Concernant le travail des omnipraticiens ; indiquez pour 2020-2021 (ventilation homme, femme et total) :	232
a) proportion du nombre de journées de travail :	
i) moins de 150 jours;	
ii) de 150 à 199 jours;	
iii) de 200 jours ou plus.	
48. Concernant le travail des omnipraticiens ; indiquez pour 2020-2021 (ventilation homme, femme et total) :	233
a) jour avec facturation minimale :	
i) médecins RMB ;	
ii) 80 % des mieux rémunérés ;	
iii) tous les médecins.	
b) tous les jours :	
i) médecins RMB;	
ii) 80 % des mieux rémunérés;	
iii) tous les médecins.	
49. Nombre et liste d'enquêtes ouvertes par la RAMQ et la raison (par exemple : frais accessoires, facturation injustifiée, etc.).	235
50. Nombre et liste d'enquêtes qui ont abouti à des sanctions administratives ou pécuniaires, les raisons et le type de professionnel de santé visé.	236
51. Nombre et liste d'enquêtes qui se sont soldées par des plaintes à un ordre professionnel, les raisons et le type de professionnel visé.	237
52. Pour l'année 2020-2021, fournir la liste des enjeux de couverture de chirurgiens, dans les 9 spécialités de base, pour chaque région.	238
53. Concernant l'accès à l'information:	240
a) nombre d'effectifs supplémentaires affectés au traitement des demandes d'accès à l'information en 2020-2021.	
b) nombre de demandes d'accès à l'information reçues en 2020-2021	
c) nombre de demandes d'accès répondues dans le délai prescrit par la Loi en 2020-2021.	

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

DU RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
573. Ventilation détaillée de toutes les compressions financières réalisées et à venir dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour 2020-2021, ainsi que les prévisions pour 2021-2022. Fournir également le détail de toute autre demande de compression du Conseil du trésor.	241
574. Sommes dépensées en 2020-2021 par la RAMQ pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).	242
575. Liste de tous les sondages effectués en 2020-2021, incluant les coûts, les sujets et le nom des firmes les ayant réalisés.	243
576. Liste des services médicaux assurés en 2020-2021 et les dépenses effectuées pour chacun de ces services.	244
577. Liste des services non assurés en 2020-2021.	245
578. Liste des vaccins remboursés par la RAMQ dans le cadre du Programme québécois d'immunisation en 2020-2021. Prévisions pour 2021-2022.	249
579. Nombre de pharmaciens ayant suivi la formation de vaccination du Programme québécois d'immunisation en 2020-2021. Prévisions pour 2021-2022.	250
580. Nombre de personnes ayant été prises en charge par un médecin de famille le par le biais du GAMF.	251
581. Nombre de patients inscrits auprès d'un médecin de famille et nombre de patients en attente (GAMF), au 31 mars 2021, par région, par tranche d'âge.	252
582. Nombre de patients inscrits au GAMF depuis moins de 3 mois, entre 3 et 6 mois, entre 6 et 9 mois, entre 9 et 12 mois, et depuis plus d'un an.	253
583. Nombre de médecins omnipraticiens inscrits au GAMF pour obtenir des patients.	254
584. Nombre et pourcentage des spécialistes inscrits au Centre de répartition des demandes de services, par région. Nombre de rendez-vous présentement en attente d'être répartis à un spécialiste, par région. Nombre de rendez-vous référés par ce centre de répartition depuis sa mise en place.	255
585. Répartition des médecins selon leur taux d'assiduité, en vertu des balises fixées par le ministre.	256
586. Bilan de l'entente conclue en mai 2015 avec la FMOQ concernant le taux d'assiduité des médecins et la prise en charge de patients. État de situation et tableau de bord détaillé de l'atteinte des objectifs.	257
587. État de situation sur les frais accessoires.	258
588. Liste des cliniques et laboratoires privés remboursés par la RAMQ au cours des trois dernières années, par région, avec le nom et l'adresse de chacun.	259

	<u>Page</u>
589. Ventilation du budget du programme d'assurance médicaments au 31 mars 2020 et au 31 mars 2021, coût total de la franchise et de la coassurance, nombre de bénéficiaires pour :	268
a) les personnes vivant de la sécurité du revenu et aptes au travail;	
b) les personnes vivant de la sécurité du revenu et inaptes au travail;	
c) les personnes âgées, avec supplément de revenu garanti;	
d) les personnes âgées, avec supplément de revenu garanti maximum;	
e) les personnes âgées qui ne reçoivent aucun supplément de revenu;	
f) les adhérents (adultes, étudiants etc.);	
g) les autres clientèles.	
590. Nombre de personnes de 65 ans et plus qui touchent le Supplément de revenu garanti et qui paient un montant lors de l'achat de leurs médicaments.	269
591. Indiquer le nombre d'enfants (0-18 ans) bénéficiant du régime d'assurance médicaments, en précisant le nombre pour chaque année depuis 1997.	270
592. Indiquer la croissance, en pourcentage, des coûts des médicaments assurés pour chaque année depuis 1997. Ajouter les prévisions pour 2021-2022.	271
593. Indiquer les coûts ou l'estimation des coûts assumés par le régime général d'assurance médicaments des ristournes offertes par les compagnies pharmaceutiques ou les bannières et pharmacies.	272
594. Nombre d'entreprises, d'organismes, d'ordres professionnels qui ont abandonné leur régime collectif au profit de celui de la RAMQ.	273
595. Liste des comités formés avec l'industrie pharmaceutique, nom des membres et nombre de rencontres à ce jour.	274
596. Nombre de médicaments génériques qui font exception à la règle d'établissement des prix, par année, pour les trois dernières années :	275
a) nombre de médicaments génériques dans cette situation;	
b) montant remboursé par la RAMQ;	
c) estimation du montant qui a dû être payé par le patient.	
597. Montant remboursé pour des médicaments génériques qui respectent la règle d'établissement des prix, par année, pour les trois dernières années.	276
598. Nombre de médicaments innovateurs qui font exception à la règle d'établissement des prix, par année, pour les trois dernières années :	277
a) nombre de médicaments innovateurs dans cette situation;	
b) montant remboursé par la RAMQ;	
c) estimation du montant qui a dû être payé par le patient.	
599. Montant remboursé pour des médicaments d'exception, par année, pour les trois dernières années.	278
600. Montant remboursé pour des médicaments génériques, par année, pour les trois dernières années.	279
601. Montant remboursé pour des médicaments innovateurs, par année, pour les trois dernières années.	280
602. État de situation concernant la participation du Québec à l'Alliance pancanadienne pharmaceutique. Économies réalisées en 2020-2021 et projections pour 2021-2022.	281
603. Pour la rémunération des médecins omnipraticiens, indiquer :	282
a) le budget total pour 2020-2021 et indiquer la comparaison avec 2021-2022;	
b) la ventilation des dépassements estimés pour l'année 2021-2022.	

604.	Pour la rémunération des médecins spécialistes, indiquer :	283
	a. le budget total pour 2020-2021 et indiquer la comparaison avec 2021-2022;	
	b. la ventilation des dépassements estimés pour l'année 2021-2022.	
605.	Rémunération moyenne d'un médecin spécialiste, par spécialité, en précisant le montant reçu pour la composante technique.	284
606.	Rémunération moyenne d'un médecin omnipraticien, en précisant le montant reçu pour la composante technique.	285
607.	Liste des primes et leur montant pour les médecins omnipraticiens en 2020-2021.	286
608.	Liste des primes et leur montant pour les médecins spécialistes en 2020-2021.	287
609.	Nombre de primes facturées et leur montant par les médecins omnipraticiens en 2020 2021.	288
610.	Nombre de primes facturées et leur montant par les médecins spécialistes en 2020-2021.	289
611.	Liste des critères utilisés pour la vérification de la facturation des médecins.	290
612.	Ventilation détaillée de la rémunération des médecins, en précisant la progression du tarif à l'acte, la progression du nombre d'actes et le coût total.	291
613.	Nombre de médecins actifs en CLSC, en CH et en CHSLD, etc., et ce, au 31 mars 2020 et au 31 mars 2021.	292
614.	Liste des frais encourus pour fins de défense dans le cadre de poursuites légales impliquant la RAMQ et, le cas échéant, les revenus qui en ont découlé.	293
615.	Liste des causes devant les tribunaux en 2020-2021. Indiquer les parties en cause, l'instance devant laquelle elles se trouvent et, s'il y a lieu, fournir le jugement.	294
616.	Nombre de médecins omnipraticiens et spécialistes désengagés de la RAMQ, ainsi que leur liste, par région et par spécialité.	295
617.	Nombre de médecins omnipraticiens et spécialistes non participants à la RAMQ, ainsi que leur liste, par région et par spécialité.	296
618.	Nombre de médecins qui ont cessé de pratiquer en 2020-2021 :	297
	a) pour cause de retraite;	
	b) pour cause de décès;	
	c) pour cause de départ temporaire à l'étranger;	
	d) pour cause de départ définitif à l'étranger;	
	e) pour toute autre cause (bien vouloir spécifier, svp).	
619.	Nombre de médecins ayant atteint leurs plafonds trimestriels. Indiquer le nombre de fois, les domaines de pratique, etc.	298
620.	Nombre de dentistes spécialisés en chirurgie pédiatrique au Québec. Nombre de chirurgies effectuées en 2020-2021. Indiquer si les plafonds ont été atteints en cours d'année, le nombre de fois, etc. Nombre de patients en attente d'une chirurgie pédiatrique.	299
621.	Nombre de médicaments et de produits retirés de la Liste des médicaments en 2020-2021. Indiquer le nom du médicament ou du produit et les motifs du retrait.	300
622.	Coûts d'administration et de gestion des programmes spécifiques tels que, notamment, le programme de médicaments d'exception, par année, au cours	301

des cinq dernières années.	
623. Bilan détaillé des sommes investies dans le programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique (PEFSAD), les heures de services rendus et les montants payés, détails sur le profil de la clientèle et la répartition des entreprises, depuis 2008 2009.	302
624. Provenance des sommes affectées au PEFSAD (enveloppe, fonds, programme).	305
625. Nouvelles sommes ajoutées au PEFSAD en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022.	306
626. Nombre de plaintes au total et nombre de plaintes concernant les frais accessoires.	307
627. Nombre de communications reçues (courriels, lettres et appels téléphoniques) au sujet des frais accessoires, des questions sur la facturation et des demandes de remboursement.	308
628. Effectifs affectés :	309
a) à l'étude ou à la mise en application des mesures contenues dans le projet de loi 83 et touchant la RAMQ;	
b) au dossier des GMF;	
c) au traitement des médicaments d'exception;	
d) au DSQ;	
e) au Registre des consentements au don d'organes et de tissus.	
629. Temps de réponse moyen des demandes d'autorisation relatives à un patient ou à un médicament d'exception. Étude et suivi accordés aux délais d'attente pour les patients.	310
630. État de situation concernant les personnes stomisées (nombre, allocation annuelle, état des négociations, etc.).	311
631. Liste des études effectuées sur la question des coûts des médicaments pour les maladies graves et incurables. Étude des impacts pour la RAMQ d'assumer les coûts non couverts par des assurances privées pour ces maladies.	312
632. État de situation sur la méthode de calcul utilisée pour la détermination de la coassurance et de la franchise.	313
633. Économies engendrées par l'abolition de la règle des 15 ans en 2020-2021, ainsi que les prévisions pour 2021-2022.	314
634. État de situation concernant les ruptures d'approvisionnement de médicaments, incluant notamment le nombre de ruptures en 2020-2021.	315
635. Montant versé aux médecins en traitement différencié ou préférentiel pour les consultations de patients en isolement, au total ainsi que pour chaque spécialité médicale concernée.	316
636. Nombre de Québécois non-inscrits à la RAMQ, par groupe d'âge.	317
637. Détail des contrats et des ententes signés avec les compagnies pharmaceutiques dans le cadre de la politique du médicament.	318
638. Montant versé à titre d'honoraires aux pharmaciens en 2017-2018, en 2018-2019, en 2019 2020 et en 2020-2021.	319
639. Tout document ou échange intervenu entre le MSSS et l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires concernant la révision du mode de rémunération des pharmaciens.	320
640. Nombre d'enfants privés de soins couverts en raison de leur statut migratoire ou de celui de leurs parents, et les mesures mises en place pour couvrir ce vide de couverture.	321
641. Nombre de personnes avec qui la RAMQ transige en anglais.	322

	<u>Page</u>
642. Estimation du coût des actes médicaux non payés par des personnes non couvertes par la RAMQ.	323
643. État de situation au sujet du registre du don d'organes.	324
644. Sommes consacrées au don d'organe, par région et par établissement, au cours des trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2021-2022.	325
645. Pour les cinq dernières années, ventilation des dépenses du régime public par :	326
a) dépense totale (brut);	
b) honoraires versés aux pharmaciens;	
c) somme versée aux grossistes;	
d) frais d'administration du régime public;	
e) remboursement total de médicament;	
i. médicaments innovateurs;	
ii. médicaments génériques;	
iii. autres.	
646. État de situation concernant la détermination du prix des médicaments génériques (balise de prix).	327
647. Nombre de patients ayant reçu des soins de santé et des services hospitaliers hors Québec remboursés par la RAMQ.	328
648. Montant total remboursé par la RAMQ au cours des cinq dernières années pour des services hospitaliers donnés en Ontario.	329
649. Honoraires des médecins ontariens payés par la RAMQ au cours des cinq dernières années.	330
650. État de situation quant à l'augmentation des pouvoirs (notamment d'inspection) demandée par la RAMQ afin de mieux remplir sa mission.	331
651. Nombre de médecins ayant touché une prime à l'inscription (lettre d'entente 245) en 2020-2021 et sommes versées, en moyenne, par médecin.	335
652. Nombre de médecins ayant touché une prime à l'inscription (lettre d'entente 245) totalisant une somme supérieure à 25 000 \$ en 2020-2021.	336
653. Nombre de médecins ayant touché une prime à l'inscription (lettre d'entente 245) totalisant une somme supérieure à 50 000 \$ en 2020-2021.	337
654. Somme totale déboursée par la RAMQ en lien avec les primes à l'inscription.	338
655. Nombre de médecins ayant touché plus de 10 000 \$, plus de 20 000 \$ et plus de 50 000 \$ grâce aux primes à l'inscription en 2020-2021.	339
656. Nombre de jours travaillés, par médecin (omnipraticiens et spécialistes), en 2018-2019, en 2019-2020 et en 2020-2021.	340
657. État de situation concernant la réglementation sur les aides techniques et les intentions du gouvernement quant à sa mise à jour.	341
658. Mesures mises en place pour faciliter la reconnaissance des diplômes des médecins formés hors Québec.	342
659. Nombre de cliniques privées gérées par des professionnels de la santé qui sont des participants au régime public et rémunérés par la RAMQ, par région, au 31 mars 2021.	344
660. Nombre de cliniques privées gérées par des professionnels de la santé qui sont non participants au régime public et rémunérés par la RAMQ, par région, au 31 mars 2021.	345
661. Nombre d'enquêtes conclues par la RAMQ, nombre de condamnations à la suite des enquêtes de la RAMQ, nombre d'ententes hors cour, nombre	346

d'enquête en cours, le tout par type de professionnel sous enquête. Total des sommes récupérées.	
662. Budget consacré aux enquêtes de la RAMQ. Nombre d'ETC dédiés à ces enquêtes.	350
663. Tout rapport, toute étude et estimation en lien avec la réouverture des ententes salariales avec les médecins omnipraticiens et les médecins spécialistes; estimations des économies à réaliser en 2020-2021 et pour les 10 années suivantes.	351
664. Total des sommes surfacturées contrôlées par la RAMQ et total des sommes surfacturées récupérées. Ventilation par type de professionnel de la santé et par année, pour les cinq dernières années.	352
665. Nombre de demandes d'exception pour l'approbation de médicaments reçue par la RAMQ par année, pour les cinq dernières années. Pourcentage des demandes d'exception acceptées et délais moyens, par année.	353
666. Délai moyen entre l'approbation d'un médicament par Santé Canada et la couverture par la RAMQ, par année, pour les cinq dernières années. Nombre de nouveaux médicaments approuvés par Santé Canada qui ne sont pas couverts par la RAMQ, par année, pour les cinq dernières années.	354
667. Nombre de cas de rougeole au Québec par année depuis cinq ans.	355
668. Délai moyen de réponse pour les demandes d'autorisation relatives à un patient ou à un médicament d'exception.	356

RÉPONSES AUX QUESTIONS GÉNÉRALES

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 1

Liste des voyages hors Québec pour l'année financière 2020-2021 :

- a) les endroits et dates de départ et de retour ;
- b) la copie des programmes et rapports de mission ;
- c) les personnes rencontrées ;
- d) le coût (avec une ventilation par poste : frais de déplacement, d'hébergement, de repas, autres frais, etc.) ;
- e) les noms des ministres, députés, des membres du personnel de cabinet, des fonctionnaires concernés (avec leur titre) et des autres participants (avec leur titre) regroupés par mission ;
- f) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et fonctionnaires concernés et autres participants ;
- g) la liste des ententes signées ou annoncées, le cas échéant ;
 - les détails de ces ententes ;
 - les résultats obtenus à ce jour ;
- h) les investissements annoncés, le cas échéant, ainsi que le nombre d'emplois estimé ;
- i) la description de la nature du voyage incluant, le cas échéant, le nom du ou des événements concernés ;
- j) les points de presse tenus lors de ces missions et leurs coûts ;
- k) toute consigne sanitaire encadrant le retour de ces missions.

RÉPONSE NO 1

Aucun voyage n'a été fait à l'extérieur du Québec pour l'année financière 2020-2021.

Toutefois, si de tels voyages avaient été faits, l'information fournie en réponse à cette question serait incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet <http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/regie/acces-information/Pages/diffusion-information.aspx>, en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 18).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 2

Pour chacun des voyages faits en avion ou en hélicoptère par chaque membre du Conseil des ministres, des membres des cabinets ministériels au Québec et des dirigeants d'organismes pour 2020-2021 :

- a) les raisons du déplacement;
- b) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour;
- c) les coûts ventilés;
- d) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.;
- e) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants.

RÉPONSE NO 2

Aucun voyage n'a été fait en avion ou en hélicoptère par les dirigeants de la RAMQ pour l'année financière 2020-2021.

Toutefois, si de tels voyages avaient été faits, l'information serait incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la RAMQ <http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/regie/acces-information/Pages/diffusion-information.aspx>, en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 17).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 3

Liste des dépenses en publicité (incluant celles sur Internet), en articles promotionnels et en commandites pour chaque ministère (y compris le cabinet ministériel) et organisme. Fournir la liste détaillée de ces dépenses en indiquant :

- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2020-2021, et les prévisions pour 2021-2022;
- b) les noms des firmes de publicité retenues;
- c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
- e) le but visé par chaque dépense;
- f) dans le cas d'une commandite, la raison et le nom de l'organisme bénéficiaire;
- g) le coût total et ventilé pour les communiqués de presse.

RÉPONSE NO 3

- a) Les sommes dépensées pour l'exercice financier 2020-2021 :
8 057,50 \$ de dépenses au 28 février 2021 (voir tableau en c).
- b) Le nom des firmes de publicité pour 2020-2021 :
Aucune firme de publicité n'a été engagée.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

- c) Liste des contrats octroyés, coût et mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) :

2020-2021 :

Mode d'octroi	Firme retenue	Mandat	Coût
Contrat ouvert sur demande	000009257 - 9231-9771 QUÉBEC INC (UNIK MÉDIA)	Réalisation du visuel de la capsule animée de Carnet Santé	450,00 \$
Contrat ouvert sur demande	000009257 - 9231-9771 QUÉBEC INC (UNIK MÉDIA)	Production de deux capsules animées sur certains concepts en assurance médicaments	5 627,50 \$
Partenariat	Cégep de Sainte-Foy	Élaboration de maquettes/motion design pour le 50 ^e anniversaire de la RAMQ « ligne du temps »	1 980,00 \$
TOTAL :			8 057,50 \$

- d) Le nom des fournisseurs, incluant les contrats de photographes :

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

- e) Le but visé par chaque dépense :

2020-2021 :

Les dépenses avaient pour but la création de la ligne du temps et l'achat d'une trame sonore pour une vidéo produite dans le cadre du 50^e anniversaire de la RAMQ, ainsi que la production de capsules vidéos animées en assurance médicaments et la réalisation de la capsule animée de Carnet santé.

Pour plus de détails, voir la colonne *Mandat* du tableau apparaissant à la question c).

- f) Dans le cas d'une commandite, l'organisme bénéficiaire.

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.

- g) Le coût total et ventilé pour les communiqués de presse :

Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits

- Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.
- Les coûts reliés aux frais de publicité concernant les bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.
- L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 24) : <http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/regie/acces-information/Pages/diffusion-information.aspx>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 4

Liste des dépenses de publicité effectuées spécifiquement sur Internet (Facebook, Amazon, etc.) en indiquant :

- a) la ventilation des sommes dépensées pour 2020-2021, et les prévisions pour 2021-2022;
- b) les noms des firmes de publicité retenues;
- c) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi pour chacun (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- d) les noms des fournisseurs, incluant les contrats de photographes;
- e) le but visé par chaque dépense;
- f) le rapport statistique sur la portée et la clientèle visée.

Lorsque le contrat est conclu par l'intermédiaire d'une firme de publicité, détailler les publicités effectuées sur Internet.

RÉPONSE NO 4

- a) Pour l'année 2020-2021, la RAMQ n'a fait aucune publicité sur Internet et dans les médias sociaux ni augmenté la portée de ses publications.

Pour toute information concernant les dépenses en lien avec le site Internet, se référer à la question 3 c).

- b) Aucune firme.
- c) Aucun contrat.
- d) Cette question est non pertinente à l'étude des crédits.
- e) Augmenter la portée de certaines de nos publications sur Facebook.
- f) Cette question est non pertinente à l'étude des crédits.

Pour les contrats de plus de 25 000 \$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 5

Liste des dépenses pour l'organisation et la tenue de conférences de presse, d'événements médiatiques, ou autres événements (sommets, congrès, conférences, etc.) séparément :

Par le cabinet ministériel :

- a) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022, ventilées par type d'événement;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- d) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par le ministère ou l'organisme :

- e) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022, ventilées par type d'événement;
- f) le but visé par chaque dépense;
- g) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- h) si l'événement s'est tenu virtuellement.

Par un professionnel ou par une firme externe :

- i) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022, ventilées par type d'événement;
- j) le nom du professionnel ou de la firme de publicité;
- k) la liste des contrats octroyés en indiquant le coût et le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- l) la liste et les noms des fournisseurs et consultants, s'il y a lieu, incluant les contrats de photographies, des vidéos, etc.;
- m) le but visé par chaque dépense;
- n) le nombre total et liste d'événements, ventilé par type d'événement;
- o) si l'événement s'est tenu virtuellement.

RÉPONSE NO 5

En 2020-2021, aucun événement n'a été organisé par la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 6

La liste des dépenses en formation de communication :

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- a) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022, ventilées par type d'événement;
- b) le but recherché par chaque dépense;
- c) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

Données par un professionnel ou une firme externe :

- d) les sommes dépensées en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022;
- e) le nom de la ou des firmes de publicité ou de communications;
- f) le mode d'octroi du contrat (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié);
- g) la liste et les noms des fournisseurs ou/et des consultants, s'il y a lieu;
- h) le but visé par chaque dépense;
- i) nombre total et liste des formations ventilée par catégorie.

RÉPONSE NO 6

Organisée par le ministère ou l'organisme :

- Aucune dépense de formation de communication organisée par la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Donnée par un professionnel ou une firme externe :

- Aucune dépense de formation de communication donnée par un professionnel ou une firme externe.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet (<http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/regie/acces-information/Pages/diffusion-information.aspx>) en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 22 et 23).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 7

La liste des dépenses en formation de communication organisée pour le personnel politique, les membres du conseil exécutif ou les députés en indiquant :

- a) les sommes dépensées pour l'exercice financier 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022;
- b) le but visé par chaque dépense;
- c) la nature de la formation;
- d) les personnes ou la firme qui ont donné la formation;
- e) les personnes qui ont reçu la formation ainsi que le titre de leur fonction.

RÉPONSE NO 7

Cette question ne s'applique pas à la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 8

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme y compris le cabinet ministériel en 2020-2021, en indiquant :

- a) les noms des professionnels ou de la firme;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final);
- c) le détail des travaux ou services effectués (but visé);
- d) la date d'octroi du contrat;
- e) le coût total, y compris les avenants et/ou suppléments;
- f) l'échéancier;
- g) dans le cas d'un octroi par soumission, fournir le nom des soumissionnaires et le montant des soumissions.

Lorsque le contrat est octroyé par le cabinet ministériel, l'indiquer.

RÉPONSE NO 8

Voir tableaux aux pages suivantes.

Exception aux sous-questions b), d), f), g), qui semblent non pertinentes à l'étude des crédits.

Pour les contrats de plus de 25 000\$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION GÉNÉRALE NO 8 CONTRATS DE MOINS DE 25 000 \$ CONCLUS ENTRE LE 1^{er} AVRIL 2020 ET LE 28 FÉVRIER 2021		
UNITÉ ADMINISTRATIVE : RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC		
1. CONTRATS CONCLUS PAR APPEL D'OFFRES : APPROVISIONNEMENT		
NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
Hypertec Systèmes Inc.	165 casques d'écoute « Plantronics Blackwire 3320 USB-A »	8 500,00 \$
ITI Inc. (Informatique Procontact)	250 casques d'écoute « Plantronics Blackwire »	12 125,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC**

- Réponses aux questions générales -

2. CONTRATS CONCLUS DE GRÉ À GRÉ : APPROVISIONNEMENT		
NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
1105 Media Inc.	Solution de suivi de l'évolution des entrepôts de données Période du 2020-10-01 au 2023-09-30	4 740,00 \$
Accès Électronique	150 câbles réseau Ethernet de catégorie 6 de 50 pieds	2 265,00 \$
Accès Électronique	100 câbles réseau CAT6 Ethernet de 50 pieds	1 300,00 \$
Accès Électronique	200 câbles réseau CAT6 Ethernet de 50 pieds	2 600,00 \$
Articulate Global	16 licences pour le logiciel d'apprentissage en ligne « Articulate 360 Teams » incluant l'assistance technique et la maintenance Période du 2021-02-05 au 2022-02-04	23 985,00 \$
ASG Software Solutions	1 licence « ASG-Remote Desktop » incluant l'assistance technique et la maintenance Période du 2020-07-30 au 2021-07-29	1 135,00 \$
Avancie Inc. / Todoc	Droits d'utilisation de la plateforme d'envoi de documents sécurisé « Todoc » Période du 2020-12-15 au 2021-12-14	2 325,00 \$
Browserstack Inc.	10 licences « Parallel test - Live » incluant l'assistance technique et la maintenance Période du 2020-04-10 au 2021-04-09	2 610,00 \$
Canadian Tire	Fourniture de produits utilitaires divers Période du 2020-07-16 au 2022-07-15	6 000,00 \$
Cassis de l'Isle ensorceleuse Monna et Fils Inc.	144 cadeaux pour l'événement « Reconnaissance 2020 »	1 410,00 \$
Centre de gestion de l'équipement roulant	Location d'un véhicule hybride rechargeable Période du 2020-09-01 au 2021-03-31	6 200,00 \$
Centre de gestion de l'équipement roulant	Location d'un véhicule « Toyota Prius hybride » Période du 2020-10-10 au 2021-03-31	3 570,00 \$
Centre de gestion de l'équipement roulant	Location clés en main d'un véhicule « Nissan NV200 » Période du 2021-04-01 au 2022-03-31	7 440,00 \$
Compugen Inc.	3 postes de travail « DELL 3640 »	6 115,00 \$
CPU Service D'Ordinateur Inc.	124 cadenas pour portable « Lenovo Yoga L13 »	7 440,00 \$
Cyberimpact Inc.	Abonnement infonuagique au logiciel de marketing par courriel « Cyberimpact » Période du 2020-12-01 au 2021-11-30	4 800,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

2. CONTRATS CONCLUS DE GRÉ À GRÉ : APPROVISIONNEMENT		
NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
Distribution Stop Oxygen Inc.	200 plaques antivol pour portable « Stopoxygen »	2 570,00 \$
Distribution Stop Oxygen Inc.	800 plaques antivol pour portable « StopOxygen »	10 280,00 \$
Domtar Inc. (Ariva)	30 000 feuilles de papier Bond multifonction couleur 8½ x 11 et 1 500 feuilles de carton index « Spring Hill » blanc brillant 23 x 35	1 135,00 \$
Ebsco Canada Ltée	Abonnement à la librairie Cochrane « Cochrane Collection Plus » Période du 2021-01-01 au 2021-12-31	5 660,00 \$
Électromike Inc.	Matériel de nettoyage pour fibre optique	1 050,00 \$
Évap-Tech MTC Inc.	2 sondes de vibration pour les tours d'eau	2 215,00 \$
Fonds des infrastructures et des services numériques gouvernementaux	35 fauteuils multitâches	8 750,00 \$
Franklin Empire div. Électro-Mécanik	Gants en nitrile larges et extra-larges, masques de protection 3 plis	1 040,00 \$
Fresche Solutions Inc.	Assistance technique et maintenance de la solution de traitement analytique en ligne « Media Speedware » Période du 2021-01-01 au 2021-12-31	10 555,00 \$
GrapeCity Inc.	Mise à niveau des licences perpétuelles de l'outil de programmation et d'entretien « True DBGrid »	5 730,00 \$
Hotjar Ltd	Abonnement au service infonuagique de mesure de l'expérience client « Hotjar » Période du 2020-06-01 au 2021-06-01	1 070,00 \$
Hotjar Ltd	1 licence Affaires pour l'outil d'analyse Web « Hotjar » Période du 2020-09-30 au 2021-09-29	3 700,00 \$
Hypertec Systèmes Inc.	20 disques durs internes de 250 Go « SSD WD BLUE 3D NAND 2.5 »	1 180,00 \$
Hypertec Systèmes Inc.	250 Webcams « Logitech C920S »	19 750,00 \$
Hypertec Systèmes Inc.	40 Disques durs internes « SSD WD BLUE 3D NAND 2.5 » 250 Go pour portable	2 360,00 \$
ITI Inc. (Informatique Procontact)	135 micro-casques « Sennheiser SC 260 USB MS II stère »	14 885,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC***- Réponses aux questions générales -*

2. CONTRATS CONCLUS DE GRÉ À GRÉ : APPROVISIONNEMENT		
NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
ITI Inc. (Informatique Procontact)	100 micro-casques « Sennheiser SC 260 USB MS II stere »	11 025,00 \$
ITI Inc. (Informatique Procontact)	175 Casques USB « Sennheiser SC 260 »	16 800,00 \$
ITI Inc. (Informatique Procontact)	100 webcams « Logitech C920S »	8 225,00 \$
ITI Inc. (Informatique Procontact)	75 cadenas pour portable « Lenovo Yoga L13 »	3 865,00 \$
Le Courrielleur Inc.	Abonnement au logiciel de marketing par courriel « Courrielleur » Période du 2020-12-01 au 2023-11-30	6 600,00 \$
Le Courrier Parlementaire	Abonnement électronique à « Le Courrier parlementaire » Période du 2020-09-10 au 2021-09-09	2 250,00 \$
Le Groupe Master	10 boîtes de fin de course de ventilation « EVO/TM ECM-ACU »	1 750,00 \$
Les boutiques métiers d'art du Québec Inc.	24 cadeaux pour l'événement « Reconnaissance 2020 »	2 325,00 \$
Les produits sanitaires Lépine Inc.	48 contenants de gel désinfectant pour les mains de 4l et 500 ml	1 105,00 \$
Mégaburo Inc.	70 cartouches d'impression et 10 photoconducteurs	9 175,00 \$
Messer Canada Inc.	Vêtements de travail Période du 2020-07-01 au 2021-05-01	2 550,00 \$
Micro Logic Sainte-Foy Ltée	1 licence d'abonnement aux formations « Red Hat » Période du 2020-06-27 au 2021-06-26	7 100,00 \$
Musée national des beaux-arts	19 cadeaux pour l'événement « Reconnaissance 2020 »	1 385,00 \$
Olympique Solutions Informatiques	4 photoconducteurs et tambour noir, 4 photoconducteurs et tambour couleur	1 575,00 \$
Open Text Corporation	40 licences « NFS Gateway » incluant l'assistance technique et la maintenance Période du 2020-08-01 au 2021-07-31	2 155,00 \$
Cobalt distribution graphique	Matériel de reprographie Période du 2020-04-01 au 2023-03-31	8 100,00 \$
Pharmacist's letter	Abonnement en ligne pour 25 personnes au périodique « Pharmacist's Letter » Période du 2021-05-01 au 2024-04-30	12 315,00 \$
Plastique Multifab Inc.	Plexiglass pour les comptoirs de service	4 155,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC***- Réponses aux questions générales -*

2. CONTRATS CONCLUS DE GRÉ À GRÉ : APPROVISIONNEMENT		
NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
Progress Software Corporation	5 licences pour la bibliothèque de contrôles visuels Web « Telerik DevCraft Complete » Période du 2021-02-21 au 2024-02-21	15 885,00 \$
Régulvar Inc.	Assistance technique et maintenance du logiciel « EnteliWEB » Période 2020-07-17 au 2021-07-16	1 050,00 \$
Roulements Harvey Inc.	2 courroies « PowerTwist Double V-BB » de 25 pieds	1 895,00 \$
Scott's Directories	Abonnement à la base de données « MD Select » pour 15 utilisateurs Période du 2020-11-14 au 2022-11-12	11 540,00 \$
Service sanitaire Frontenac Ltée	150 bouteilles de produits désinfectants et 300 linges en microfibres	1 825,00 \$
Service sanitaire Frontenac Ltée	59 boîtes de lingettes désinfectantes	1 835,00 \$
Service sanitaire Frontenac Ltée	24 contenants de gel désinfectant pour les mains de 4l	1 200,00 \$
Société canadienne des postes	Licence pour l'utilisation des données de Postes Canada Période du 2021-01-01 au 2021-12-31	7 140,00 \$
Société canadienne des postes	Abonnement au site Web « Adresses Complètes » de Postes Canada Période du 2021-02-01 au 2022-01-31	15 000,00 \$
Softchoice LP	25 licences pour la solution de manipulation de documents PDF « Adobe Acrobat Pro DC » Période du 2021-03-01 au 2022-02-28	6 130,00 \$
Softchoice LP	Droits d'utilisation incluant l'assistance technique et la maintenance des licences des produits « Adobe » Période du 2021-03-01 au 2022-02-28	10 985,00 \$
Solotech Québec Inc.	Fourniture et installation de 6 supports pour moniteur de la gestion de file d'attente à Montréal	6 725,00 \$
Solutions industrielles Alpha Inc.	2 lavabos mobiles et autonomes, 4 réservoirs de 20 litres	4 140,00 \$
Sparx Systems PTY Ltd	20 licences pour le logiciel de modélisation et de conception « Enterprise Architect » Période du 2020-06-01 au 2021-05-31	3 730,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC**

- Réponses aux questions générales -

2. CONTRATS CONCLUS DE GRÉ À GRÉ : APPROVISIONNEMENT		
NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
Spicers Canada ULC	3 600 feuilles de papier bleu et 9 000 feuilles de papier vert 23 x 35 po	1 290,00 \$
TeamViewer Gmbh	Abonnement au logiciel de téléassistance « Team Viewer » Période du 2021-02-10 au 2022-02-09	2 630,00 \$
Telus communications Inc.	100 casques d'écoute « Logitech Clearchat Comfrtusb ear-cup headset»	5 555,00 \$
Thycotic Software Ltd	Droits d'utilisation pour 100 licences de la solution de gestion des accès privilégiés « Secret Server » Période du 2020-04-20 au 2021-04-19	8 702,00 \$
ToxyScan Technologie Inc.	Abonnement au logiciel de gestion des matières dangereuses « Toxyscan» Période du 2020-12-15 au 2021-12-14	2 000,00 \$
Ultramar	3 000 litres de diesel coloré type 2 pour les génératrices du siège	2 170,00 \$
UpToDate Inc.	1 licence corporative de la solution de données médicales « UpToDate » incluant l'assistance technique et la maintenance Période du 2020-05-01 au 2021-04-30	16 790,00 \$
Veritiv Canada Inc. (Unisource)	1 000 feuilles de carton domtar bleu, 2 500 vert 22.5 x 35 et 1 500 cartons vélin bristol 23 x 35 verges d'or	1 290,00 \$
Wesco Distribution Canada LP	Imprimante d'étiquetage « Brady I3300 », 4 rubans d'impression et 10 boîtes de 1 000 étiquettes	3 255,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC**

- Réponses aux questions générales -

3. CONTRATS CONCLUS PAR APPEL D'OFFRES : SERVICES DE NATURE TECHNIQUE		
NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
Imprimerie Raymond Simard Inc.	350 000 dépliant « L'assurance médicaments c'est obligatoire » en français et 25 000 en anglais	13 975,00 \$
Imprimerie Sociale (1994) Inc.	483 000 Dépliants « Régime public d'assurance médicaments - Ce qu'il vous en coûte » - français et anglais, 2 000 Affiches « Ce qu'il en coûte aux assurés du régime public d'assurance médicaments » Période du 2020-05-20 au 2021-01-31	14 585,00 \$
Protection Incendie PC Inc.	Entretien préventif des extincteurs et des hottes de cuisines Période du 2020-05-04 au 2023-05-03	14 430,00 \$
Supremex Inc.	800 000 enveloppes de retour standard	13 705,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC***- Réponses aux questions générales -*

4. CONTRATS CONCLUS DE GRÉ À GRÉ : SERVICES DE NATURE TECHNIQUE		
NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
425 De Maisonneuve Ouest S.E.C. - Groupe Lotus	Services de sécurité lors des visites de l'exterminateur à Montréal Période du 2020-04-01 au 2021-03-31	1 650,00 \$
425 De Maisonneuve Ouest S.E.C. - Groupe Lotus	Espaces de stationnement aux employés en services essentiels à Montréal Période du 2020-03-26 au 2020-09-30	19 010,00 \$
425 De Maisonneuve Ouest S.E.C. - Groupe Lotus	Location d'un espace de stationnement intérieur à Montréal pour un véhicule corporatif Période du 2021-01-01 au 2021-12-31	2 220,00 \$
A. Gignac 2013 Inc.	Réparation et remplacement de panneaux de porte de garage au débarcadère du siège social	1 385,00 \$
A. Gignac 2013 Inc.	Services de réparation de portes de garage	1 445,00 \$
Aspose PTY Ltd	Assistance technique et maintenance « Aspose PDF Words & .NET » Période du 2020-07-01 au 2021-06-30	6 250,00 \$
Association des pharmaciens du Canada	5 licences pour l'outil d'information sur les médicaments d'ordonnance « E-CPS » Période du 2020-09-30 au 2023-09-29	6 075,00 \$
Atlantis Pompe Ste-Foy	Entretien et fourniture de pièces pour les pompes « Armstrong » Période du 2021-04-01 au 2024-03-31	20 000,00 \$
Audiothèque L'oreille qui lit	Abonnement à l'audiothèque « L'oreille qui lit », diffusion de dépliants et mise à jour sur serveur vocal Période du 2020-07-01 au 2021-06-30	1 815,00 \$
Audrey Mccaughan-Sévigny sténographe officielle AMS	Services de sténographie 2020-12-09	2 820,00 \$
Audrey Mccaughan-Sévigny sténographe officielle AMS	Services de sténographie 2020-12-17	1 455,00 \$
Bédard Serrurier Inc.	Service en serrurerie pour les édifices à Québec Période du 2021-01-15 au 2024-01-14	14 500,00 \$
Bell Canada	Inscription dans les pages bleues des annuaires téléphoniques de Bell Canada Période du 2020-12-01 au 2021-11-30	7 000,00 \$
Binatek Inc.	Maintenance et entretien préventif des numériseurs « Fujitsu » Période du 2020-07-01 au 2020-12-30	5 450,00 \$
Binatek Inc.	Maintenance et assistance technique des numériseurs « Fujitsu » AADAA00016 Période du 2020-12-31 au 2021-12-30	1 590,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC****- Réponses aux questions générales -**

4. CONTRATS CONCLUS DE GRÉ À GRÉ : SERVICES DE NATURE TECHNIQUE		
NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
C. C. L. II, Société en commandite	Rehaussement de l'entretien ménager dans le cadre de la pandémie au 787, Lebourgneuf Période du 2020-06-25 au 2021-03-31	20 445,00 \$
C. C. L. II, Société en commandite	Rehaussement de l'entretien ménager dans le cadre de la pandémie au 787, Lebourgneuf Période du 2021-04-01 au 2021-12-31	13 270,00 \$
Choquette CKS	Modifications à une table de support pour four combiné	1 500,00 \$
Chubb Edwards	Service de surveillance du système d'alarme incendie au siège Période du 2020-09-01 au 2023-08-31	2 220,00 \$
Claude Buisson, sténographe officielle	Services de sténographie 2020-09-09	1 245,00 \$
Communication CNW Québec Inc.	Diffusion de communiqués de presse Période du 2020-11-21 au 2022-06-22	1 615,00 \$
Conception Interéal Inc.	Assistance technique, maintenance et personnalisation pour l'ajout de fiches de cadenassage au logiciel « Interéal » Période du 2020-07-07 au 2023-07-06	17 310,00 \$
Deschamps Impression Inc.	100 000 papillons français « Bientôt 18 ans »	2 785,00 \$
Deschamps Impression Inc.	6 500 dépliants « L'assurance médicaments c'est obligatoire même à la retraite »	1 265,00 \$
Deschamps Impression Inc.	700 000 papillons « Signez don » en français et 150 000 en anglais	9 160,00 \$
Éco Entreprises Québec	Taxes sur le recyclage papier distribué aux citoyens pour l'année 2020	18 640,00 \$
Eddy Fugère Inc.	Valorisation de paravents	7 475,00 \$
Électromike Inc.	Remplacement de 12 ventilateurs dans les cabinets de serveurs	1 820,00 \$
Entreprises Inoxyr Inc.	Fabrication sur mesure d'une table de support du four combiné en acier inoxydable	1 425,00 \$
Enveloppe Laurentide Inc.	748 boîtes d'enveloppes diverses	14 915,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC***- Réponses aux questions générales -*

4. CONTRATS CONCLUS DE GRÉ À GRÉ : SERVICES DE NATURE TECHNIQUE		
NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
Équifax Canada Co.	Services de recherche et demandes d'informations pour le recouvrement Période du 2021-04-01 au 2022-03-31	3 000,00 \$
Eurofins Environnement Testing Canada	Échantillonnages et analyses en laboratoire de l'eau des tours d'eau pour la prévention de la légionellose Période du 2020-06-01 au 2023-05-31	8 055,00 \$
Eurofins Environnement Testing Canada	Test de détection de moisissures	1 230,00 \$
Fonds des ressources informationnelles SSSS (FRISSSS)	Assistance technique et maintenance pour 29 licences « C2 » pour l'accès au centre de services du DSQ Période du 2020-04-01 au 2021-03-31	5 220,00 \$
Galerie audio vidéo MGMT Inc.	Entretien du système multimédia de la salle polyvalente	3 600,00 \$
Gestion Carija Inc.	Démantèlement des abris d'hiver et transport de toile pour réparation	1 020,00 \$
Groupe Negotel	Service Internet pour relier le système d'alarme à la centrale de surveillance Période du 2020-09-13 au 2023-09-12	1 500,00 \$
Installation Monette Inc.	Manutention, installation et modification de mobilier intégré « Teknion » Période du 2021-01-11 au 2022-01-10	24 000,00 \$
Iron Mountain Canada Corporation	Service de destruction de documents confidentiels à Montréal Période du 2020-04-07 au 2021-02-12	3 285,00 \$
ITI Inc. (Informatique Procontact)	Maintenance des 1 040 licences de clés RSA Période du 2020-08-01 au 2021-07-31	10 485,00 \$
Johnson Controls	Réparation du refroidisseur « York »	1 600,00 \$
Les ateliers de L'E.D.Q	Fabrication de produits de signalisation Période du 2020-11-01 au 2023-10-31	15 000,00 \$
Les équipements Adrien Phaneuf	Réparation de tracteur	1 605,00 \$
Les équipements montants Skylift Québec Inc.	Location d'un équipement de levage hydraulique avec opérateur Période du 2021-02-01 au 2021-12-31	9 900,00 \$
Lorraine Blondin	3 services de sténographie 2020-10-22	7 610,00 \$
Lorraine Blondin	Services de sténographie 2020-12-10 et 2020-12-11	3 670,00 \$
Lorraine Blondin	3 services de sténographie 2020-11-30, 2020-12-01 et 2020-12-04	5 265,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC***- Réponses aux questions générales -*

4. CONTRATS CONCLUS DE GRÉ À GRÉ : SERVICES DE NATURE TECHNIQUE		
NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
Med-Express Inc.	Transport de prélèvements, vaccins et matériel médical Période du 2020-04-01 au 2021-03-31	2 500,00 \$
Microsoft Canada Inc.	Support personnalisé étendu du système d'exploitation « Windows 7 » Période 2020-01-15 au 2022-01-13	18 135,00 \$
Monette Express 141273 Canada Inc.	Déménagement de paravents Période du 2020-12-02 au 2020-12-02	2 860,00 \$
Moore Canada Corporation	250 000 chèques à impression au laser	9 915,00 \$
Pitney Bowes du Canada Ltée	Entretien d'une machine à affranchir et location d'un compteur postal Période du 2020-12-18 au 2021-12-17	2 190,00 \$
Productions imprimées Richard Vézina Inc.	Montage et fourniture de plaques numériques pour presse « Komori » et matériel de reprographie Période du 2020-07-01 au 2023-06-30	7 000,00 \$
Prosystech Inc.	1 licence pour le logiciel de gestion de serrurerie « SimpleK » incluant l'assistance technique et la maintenance Période du 2019-10-01 au 2022-09-30	1 020,00 \$
Receveur général du Canada	Remboursement de frais de sténographie	1 250,00 \$
Riopel, Gagnon, Larose & associés	Services de sténographie Période du 2020-12-08 au 2020-04-07	15 000,00 \$
SAP Canada Inc.	Support technique et maintenance de 3 licences du logiciel de modélisation de traitements informatiques « PowerDesigner » Période du 2020-09-16 au 2023-09-15	7 600,00 \$
Société québécoise d'information juridique (SOQUIJ)	Services de recherche juridiques et plunitifs Période du 2020-04-01 au 2021-03-31	16 285,00 \$
Softchoice LP	Maintenance de 575 licences du logiciel d'aide à la rédaction « Antidote v9.3 » Période du 2020-06-30 au 2021-06-29	5 030,00 \$
Vandyke Software	Assistance technique et maintenance de 20 licences de l'émulateur de terminal multiprotocoles « SecurCRT » Période du 2021-03-09 au 2024-03-08	1 925,00 \$
Vidéotron Inc.	Abonnement Internet haute vitesse pour Montréal Période du 2020-06-06 au 2023-06-05	2 790,00 \$
Vidéotron Inc.	Abonnement Internet haute vitesse pour Montréal (guichet libre-service) Période du 2020-08-23 au 2023-08-22	1 665,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

5. CONTRATS CONCLUS PAR APPEL D'OFFRES : SERVICES PROFESSIONNELS		
NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
BDO Canada S.R.L./S.E.N.C.R.L.	Travaux de certification aux normes internationales de l'audit interne Période du 2021-01-11 au 2021-02-19	17 500,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC***- Réponses aux questions générales -*

6. CONTRATS CONCLUS DE GRÉ À GRÉ : SERVICES PROFESSIONNELS		
NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
Académie Dre Nadia Gagnier, psychologue-conférencière-formatrice S.A.	1 vidéoconférence avec Dre Nadia Gagnier « Être parent en temps de COVID-19 »	1 250,00 \$
AFI Expertise (Division de Groupe Edgenda Inc.)	2 formations « Influencer sans autorité formelle », 1 journée, 30 participants Période du 2021-01-04 au 2021-02-28	4 200,00 \$
AFI Expertise (Division de Groupe Edgenda Inc.)	Formation à distance « Gérer son temps et ses priorités à l'ère du numérique » pour 15 participants	2 100,00 \$
Anima conférences et formations	Conférence préenregistrée de 45 minutes sur la civilité numérique	2 000,00 \$
Bureau de normalisation du Québec (BNQ)	Travaux de renouvellement de la certification « Entreprise en santé Élite » Période du 2020-11-01 au 2023-10-31	15 400,00 \$
Clinique d'expertises médicales du Québec Inc. (Lizotte)	Expertise médicale dans le cadre de dossiers d'invalidité Période du 2020-06-10 au 2021-06-09	15 000,00 \$
Expérience RH Inc.	1 atelier « Expérience employé », une demi-journée pour les membres du comité Qualité de vie au travail	2 150,00 \$
Fonds des infrastructures et des services numériques gouvernementaux	Spécialiste en analyse technologique pour la plateforme centrale Période du 2020-06-15 au 2021-06-14	12 175,00 \$
Formations Qualitemps Inc.	Formation « Tableaux croisés dynamiques et graphiques avec Excel », 1 journée, 7 à 12 participants	2 150,00 \$
Forrester Research Limited	Accompagnement en infonuagique Période du 2020-07-09 au 2021-07-08	6 160,00 \$
Francine Lamy médiation et arbitrage Inc.	Arbitrage de différends Période du 2020-02-24 au 2020-10-23	5 040,00 \$
Francine Lamy médiation et arbitrage Inc.	Arbitrage de différends Période du 2020-11-19 au 2020-11-30	2 100,00 \$
Groupe C.F.C. Inc.	Formation « Gestionnaire 3.0: Actualiser ses pratiques à la réalité d'aujourd'hui », 15 personnes	3 880,00 \$
IMDS Canada Inc.	Accompagnement pour le logiciel de numérisation « AD'DOC Capture Pro » Période du 2020-12-02 au 2021-03-31	5 775,00 \$
Institut de la statistique du Québec	Soutien à l'anonymisation d'une transmission de données Période du 2020-11-10 au 2021-01-31	8 220,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC***- Réponses aux questions générales -*

6. CONTRATS CONCLUS DE GRÉ À GRÉ : SERVICES PROFESSIONNELS		
NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
Jean Alain Corbeil, arbitre	Arbitrage de différends 2020-10-16	3 440,00 \$
La Cité Médicale	Expertise médicale dans le cadre de dossiers d'invalidité Période du 2020-06-10 au 2021-06-09	15 000,00 \$
Lafortune légal Inc.	Rédaction de mémoires à produire à la Cour d'appel	1 885,00 \$
Lafortune légal Inc.	Rédaction de mémoires à produire à la Cour d'appel	1 120,00 \$
Les mauvais garçons Inc	Réalisation de tests utilisateurs pour le Carnet Santé	2 950,00 \$
Les services d'arbitrage de Berthier Inc.	Arbitrage de différends 2020-11-13	1 275,00 \$
Les services d'arbitrage de Berthier Inc.	Arbitrage de différends Période du 2020-12-04 au 2020-12-11	3 150,00 \$
Logiciels humains Canada (LHC) Inc.	Spécialiste en infonuagique pour des services d'accompagnement Période du 2020-09-08 au 2020-11-30	20 000,00 \$
Louis-Paul Rivest	Expertise en statistiques Période du 2020-08-31 au 2022-08-30	20 000,00 \$
Medisolution (2009) Inc.	Accompagnement pour la migration du logiciel de gestion des finances « Virtuo » Période du 2020-11-23 au 2021-11-22	10 760,00 \$
Nathalie Faucher, arbitre Inc.	Arbitrage de différends 2020-16-15 et 2020-06-23	2 475,00 \$
Nathalie Faucher, arbitre Inc.	Arbitrage de différends 2020-12-01	1 875,00 \$
Paquette et associés S.E.N.C., huissiers de justice	Services de huissiers de justice Période du 2020-07-08 au 2020-07-14	1 500,00 \$
Paquette et associés S.E.N.C., huissiers de justice	Services de huissiers de justice Période du 2020-06-01 au 2021-05-31	7 000,00 \$
Paquette et associés S.E.N.C., huissiers de justice	Services de huissiers de justice Période du 2020-11-01 au 2022-03-31	5 000,00 \$
Solutions Necando Inc.	Services-conseils pour l'utilisation des produits d'informatique décisionnelle « Cognos » et « SPSS » Période du 2020-12-01 au 2022-11-30	20 580,00 \$
Suzanne Moro arbitre Inc.	Arbitrage de différends 2020-08-28	3 190,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC**

- Réponses aux questions générales -

6. CONTRATS CONCLUS DE GRÉ À GRÉ : SERVICES PROFESSIONNELS		
NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
Tremblay Bois Mignault Lemay S.E.N.C.	Frais de justice, débours extrajudiciaires et frais de déplacement et de séjour #128998 Période du 2020-03-04 au 2023-03-03	2 000,00 \$
Tremblay Bois Mignault Lemay S.E.N.C.	Frais de justice, débours extrajudiciaires et frais de déplacement et de séjour #127570 Période du 2020-03-04 au 2023-03-03	2 000,00 \$
Université Laval	1 formation « Bien jouer son rôle-conseil », 14 heures, 20 participants Période du 2020-11-02 au 2021-03-31	6 000,00 \$
Yoga Fitness	Cours de Yoga virtuel dans le cadre du Plan qualité de vie au travail 2020-2021 Période du 2020-12-09 au 2021-06-09	2 335,00 \$

7. CONTRATS CONCLUS PAR APPEL D'OFFRES : TRAVAUX DE CONSTRUCTION		
NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
Protection incendie Viking Inc.	Réparation, vérification et inspection de systèmes d'extincteurs automatiques Période du 2020-11-01 au 2023-10-31	17 935,00 \$

8. CONTRATS CONCLUS DE GRÉ À GRÉ : TRAVAUX DE CONSTRUCTION		
NOM DU CONTRACTANT	OBJET DU CONTRAT	MONTANT \$
Construction Michel Gagnon Ltée	Réparation à l'ascenseur no 6 du siège social	1 575,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 9

Liste détaillée de tous les appels d'offres publics du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) la liste des soumissions et le montant de chacune;
- b) la grille d'évaluation des soumissions;
- c) le soumissionnaire retenu et la justification de ce choix;
- d) le délai entre la publication de l'appel d'offres et l'octroi du contrat;
- e) le cas échéant, les appels d'offres annulés en cours de route et la raison de l'annulation.

RÉPONSE NO 9

Voir la réponse à la page suivante.

Exception aux sous-questions b), c), d), et e) qui semblent non pertinentes à l'étude des crédits.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec: <https://www.seao.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC****- Réponses aux questions générales -**

Soumissionnaire	Montant soumis
Volet A : Cofomo Québec	2 735 083,26 \$
Volet A : ESI Technologies Inc.	2 472 970,50 \$
Volet A : La Société conseil Lambda inc.	3 413 952,36 \$
Volet A : Les Services conseils ABna inc.	2 533 560,12 \$
Volet A : Levio Conseils inc.	2 423 626,92 \$
Volet A : M3P Services-Conseils	2 476 926,90 \$
Volet A : SERTI placement TI inc.	2 786 238,00 \$
Volet A : SIRIUS, Services Conseils	2 224 757,34 \$ Non conforme
Volet A : Société Conseil Groupe LGS	2 539 477,98 \$
Volet A : TechnoConseil Inc.	2 299 752,00 \$
Volet B : Cofomo Québec	1 844 269,84 \$
Volet B : La Société conseil Lambda inc.	2 325 708,56 \$
Volet B : Les Services conseils ABna inc.	1 800 940,40 \$
Volet B : Levio Conseils inc.	1 729 504,00 \$
Volet B : M3P Services-Conseils	1 945 756,40 \$
Volet B : SERTI placement TI inc.	1 946 448,00 \$
Volet B : SIRIUS, Services Conseils	1 504 301,68 \$ Non conforme
Secur-ITech Distribution Inc.	2 726 320,00 \$
Volet A : Levio Conseils inc.	2 569 980,00 \$
Volet A : Fujitsu Canada	2 481 360,00 \$
Volet A : Cofomo Québec	2 846 326,70 \$
Volet B : Cofomo Québec	1 107 808,80 \$
Volet B : Fujitsu Canada (Réception des appels d'offres)	1 255 800,00 \$
Volet B : Les services conseils Systématix inc.	951 027,00 \$
Volet C : Levio Conseils inc.	794 640,00 \$
Volet C : Fujitsu Canada	877 800,00 \$
Volet C : Cofomo Québec	853 683,60 \$
Volet C : CGI Inc.	919 380,00 \$
Volet C : Alithya Canada inc.	898 590,00 \$
Volet D : Les services conseils Systématix inc.	259 043,40 \$
Volet D : Levio Conseils inc.	252 252,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC***- Réponses aux questions générales -*

Soumissionnaire	Montant soumis
Secur-ITech Distribution Inc.	2 726 320,00 \$
Volet A : Levio Conseils inc.	2 569 980,00 \$
Volet A : Fujitsu Canada	2 481 360,00 \$
Volet A : Cofomo Québec	2 846 326,70 \$
Volet B : Cofomo Québec	1 107 808,80 \$
Volet B : Fujitsu Canada (Réception des appels d'offres)	1 255 800,00 \$
Volet B : Les services conseils Systématix inc.	951 027,00 \$
Volet C : Levio Conseils inc.	794 640,00 \$
Volet C : Fujitsu Canada	877 800,00 \$
Volet C : Cofomo Québec	853 683,60 \$
Volet C : CGI Inc.	919 380,00 \$
Volet C : Alithya Canada inc.	898 590,00 \$
Volet D : Les services conseils Systématix inc.	259 043,40 \$
Volet D : Levio Conseils inc.	252 252,00 \$
Société Conseil Groupe LGS	129 000,00 \$
United Rentals of Canada, Inc.	28 460,00 \$
Telus	724 000,00 \$
Decimal	914 250,00 \$
Galvanize	198 780,72 \$
Alithya Canada inc.	136 591,00 \$
Société Conseil Groupe LGS	123 310,00 \$
Bell Canada	2 401 070,00 \$
Alithya Canada inc.	6 299 472,30 \$
CGI Inc.	8 267 200,50 \$
Ciao technologies inc.	6 933 465,00 \$
Cofomo Québec	7 171 342,50 \$
Levio Conseils inc.	6 951 060,00 \$
Société Conseil Groupe LGS	6 927 600,00 \$
Trafic3w inc.	6 073 725,00 \$
TRANSITION Services Conseils inc.	7 207 326,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

Soumissionnaire	Montant soumis
Société Conseil Groupe LGS	3 013 275,00 \$
TechnoConseil Inc.	3 090 710,00 \$
Systèmes de support Informatique R.L. Inc.	125 181,98 \$
LGT	114 616,00 \$
Dataglobe Canada	93 883,00 \$
Neptune Security Services Inc.	1 738 475,00 \$
Les professionnels aidants Incorporé.	759 332,00 \$
Enveloppe Laurentide inc.	118 784,00 \$
Enveloppes Concept Inc.	81 510,40 \$
Supremex Inc. – Division Lasalle	75 530,24 \$
KONE Inc.	71 400,00 \$
Otis Canada Inc.	73 980,00 \$
Construction MP-K inc.	1 325 000,00 \$
Constructions Envergure Inc.	1 135 000,00 \$
Les Constructions Richard Arsenault Inc.	1 015 000,00 \$
Menuiserie D. Pouliot Inc.	1 664 000,00 \$
BonairSD Inc.	80 110,63 \$
Cimco Réfrigération	126 500,00 \$
Trane Québec	93 500,00 \$
Av-Tech Inc.	1 140 806,58 \$
COMENCO Services aux immeubles Inc.	1 071 950,00 \$
Opsis, Gestion d'infrastructures Inc.	1 111 076,25 \$
Alphavox Technologies	Liste de prix unitaires d'une trop grande ampleur.
Diatec Canada Ltd.	
Sonova Canada Inc.	
Services canadiens de l'ouïe	
Volet A : CGI Inc.	2 691 792,75 \$
Volet A : Ciao technologies inc.	2 168 626,25 \$
Volet A : Cofomo Québec	2 398 010,65 \$
Volet A : Fujitsu Canada	2 609 610,50 \$
Volet A : Levio Conseils inc.	Offre non acceptable
Volet A : Société Conseil Groupe LGS	2 379 915,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC***- Réponses aux questions générales -*

Soumissionnaire	Montant soumis
Volet B : Les services conseils Systématix inc.	3 885 285,95 \$
Volet B : Fujitsu Canada	4 449 853,80 \$
Volet B : Cofomo Québec	3 610 610,57 \$
Volet B : Ciao technologies inc.	3 690 459,50 \$
Volet B : CGI Inc.	4 349 325,05 \$
Levio Conseils Inc.	5 332 392,72 \$
Les services conseils Systématix inc.	4 992 160,00 \$
Ciao technologies Inc.	4 571 420,00 \$
Levio Conseils Inc.	5 332 392,72 \$
Volet A : Levio Conseils inc.	6 310 920,00 \$
Volet A : GDG Informatique et Gestion inc.	7 294 980,00 \$
Volet A : Cofomo Québec	7 334 157,60 \$
Volet B : Ciao technologies inc.	5 691 840,00 \$
Volet B : Cofomo Québec	6 811 497,00 \$
Volet B : Les services conseils Systématix inc.	5 580 960,00 \$
Volet B : Levio Conseils inc.	5 530 140,00 \$
Volet B : Société Conseil Groupe LGS	4 959 900,00 \$
Volet C : Bell Canada	1 508 850,00 \$
Volet C : ASTEK Canada Inc.	1 738 280,00 \$
Volet C : TRANSITION Services Conseils inc.	1 509 060,00 \$
Volet C : Levio Conseils inc.	1 527 330,00 \$
Volet C : Les services conseils Systématix inc.	1 494 780,00 \$
Volet C : Cofomo Québec	1 618 323,00 \$
Volet C : Ciao technologies inc.	1 460 130,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC****- Réponses aux questions générales -**

Soumissionnaire	Montant soumis
Alithya Canada Inc. Bell Canada Chrome Inc. Cofomo Québec Inc. Conseillers en gestion et informatique CGI Inc. ESI technologies de l'information Inc. Les logiciels libres Linagora Inc. Les services conseils ABna Inc. Miron-Paquin conseils Inc. (M3P Services- Conseils) Serti Placement Sirius services conseils Société conseil Groupe LGS Source Évolution Inc. Technoconseil TC Inc.	Taux horaires soumis pour 7 profils différents
Philips Healthcare Canada	1 889 519,00 \$
Change Healthcare - Canada	2 404 652,00 \$
Agfa HealthCare Inc	3 225 760,00 \$
Volet A : Alithya Services-conseils Inc.	1 197 391,00 \$
Volet A : CGI Inc.	1 147 455,70 \$
Volet A : Les Services conseils ABna inc.	1 306 500,70 \$
Volet A : Levio Conseils Inc.	1 033 930, 00 \$
Volet A : R3D Conseil Inc.	1 198 357,00 \$
Volet A : TRANSITION Services Conseils Inc.	1 242 310,00 \$
Volet B : TRANSITION Services Conseils Inc.	1 221 380,00 \$
Volet B : Levio Conseils Inc.	1 025 535,00 \$
Volet B : GDG Informatique et Gestion Inc.	1 294 232,50 \$
Cofomo Québec	1 499 979,84 \$
SERTI placement TI Inc.	839 664,00 \$
Cofomo Québec	876 730,05 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 10

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2020-2021 :

- a) liste de toutes ressources œuvrant au sein d'un ministère ou d'un organisme et qui ne sont pas des employés du gouvernement;
- b) le total des coûts reliés à ces consultants, ventilé par catégories (incluant la masse salariale);
- c) le sommaire de tout contrat octroyé pour l'embauche de ces consultants;
- d) le nom de chaque consultant et la firme par laquelle il est employé;
- e) une description de son mandat;
- f) la date de début de son contrat;
- g) la date prévue de fin de son contrat;
- h) sa rémunération annuelle.

RÉPONSE NO 10

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 11

Pour chaque projet de développement informatique ou de modernisation des systèmes informatiques initié pour l'exercice financier 2020-2021, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet;
- b) la nature du projet;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu);
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants;
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics;
- m) nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI en 2020-2021.

RÉPONSE NO 11

Voir tableau aux pages suivantes.

Exception aux sous-questions c), e), g), h), j) et k) qui semblent non pertinentes à l'étude des crédits.

De l'information sur les projets informatiques de plus de 100 000 \$ est également disponible sur le site Internet du Tableau de bord en ressources informationnelles à l'adresse suivante : <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

a) Nom du projet	b) Nature du projet	d) Montant initialement prévu pour l'ensemble du projet (en milliers \$)	f) Les sommes totales engagées à ce jour (en milliers \$)	i) Pourcentage de réalisation à ce jour*	l) Analyse des opportunités offertes par les logiciels libres effectuée ?
Microsoft 365: Modernisation de la suite bureautique et outils de collaboration de la Régie (RAMQ-22) Étape en cours : Réalisation - Exécution	Dans un contexte d'agilité organisationnel, de réaffectation de ressources vers des activités à plus haute valeur et de rétention de main-d'œuvre, la Régie se doit de moderniser son environnement de travail. Dans cette optique, elle devra pouvoir mettre à la disposition de ses employés, des moyens technologiques favorisant l'innovation, l'agilité dans les échanges et l'utilisation des diverses plateformes de communications offertes sur le marché (cellulaire, tablette, poste de travail, etc.). De plus, la désuétude prochaine de la plateforme de collaboration Microsoft SharePoint de l'infrastructure de courrier électronique Microsoft Exchange et de la messagerie instantanée Skype devra être adressée dans l'année 2020. L'opportunité de migrer vers des produits bureautiques de la suite Microsoft Office 365 est donc à saisir.	Entre 1 M \$ et 2,49 M \$	455,06 \$	47%	N/A
Optimisation de la Réponse vocale interactive (RAMQ-24) Étape en cours : Dossier d'affaires	La RAMQ possède une plateforme de centre d'appels avec des éléments de base tels que la réponse vocale interactive et l'acheminement par compétences lui permettant d'informer et de diriger les citoyens vers le bon service. Toutefois, il serait possible d'ajouter des modules complémentaires offrant des options qui faciliteront le traitement des appels. Ainsi, l'objectif de ce dossier est d'analyser la possibilité d'acquiescer et de déployer des fonctionnalités complémentaires à la plateforme en place afin d'améliorer l'expérience client et optimiser le fonctionnement du Centre de relations clientèle.	Entre 1 M \$ et 2,49 M \$	32,17 \$	46%	N/A
Solutions d'affaires de suivi organisationnel (RAMQ-25) Étape en cours : Dossier d'affaires	L'initiative s'intéresse à la fois au remplacement des outils de plusieurs unités qui présentent des problèmes de désuétude et de performance majeur (suivi de dossier, gestion documentaire, soutien à la fiche, information de gestion), mais aussi à l'optimisation des processus (passer du papier au numérique, automatiser certaines tâches, favoriser le partage d'information, etc.) et aux échanges avec les clientèles externes (passer de modes traditionnels aux modes numériques). Le projet entend métamorphoser la contrainte de désuétude en opportunité de transformation et d'optimisation de la performance et ce en adéquation avec un déploiement d'une gestion intégrée des documents à la Régie.	Entre 1 M \$ et 2,49 M \$	73,97 \$	90%	N/A
Récupérer les données de contact des citoyens (RAMQ-26) Étape en cours : Dossier d'affaires	Afin de se doter d'une base de données complète et fiable pour communiquer avec le citoyen, les informations de contact cellulaire et courriel doivent être recueillies. La portée du présent mandat est donc : - D'établir les principes de base de collecte, d'utilisation et de conservation des données - De mettre en place les solutions de base permettant la collecte, l'utilisation et la conservation des données de contact - De mettre en place les processus d'affaires pour supporter les solutions retenues comprenant : - La récupération des données de contact par la RAMQ - La transmission de la clé d'activation pour l'authentification au Camel santé par courriel/SMS	Entre 1 M \$ et 2,49 M \$	4,14 \$	2 %	N/A
Service Québécois d'identité numérique - Projet 1 : accès bonifié aux citoyens (RAMQ-28) Étape en cours : Réalisation - Exécution	La mise en place du programme Service québécois d'identité numérique (SQIN) vise à constituer une fondation innovante propulsant le citoyen dans l'ère du numérique en lui procurant une identité numérique de confiance ainsi qu'en lui simplifiant l'accès aux services gouvernementaux. La solution SQIN se divise en 2 projets. Projet 1 avec deux blocs : Bloc 1: Accès bonifié PES entreprise Bloc 2: Accès bonifié PES citoyen. Le projet 2 avec deux blocs Bloc 3: Identité citoyenne numérique Bloc 4: échanges sécuritaires d'information. La portée des travaux de cette fiche PGI est exclusivement pour le projet 1 et le Bloc 2. La RAMQ a comme responsabilité pour ce projet de mettre en place la source de confiance de l'identité pour les citoyens et le développement en coopération avec d'autres organismes de la vérification d'identité des citoyens et du registre d'identité gouvernemental.	Entre 1 M \$ et 2,49 M \$	44,00 \$	2 %	N/A
Service Québécois d'identité numérique - Projet 2 - Identité numérique citoyenne (RAMQ-29) Étape en cours : Dossier d'affaires	La mise en place du programme Service québécois d'identité numérique (SQIN) vise à constituer une fondation innovante propulsant le citoyen dans l'ère du numérique en lui procurant une identité numérique de confiance ainsi qu'en lui simplifiant l'accès aux services gouvernementaux. La solution SQIN se divise en 2 projets. La portée des travaux de cette fiche PGI est exclusivement pour le projet 2. La mise en place d'une identité numérique fiable est un levier incontournable à la transformation numérique du gouvernement, mais aussi de l'écosystème numérique du citoyen. L'identité numérique offre des moyens permettant de diminuer l'impact sur les bulles d'information et l'usurpation d'identité. L'ensemble de l'écosystème doit tirer profit de l'utilisation de l'identité numérique rendue disponible par un portefeuille numérique. Ainsi, un nouveau modèle d'affaires s'ouvre au gouvernement lui permettant d'offrir l'identité numérique gouvernementale au secteur privé.	Moins de 1 M \$	62,74 \$	25%	N/A

* Pourcentage de réalisation à ce jour, pour l'étape en cours

Note 1 : Données du PGI au 30 novembre 2020

[Note 2 : Pour les projets à l'étape "Dossier d'affaires", les montants inscrits ne prennent en compte que les montants octroyés pour le dossier d'affaires et non pour la réalisation complète du projet.](#)

m) Nombre et liste des pénalités appliquées à des sous-traitants dans le domaine des TI.

Aucune pénalité appliquée en 2020-2021.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 12

Pour chaque projet de développement informatique en infonuagique, au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère, indiquer :

- a) le nom du projet ;
- b) la nature du projet ;
- c) l'échéancier initial (et revu s'il y a lieu) ;
- d) le montant initialement prévu pour l'ensemble du projet ;
- e) les plus récentes évaluations du coût du projet ;
- f) les coûts engendrés jusqu'à maintenant par le projet, au total et ventilés par année financière ;
- g) l'estimation des coûts restant à déboursier pour compléter la réalisation du projet ;
- h) les firmes ou OSBL associés au développement du projet, incluant tous les sous-traitants associés au projet, les sommes qui leur ont été versées jusqu'à ce jour, le détail de tout contrat octroyé en précisant le mode d'octroi, le montant et les dates ;
- i) le pourcentage de réalisation jusqu'à ce jour ;
- j) le nombre d'employés (ETC) affectés à ce projet ;
- k) le nombre de consultants externes intégrés ou œuvrant au sein du ministère ou d'un organisme, d'une société ou d'une entreprise relevant du ministère :
 - la valeur totale et ventilée des contrats ou ententes entre le ministère ou l'organisme et les firmes externes pour ces consultants.
- l) indiquer si l'étude d'opportunité évaluant les possibilités qu'offre le logiciel libre a été réalisée, comme l'exige la Politique-cadre sur la gestion des ressources informationnelles des organismes publics.

RÉPONSE NO 12

Veillez vous référer à la question n° 11.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 13

De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel et le bureau de circonscription, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant, pour 2020-2021, ventilé par mois, de chacune des dépenses suivantes:

- a) la photocopie;
- b) le mobilier de bureau;
- c) l'ameublement;
- d) la décoration et l'embellissement, incluant les oeuvres d'art et les frais pour l'entretien des plantes;
- e) le distributeur d'eau de source;
- f) le remboursement des frais de transport;
- g) le remboursement des frais d'hébergement;
- h) le remboursement des frais de repas;
- i) le remboursement des frais d'alcool et de fêtes;
- j) l'ensemble des dépenses applicables à la participation à des congrès, des colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement :
 - I. a) au Québec;
 - II. b) à l'extérieur du Québec

RÉPONSE NO 13

Voir la réponse à la page suivante.

Les coûts reliés aux bureaux de circonscription sont régis par le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinets et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien de l'Assemblée nationale.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC****- Réponses aux questions générales -**

La réponse s'applique à l'ensemble des opérations de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

	2020-2021 ¹
a) La photocopie	19 953,00 \$
b) et c) Le mobilier de bureau et l'ameublement	9 304,00 \$
e) Le distributeur d'eau de source	0,00 \$
f) g) h) Les frais de transport, frais d'hébergement et frais de repas	13 983,00 \$
i) Le remboursement des frais d'alcool et de fêtes	0,00 \$
j) Les dépenses applicables à la participation à des congrès, colloques et toute session de type perfectionnement ou ressourcement	222 191,00 \$
I. au Québec	222 191,00 \$
II. à l'extérieur du Québec	0,00 \$

¹ Données au 28 février 2021.

QUESTION NO 14

De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, pour la Direction générale du ministère (bureau du sous-ministre, des sous-ministres adjoints et associés) et pour les organismes sous l'autorité du ministre, le montant pour 2020-2021, ventilé par mois, de chaque dépense reliée à la téléphonie :

- a) le nombre de téléphones cellulaires utilisés, ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
- b) le nombre de tablettes électroniques utilisées ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil;
- c) les coûts d'acquisition des appareils;
- d) le coût d'utilisation des appareils;
- e) le coût des contrats téléphoniques;
- f) les noms des fournisseurs;
- g) le nombre de minutes utilisées;
- h) le coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
- i) le coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme;
- j) les coûts de résiliation, s'il y a lieu;
- k) le nombre d'ordinateurs portables utilisés ainsi que la marque et le modèle de chaque appareil.

RÉPONSE NO 14

Voir la réponse à la page suivante.

Exception aux sous-questions a), b), f), g) et k), qui semblent non pertinentes à l'étude des crédits.

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la RAMQ (<http://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/regie/acces-information/Pages/diffusion-information.aspx>) en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (art.4 paragraphe 25).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC****- Réponses aux questions générales -**

	2020-2021 (au 28 février 2021)
c) Coûts d'acquisition des appareils	Appareils téléphoniques : 476 \$ Ordinateurs portables, « iPad » ou autre type de tablette électronique : 397 000 \$
d) Coût d'utilisation des appareils (coût total)	66 834 \$
e) Coût des contrats téléphoniques	65 268 \$
h) Coût des frais d'itinérance et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme	54 \$
i) Coût lié aux dépassements des forfaits de données et la proportion de ceux-ci qui ont été assumés respectivement par le cabinet, le ministère ou l'organisme	605 \$
j) Coûts de résiliation	27 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 15

- a) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : a) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et plus;
 - b) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : b) le nombre et la répartition, par tranches d'âge, du personnel masculin et féminin, des personnes handicapées, anglophones, autochtones et des communautés culturelles pour chaque catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.) de 35 ans et moins;
 - c) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : c) le nombre total de jours de maladie pris par le personnel;
 - d) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : d) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de congé de maladie moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
 - e) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : e) le nombre d'heures supplémentaires travaillées par le personnel et la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) :
 - le coût moyen par employé, selon la classe de travail.
 - f) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : f) le nombre total de jours de vacances pris par le personnel;
 - g) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : g) le nombre de personnes ayant dans leur réserve de jours de vacances moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus, et leur valeur estimée, par catégorie d'emploi;
 - h) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : h) le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique;
-

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

- i) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : i) le nombre de personnes et la répartition par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, contractuels, etc.) qui reçoivent une rémunération du ministère ou d'un organisme relevant du ministère, et qui reçoivent également une prestation de retraite d'un régime de retraite du secteur public, parapublic ou des réseaux de la santé et de l'éducation, soit les commissions scolaires, les cégeps, les établissements universitaires, les agences régionales et les établissements hospitaliers;
- j) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : j) l'évolution des effectifs réguliers par catégorie d'emploi (cadres supérieurs et intermédiaires, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers et agents de la paix, etc.) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions);
- k) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : k) l'évolution du nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir;
- l) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : l) le nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie;
- m) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : m) le nombre de postes par catégories d'emploi et par leur territoire habituel de travail (le centre principal de direction et chacune des régions);
- n) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour les trois dernières années ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : n) le niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emploi pour chacun des cinq prochains exercices budgétaires;
- o) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : o) le nombre d'employés permanents et temporaires;
- p) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2021-2022 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : p) le nombre de départs volontaires, ventilé par raisons du départ;
- q) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : q) le nombre de postes abolis ventilé par corps d'emploi;

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

- r) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : r) L'effectif autorisé par le SCT en vertu de la loi 15 sur le contrôle des effectifs;
- s) Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes (par établissement pour les réseaux de la Santé et des Services sociaux et le réseau de l'éducation) pour l'année 2020-2021 ainsi que les prévisions pour 2021-2022 : s) le nombre de postes vacants et le nombre d'ETC non comblés, ventilé par région.

RÉPONSE NO 15

Questions a) à g) :

Voir tableaux ci-joints.

Question h) :

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

Question i) :

En ce qui a trait à l'information recherchée concernant la liste du personnel, par catégorie d'emploi, qui reçoit une rémunération et une prestation de retraite d'un régime de retraite, nous vous informons que ces renseignements renferment des données personnelles confidentielles au sens de l'article 54 de la Loi sur l'accès. Le paragraphe 1^o de l'article 53 ainsi que le premier alinéa de l'article 59 de cette loi nous obligent à refuser de donner accès à ces renseignements. Par ailleurs, l'amalgame des renseignements recherchés n'a pas un caractère public, conformément à l'article 57 de la Loi sur l'accès.

Questions j) à m) :

Voir tableaux ci-joints.

Questions n) à p) et r)

Les réponses à ces questions seront transmises par le Secrétariat du Conseil du trésor.

Question q)

La Régie n'a aboli aucun poste en 2020-2021.

Question s)

Selon les données au 28 février 2021, 213 postes étaient vacants à la Régie.

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

Question 15 a)

Basé sur un effectif régulier total au 28 février 2021 : 1 639 personnes

35 ANS ET PLUS

Groupe	Regroupement	Catégorie d'emplois	Effectif régulier	Femme		Homme		Groupe cible ¹		Anglophone		Autochtone		Communauté culturelle		Personne handicapée	
				Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%		
35 ans et plus	01 Cadres et TES	Cadres	83	43	51,81%	40	48,19%	4	4,82%	0	0,00%	1	1,20%	3	3,61%	0	0,00%
		Emplois supérieurs	4	2	50,00%	2	50,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
	02 Professionnels	Professionnels	719	390	54,24%	329	45,76%	111	15,44%	10	1,39%	7	0,97%	90	12,52%	6	0,83%
	03 Fonctionnaires	Personnel de bureau	252	183	72,62%	69	27,38%	81	32,14%	3	1,19%	0	0%	74	29,37%	8	3,17%
		Techniciens et assimilés	344	267	77,62%	77	22,38%	71	20,64%	8	2,33%	1	0,29%	54	15,7%	8	2,33%
04 Ouvriers	Ouvriers	5	0	0,00%	5	100,00%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0,00%	
Total			1 407	885	62,9%	522	37,1%	267	18,98%	21	1,49%	9	0,64%	221	15,71%	22	1,56%
Pourcentage des employés de 35 ans et plus par rapport à l'effectif régulier total					85,85%												

¹ Groupe cible regroupe les personnes anglophones, autochtones, de communauté culturelle et les personnes handicapées. Le total représente le nombre d'individus. Un employé faisant partie de plus d'un groupe est calculé une seule fois.

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

Question 15 b)

Basé sur un effectif régulier total au 28 février 2021 : 1 639 personnes

MOINS DE 35 ANS

Groupe	Regroupement	Catégorie d'emplois	Effectif régulier	Femme		Homme		Groupe cible ¹		Anglophone		Autochtone		Communauté culturelle		Personne handicapée	
				Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 35 ans	01 Cadres et TES	Cadres	2	0	0%	2	100%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0,00%
	02 Professionnels	Professionnels	110	65	59,09%	45	40,91%	15	13,64%	0	0%	0	0%	14	12,73%	1	0,91%
	03 Fonctionnaires	Personnel de bureau	52	46	88,46%	6	11,54%	17	32,69%	1	1,92%	1	1,92%	14	26,92%	2	3,85%
		Techniciens et assimilés	68	38	55,88%	30	44,12%	7	10,29%	0	0%	0	0%	4	5,88%	3	4,41%
04 Ouvriers	Ouvriers	0	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	
Total			232	149	64,22%	83	35,78%	39	16,81%	1	0,43%	1	0,43%	32	13,79%	6	2,59%
Pourcentage des employés de moins 35 ans par rapport à l'effectif régulier total			14,15%														

¹ Groupe cible regroupe les personnes anglophones, autochtones, de communauté culturelle et les personnes handicapées. Le total représente le nombre d'individus. Un employé faisant partie de plus d'un groupe est calculé une seule fois.

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

Questions 15 a)-b)

ENSEMBLE DE L'EFFECTIF RÉGULIER

Basé sur un effectif régulier total au 28 février 2021 : **1 639 personnes**

Groupe	Regroupement	Catégorie d'emplois	Effectif régulier	Femme		Homme		Groupe cible ¹		Anglophone		Autochtone		Communauté culturelle		Personne handicapée	
				Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Ensemble de l'effectif	01 Cadres et TES	Cadres	85	43	50,59%	42	49,41%	4	4,71%	0	0,00%	1	1,18%	3	3,53%	0	0,00%
		Emplois supérieurs	4	2	50,00%	2	50,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
	02 Professionnels	Professionnels	829	455	54,89%	374	45,11%	126	15,20%	10	1,21%	7	0,84%	104	12,55%	7	0,84%
	03 Fonctionnaires	Personnel de bureau	304	229	75,33%	75	24,67%	98	32,24%	4	1,32%	1	0,33%	88	28,95%	10	3,29%
		Techniciens et assimilés	412	305	74,03%	107	25,97%	78	18,93%	8	1,94%	1	0,24%	58	14,08%	11	2,67%
	04 Ouvriers	Ouvriers	5	0	0,00%	5	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%	0	0,00%
Total			1 639	1 034	63,09%	605	36,91%	306	18,67%	22	1,34%	10	0,61%	253	15,44%	28	1,71%

¹ Groupe cible regroupe les personnes anglophones, autochtones, de communauté culturelle et les personnes handicapées. Le total représente le nombre d'individus. Un employé faisant partie de plus d'un groupe est calculé une seule fois.

c) Nombre total de jours de maladie et en assurance traitement pris par le personnel :

Regroupement	Catégorie d'emplois	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Total 2020-2021
Cadres et TES	Emplois supérieurs												0,00
	Cadres	23,29	44,00	46,50	49,00	44,46	52,93	24,86	51,71	48,89	37,50	51,82	474,96
Sous-total Cadres et TES		23,29	44,00	46,50	49,00	44,46	52,93	24,86	51,71	48,89	37,50	51,82	474,96
Fonctionnaires	Techniciens et assimilés	441,47	413,78	450,66	514,34	487,56	628,48	627,97	610,56	609,12	541,83	467,53	5 793,30
	Personnel de bureau	615,94	549,48	580,24	577,19	487,79	636,57	623,26	614,82	521,68	479,36	468,70	6 155,03
	Ouvriers	0,00	0,00	1,48	3,00	1,00	4,00	4,48	5,32	16,48	21,00	23,00	79,77
Sous-total Fonctionnaires		1 057,41	963,26	1 032,38	1 094,53	976,35	1 269,05	1 255,72	1 230,70	1 147,28	1 042,19	959,22	12 028,10
Professionnels	Professionnels	399,60	459,91	548,42	579,02	507,37	620,86	686,78	595,56	659,13	578,28	520,52	6 155,47
Sous-total Professionnels		399,60	459,91	548,42	579,02	507,37	620,86	686,78	595,56	659,13	578,28	520,52	6 155,47
Total		1 480,30	1 467,17	1 627,31	1 722,56	1 528,18	1 942,84	1 967,36	1 877,98	1 855,30	1 657,97	1 531,56	18 658,53

Depuis l'année financière 2017-2018, les absences en maladie considérées sont des jours en code 120 (crédits de maladie), code 246 (assurance traitement 1^{re} phase) et code 248 (assurance traitement 2^e phase), comme prévu dans le rapport enteriné par le SCT pour effectuer l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

d) Nombre de personnes ayant une réserve de congés maladie de moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus :

Regroupement catégorie d'emplois	Catégorie d'emplois	Effectif	Réserve et banque de jours de maladie	Moins de 10 jours	10 à 50 jours	50 à 100 jours	100 jours et plus	Valeur estimée
01 Cadres et TES	Cadres	85	4 598,13	17	33	18	17	2 090 748,12 \$
	Emplois supérieurs	4	175,85	3	0	0	1	132 981,37 \$
Sous-total		89	4 773,99	20	33	18	18	2 223 729,49 \$
02 Professionnels	Professionnels	843	28 881,95	255	406	112	70	9 437 281,97 \$
	Sous-total		843	28 881,95	255	406	112	70
03 Fonctionnaires	Techniciens et assimilés	417	8 338,38	196	185	27	9	1 707 213,32 \$
	Personnel de bureau	325	2 640,94	245	74	5	1	447 258,07 \$
Sous-total		742	10 979,32	441	259	32	10	2 154 471,38 \$
04 Ouvriers	Ouvriers	7	152,69	2	5	0	0	24 635,46 \$
Sous-total		7	152,69	2	5	0	0	24 635,46 \$
Total		1 681	44 787,95	718	703	162	98	13 840 118,29 \$

e) Personnel ayant effectué des heures supplémentaires avec la répartition de la rémunération de ces heures supplémentaires (argent, vacances, etc.) et le coût moyen par employé :

Heures supplémentaires et coût moyen				
2020-2021				
Catégorie d'emplois	Heures payées	Heures compensées	Heures totales	Coût moyen/employé (\$)
Cadres et TES				
Professionnels	11 457	6 234	17 690	1 218,73 \$
Fonctionnaires	3 349	1 084	4 434	267,27 \$
Ouvriers	50	178	228	1 202,68 \$
Total			22 352	

f) Nombre total de jours de vacances pris par le personnel :

Regroupement	Catégorie d'emplois	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Total
Cadres et TES	Emplois supérieurs	0,00	6,00	10,00	21,00	9,00	12,00	2,00	0,00	4,00	4,00	5,00	73,00
	Cadres	83,50	70,50	111,00	409,50	550,00	76,50	19,00	16,50	216,00	87,00	33,50	1 673,00
Sous-total Cadres et TES		83,50	76,50	121,00	430,50	559,00	88,50	21,00	16,50	220,00	91,00	38,50	1 746,00
Fonctionnaires	Techniciens et assimilés	40,75	102,47	534,63	1 859,51	2 101,61	532,52	258,31	186,11	1 013,71	291,75	234,69	7 156,06
	Personnel de bureau	93,68	228,96	339,71	1 043,68	1 144,47	357,36	280,44	187,93	561,82	161,46	157,57	4 557,10
	Ouvriers	0,00	1,00	3,00	28,00	35,00	37,00	11,00	2,00	4,00	1,00	4,00	126,00
Sous-total Fonctionnaires		134,43	332,44	877,34	2 931,19	3 281,08	926,89	549,75	376,04	1 579,53	454,21	396,26	11 839,16
Professionnels	Professionnels	159,46	238,58	1 118,13	3 750,11	5 357,06	1 090,14	389,58	186,60	1 892,22	502,42	284,86	14 969,16
Sous-total Professionnels		159,46	238,58	1 118,13	3 750,11	5 357,06	1 090,14	389,58	186,60	1 892,22	502,42	284,86	14 969,16
Total		377,39	647,52	2 116,47	7 111,80	9 197,15	2 105,52	960,33	579,14	3 691,75	1 047,63	719,62	28 554,32

g) Nombre de personnes ayant une réserve de jours de vacances de moins de 10 jours, de 10 à 50 jours, de 50 à 100 jours et 100 jours et plus :

Regroupement catégorie d'emplois	Catégorie d'emplois	Effectif	Réserve de jours de vacances	Moins de 10 jours	10 à 50 jours	50 à 100 jours	100 jours et plus	Valeur estimée
01 Cadres et TES	Cadres	85	1 424,22	36	44	4	1	671 206,44 \$
	Emplois supérieurs	4	36,07	3	1	0	0	28 778,20 \$
Sous-total		89	1 460,29	39	45	4	1	699 984,64 \$
02 Professionnels	Professionnels	843	5 871,53	572	270	1	0	1 881 968,84 \$
	Sous-total		843	5 871,53	572	270	1	0
03 Fonctionnaires	Techniciens et assimilés	417	3 205,68	271	143	0	0	649 334,14 \$
	Personnel de bureau	325	1 554,30	252	73	3	0	266 296,77 \$
Sous-total		742	4 759,98	523	216	3	0	915 630,91 \$
04 Ouvriers	Ouvriers	7	81,49	2	5	0	0	13 221,39 \$
Sous-total		7	81,49	2	5	0	0	13 221,39 \$
Total		1 681	12 173,29	1 136	536	8	1	3 510 805,78 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

QUESTIONS 15 h) à r)

Concernant les effectifs de chacun des ministères et organismes, et ce, pour l'exercice budgétaire 2020-2021 (au 28 février 2021).

- 15 h) Le nombre de plaintes pour harcèlement psychologique :
Cette sous-question est non pertinente à l'exercice de l'étude des crédits

- 15 j) Effectifs **réguliers** par catégorie d'emplois (cadres, professionnels, techniciens, personnel de bureau, ouvriers) et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions) :

	2020-2021	
	Québec	Montréal
Cadres & HC	86	3
Professionnels	811	18
Fonctionnaires	614	102
Ouvriers	5	0
Sous-total	1 516	123
Total	1 639	

Données au 28 février 2021

- 15 k) Nombre d'employés bénéficiant d'un traitement additionnel en raison de la complexité de la tâche à accomplir :
Les échelles de traitement des professionnels, conseillers en gestion des ressources humaines et ingénieurs comprennent les classes « expert » et « émérite ».

2020-2021	
Classe	Nombre
Expert	187
Émérite	12

Données au 28 février 2021

- 15 l) Nombre d'employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui normalement prévu pour la tâche qu'ils ont accomplie :
(hors échelle - personnel régulier)

2020-2021	
Réguliers	24

Données au 28 février 2021

- 15 m) Nombre de postes occupés par catégorie d'emplois et par leur territoire habituel de travail (centre principal de direction et chacune des régions).

2020-2021	Réguliers et occasionnels		
	Total	Québec	Montréal
Dirigeants d'organisme	4	4	0
Cadres	85	82	3
Professionnels	843	824	19
Fonctionnaires	742	636	106
Ouvriers	7	7	0
Total	1 681	1 553	128

Données au 28 février 2021

- 15 n) Niveau des effectifs pour chacune des catégories d'emplois pour les cinq prochains exercices budgétaires :
La réponse sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor

- 15 o) Nombre d'employés permanents et temporaires :
La réponse sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor

- 15 p) Nombre de départs volontaires pour les employés réguliers, ventilés par raison du départ :
La réponse sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 16

- a) Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2020-2021 et les prévisions pour l'année 2020-2021 de : a) le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées;
- b) Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2020-2021 et les prévisions pour l'année 2020-2021 de : b) le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines;
- c) Pour chaque ministère et organisme public, et ce par direction : c) le nombre de départs à la retraite prévus pour 2020-2021 et les indemnités de retraite qui seront versées.
- d) Pour chaque ministère et organismes, par direction, pour l'année 2020-2021 et les prévisions pour l'année 2020-2021 de : d) le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats.

RÉPONSE NO 16

- a) Le nombre de départs à la retraite, incluant le total et la ventilation des indemnités versées ou estimées :
 - La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.
- b) Le nombre de remplacements effectués en application du plus récent Plan de gestion des ressources humaines :
 - Les départs à la retraite ont fait l'objet de remplacements suivant les besoins exprimés par les unités, et ce, dans le respect de la cible octroyée par le Secrétariat du Conseil du trésor.
- c) Le nombre de départs à la retraite et les indemnités de retraite qui seront versées :
 - Veuillez vous référer à la réponse de la question n° 16a).
- d) Le nombre de retraités de la fonction publique ou parapublique engagés pour un ou des contrats :
 - 16 retraités ont été engagés pour un ou des contrats en 2020-2021. Les contrats ont été octroyés selon la *Directive concernant la nomination d'une personne retraitée de la fonction publique* en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2019.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 17

Liste des baux pour les espaces occupés par les ministères et organismes en 2020-2021 en indiquant pour chacun d'eux :

- a) l'emplacement de la location;
- b) la superficie totale pour chaque local loué;
- c) la superficie totale réellement occupée;
- d) la superficie inoccupée;
- e) le coût de location au mètre carré;
- f) le coût total de ladite location;
- g) les coûts d'aménagement, de rénovations réalisées depuis le 1er avril 2018, la nature des travaux et le ou les bureaux visés;
- h) la durée du bail;
- i) propriétaire de l'espace loué;
- j) les noms des sous-locataires et les revenus liés à des sous-locations, le cas échéant;
- k) s'il s'agit d'un renouvellement de bail ou d'un bail concernant une nouvelle adresse;
- l) en cas de résiliation de bail en cours d'année, les coûts de résiliation.

RÉPONSE NO 17

Voir la réponse à la page suivante.

Exception aux sous-questions c), d), e), j) et k), qui semblent non pertinentes à l'étude des crédits.

L'information fournie en réponse à l'emplacement de la location, à la superficie totale pour chaque local loué, le coût total de ladite location et le propriétaire de l'espace loué est disponible dans les informations diffusées sur une base annuelle sur le site Internet du ministère en vertu du Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels (art. 4 paragraphe 27). www.msss.gouv.qc.ca/ministere/acces_info/.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC**

- Réponses aux questions générales -

Montréal

	2020-2021
Emplacement	425, de Maisonneuve Ouest 4 ^e , 6 ^e et 8 ^e étages occupés partiellement 2 ^e et 3 ^e étages occupés complètement
Superficie	5 319,81 m ² (1 ^{er} avril 2020 au 31 mars 2021)
Coût de location annuel	1 496 657,10 \$* *Crédit de 19 813,02 \$ à venir pour un ajustement tarifaire de la SQI
Coûts d'aménagement	0 \$
Durée du bail	10 ans (fin le 2029-07-05)
Propriétaire de l'espace loué	Groupe LOTUS Immobilier – Depuis le 2 décembre 2019

Québec

	2020-2021
Emplacement	- 1122, Grande Allée Ouest, 1 ^{er} SS, 1 ^{er} et 2 ^e étages occupés partiellement et 3 ^e étage complètement - 1134, Grande Allée Ouest, 1 ^{er} étage occupé complètement et 2 ^e étage partiellement Rétrocession de cet espace le 4 décembre 2020 - 1126, Grande Allée Ouest, RDC, 1 ^{er} , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e , 7 ^e et 8 ^e étages occupés complètement Sous-sol : partiellement
Superficie	11 605,75 m ² (1 ^{er} avril 2020 au 3 décembre 2020) 9 880,72 m ² (du 4 décembre 2020 au 31 mars 2021)
Coût de location annuel	3 101 357,17 \$* *Crédit de 90 996,42 \$ à venir pour un ajustement tarifaire de la SQI
Coûts d'aménagement	0 \$
Durée du bail	10 ans (fin le 2028-06-30)
Propriétaire de l'espace loué	Industrielle Alliance

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC**

- Réponses aux questions générales -

Québec

	2020-2021
Emplacement	787, boul. Lebourgneuf, Rez-de-chaussée occupé partiellement
Superficie	303,59 m ² (au 31 mars 2020)
Coût de location annuel	74 403,24 \$* *Ajustement tarifaire de la SQI à venir au montant de 129,36 \$
Coûts d'aménagement	0 \$
Durée du bail	Renouvellement annuel au 11 décembre de chaque année
Propriétaire de l'espace loué	Groupe de Bertin Entente avec le MTESS (partenariat avec la SAAQ et Services Québec)

Québec

	2020-2021
Emplacement	2535, boulevard Laurier Entrepôt
Superficie	59,07 m ² (du 1 ^{er} avril 2020 au 30 septembre 2020) 59,59 m ² (du 1 ^{er} octobre 2020 au 31 mars 2021)
Coût de location annuel	8 494,86 \$* *Crédit de 1 242,42 \$ à venir pour un ajustement tarifaire de la SQI
Coûts d'aménagement	0 \$
Durée du bail	Renouvellement mensuel
Propriétaire de l'espace loué	Société québécoise d'infrastructures (SQI)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 18

Concernant les actifs immobiliers excédentaires du ministère ou de l'organisme en 2020-2021, fournir :

- a) La liste des actifs excédentaires inoccupés;
- b) La valeur estimée de ceux-ci;
- c) Les coûts d'entretien annuel;
- d) Le nombre de pieds carrés de ceux-ci.

RÉPONSE NO 18

Pour les immeubles qui sont la propriété de la Société québécoise des infrastructures :

- La réponse à cette question sera transmise par la Société québécoise des infrastructures.

Pour l'immeuble qui est la propriété de la Régie de l'assurance maladie du Québec :

- La Régie de l'assurance maladie du Québec ne possède aucun actif excédentaire.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 19

Portrait des actifs excédentaires, ratio location propriété et nouveau pied-carrés en propriété.

RÉPONSE NO 19

Veillez vous référer à la question n° 18.

La notion d'actif immobilier excédentaire s'applique uniquement aux immeubles dont l'organisme public est propriétaire.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 20

Pour la direction générale du ministère et la haute direction des organismes publics, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2020-2021, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :

- a) les dates des travaux;
- b) les coûts;
- c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

RÉPONSE NO 20

Aucun travail de déménagement, de rénovation et autres n'a été effectué pour l'année 2020-2021 dans les bureaux de la haute direction de la RAMQ.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 21

De façon séparée et distincte, pour le cabinet ministériel, les bureaux de circonscription des ministres, fournir le détail et la ventilation des coûts, pour 2020-2021, du déménagement, de l'aménagement, de la rénovation et autres travaux effectués dans les espaces occupés, incluant :

- a) les dates des travaux;
- b) les coûts;
- c) le nom de la ou des firmes ayant effectué les travaux.

RÉPONSE NO 21

Veillez vous référer à la question n°20 de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 22

Liste du personnel de cabinet de chaque membre du Conseil des ministres durant l'année 2020-2021, en indiquant pour chaque individu :

- a) la date de l'entrée en fonction et la date de départ, le cas échéant;
- b) le titre de la fonction;
- c) l'adresse du port d'attache;
- d) le traitement annuel ou, selon le cas, les honoraires versés;
- e) la prime de départ versée, le cas échéant;
- f) le montant total et la ventilation des primes ou bonis reçus;
- g) la liste du personnel politique, incluant le personnel de soutien, qui fait partie de la fonction publique et de quelle masse salariale il relève;
- h) la description de tâches;
- i) le montant détaillé des salaires, des honoraires et des contrats donnés par le cabinet pour 2021-2021;
- j) le nombre total d'employés au cabinet;
- k) la masse salariale totale par cabinet;
- l) le nom des employés bénéficiant d'un traitement supérieur à celui prévu pour la fonction occupée;
- m) s'il a ou non signé les directives du premier ministre intitulées : Directive sur la transparence et l'éthique relativement à l'exercice des fonctions du personnel des cabinets de ministre et Directive concernant les règles applicables lors de la cessation d'exercice de certaines fonctions pour l'État.

RÉPONSE NO 22

Cette question ne s'applique pas à la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 23

Liste des sommes d'argent versées en 2020-2021, par mois, à même le budget discrétionnaire du ministre, du ministre délégué, du ministère ou de l'organisme, en indiquant :

- a) le nom de l'organisme concerné ou de la personne;
- b) la circonscription électorale;
- c) le montant attribué;
- d) le détail du projet visé et le but poursuivi par le ministère ou l'organisme.

RÉPONSE NO 23

Cette question ne s'applique pas à la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 24

Liste du personnel hors structure, par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), rémunéré par le ministère, mais qui n'occupe aucun poste dans ce ministère :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale et l'assignation actuelle;
- e) la date de l'assignation hors structure;
- f) la date de la fin de l'assignation, s'il y a lieu;
- g) les prévisions pour 2021-2022.

RÉPONSE NO 24

Aucune personne hors structure n'est rémunérée par la Régie de l'assurance maladie du Québec alors qu'elle n'occupe aucun poste dans l'organisation.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 25

Liste du personnel en disponibilité par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), en indiquant :

- a) le poste initial;
- b) le salaire;
- c) le poste actuel, s'il y a lieu;
- d) la date de la mise en disponibilité;
- e) les prévisions pour 2021-2022.

RÉPONSE NO 25

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 26

Pour chaque ministère et organisme public (y compris les agences, sociétés, établissements, institutions, etc.), fournir pour 2020-2021, le nombre d'occasionnels mis à pied dont le ministère ou l'organisme a mis fin à l'emploi ou dont le contrat n'a pas été renouvelé, en précisant la ou les raisons et en ventilant :

- a) par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, personnel de soutien, fonctionnaires, etc.);
- b) par catégorie d'âge;
- c) prévisions pour 2021-2022.

RÉPONSE NO 26

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 27

Pour chaque ministère et organisme depuis cinq ans, fournir le nombre de postes abolis par catégorie d'emploi, leur port d'attache (par exemple dans un bureau régional) ainsi que les prévisions pour 2021-2022.

RÉPONSE NO 27

La Régie de l'assurance maladie du Québec n'a aboli aucun poste en 2020-2021.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 28

Pour chaque ministère et organisme, liste des bureaux régionaux et de l'effectif étant rattaché, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis cinq ans, ainsi que les prévisions pour 2021-2022, par mission.

RÉPONSE NO 28

La réponse à cette question est fournie à la question générale 15 j) de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 29

Liste du personnel rémunéré par le ministère et affecté à d'autres organismes publics, parapublics, parapublics non gouvernementaux et autres, en indiquant :

- a) le nom de la personne;
- b) le poste occupé et le nom de l'organisme;
- c) le salaire de base et les bonis, le cas échéant;
- d) l'assignation initiale;
- e) l'assignation actuelle;
- f) la date de l'assignation hors structure;
- g) la date de la fin de l'assignation (s'il y a lieu).

RÉPONSE NO 29

Cette question ne s'applique pas à la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 30

Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du ministère et des organismes publics en 2020-2021, en précisant pour chaque abonnement :

- a) le coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service.

Ventiler le montant total par catégorie.

RÉPONSE NO 30

Voir le détail dans le tableau à la page suivante.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

NOM	DESCRIPTION	TOTAL
1105 MEDIA INC.	Services Internet d'information	4 793,76 \$
ASSOCIATION SUR L'ACCÈS ET LA PROTECTION DE L'INFORMATION (A.A.P.I.)	Services Internet d'information	650,00 \$
AXXIO INC.	Services Internet d'information	165,00 \$
EBSCO CANADA LTÉE	Services Internet d'information	6 470,61 \$
GESTION, REVUE INTERNATIONALE DE GESTION	Magazines	41,30 \$
HOTJAR LTD	Services Internet d'information	3 869,79 \$
INTERNATIONAL JOURNAL OF PHARMACEUTICAL COMPOUNDING INC.	Services Internet d'information	927,48 \$
INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION (ISO)	Livres	171,82 \$
L'ACTUALITE	Journaux	29,99 \$
LE COURRIELLEUR INC.	Services Internet d'information	175,00 \$
LE COURRIER PARLEMENTAIRE	Services Internet d'information	2 250,00 \$
LES CONSULTANTS VIGILANCE-SANTÉ (1999) INC.	Services Internet d'information	21 560,00 \$
LES CONSULTANTS VIGILANCE-SANTÉ (1999) INC.	Services Internet d'information	20 000,00 \$
LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD INC.	Bulletins électroniques et/ou papier	131,50 \$
LES ÉDITIONS YVON BLAIS	Livres	811,00 \$
LES ÉDITIONS YVON BLAIS	Livres	97,00 \$
LES ÉDITIONS YVON BLAIS	Livres	120,00 \$
LES ÉDITIONS YVON BLAIS	Livres	160,00 \$
LES ÉDITIONS YVON BLAIS	Livres	539,35 \$
MESSAGERIES DYNAMIQUES	Journaux	19,27 \$
MESSAGERIES DYNAMIQUES	Journaux	19,27 \$
PHARMACIST'S LETTER	Services Internet d'information	3 310,77 \$
PRESSREADER	Bulletins électroniques et/ou papier	5,00 \$
PRESSREADER	Journaux	89,99 \$
SLIDEMODEL	Services Internet d'information	147,45 \$
SLIDEMODEL	Services Internet d'information	78,77 \$
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'INFORMATION JURIDIQUE (SOQUIJ)	Services Internet d'information	460,00 \$
THOMSON REUTERS CANADA	Services Internet d'information	120,00 \$
THOMSON REUTERS CANADA	Services Internet d'information	336,00 \$
THOMSON REUTERS CANADA	Services Internet d'information	160,00 \$
TOXYSCAN TECHNOLOGIE INC.	Services Internet d'information	1 687,50 \$
UPTODATE INC.	Services Internet d'information	16 393,09 \$
WILSON & LAFLEUR LTÉE	Livres	2 260,00 \$
WILSON & LAFLEUR LTÉE	Livres	174,00 \$
WILSON & LAFLEUR LTÉE	Livres	174,00 \$
WILSON & LAFLEUR LTÉE	Livres	174,00 \$
WOLTERS KLUWER CANADA LIMITÉE	Livres	2 624,00 \$
WOLTERS KLUWER CANADA LIMITÉE	Livres	2 219,00 \$
WOLTERS KLUWER CANADA LIMITÉE	Livres	1 121,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 31

Liste de tous les abonnements aux journaux, aux revues mensuelles, aux publications (format papier ou électronique), aux sites spécialisés de recherche sur Internet (Eureka, etc.) du cabinet ministériel en 2020-2021, en précisant pour chaque abonnement :

- a) le coût de chacun;
- b) le fournisseur;
- c) la nature du service.

Ventiler le montant total par catégories.

RÉPONSE NO 31

Veillez vous référer à la question générale n° 30 de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 32

Les sommes déboursées par le cabinet ministériel, le ministère ou les organismes publics pour l'achat de billets de saison, de billets de spectacles ou d'événements sportifs et culturels, les billets d'événements et de conférences organisées par les chambres de commerce, pour la réservation de loges et les frais payés afin de devenir membre d'un club privé ou autre.

RÉPONSE NO 32

Aucune somme n'a été déboursée pour les fins énumérées à la question.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 33

Pour chaque site Internet du ministère ou de l'organisme public (incluant les événements ponctuels), fournir, et ce depuis l'existence du site :

- a) le nom du site Web;
- b) le nom de la firme ou du professionnel, des personnes qui ont conçu le site;
- c) les coûts de construction du site;
- d) les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour;
- e) les coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement);
- f) la fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites ventilée par section et/ou page du site (nombre de « hits »);
- g) la fréquence moyenne de mise à jour;
- h) le responsable du contenu sur le site;
- i) les noms de domaines réservés;
- j) les coûts liés à la réservation de noms de domaines.

RÉPONSE NO 33

- a) Nom du site Web

Site principal de la RAMQ, volets Citoyens et Professionnels :

- Le site se nomme Régie de l'assurance maladie du Québec (www.ramq.gouv.qc.ca).
- Le site inclut un sous-site www.verifiez.gouv.qc.ca, utilisé dans le cadre de l'assurance médicaments.

Autres sites :

- Carnet santé Québec (carnetsante.gouv.qc.ca)
- Rendez-vous santé Québec (rvsq.gouv.qc.ca)

- b-c) Nom de la firme ou du professionnel ayant conçu le site et les coûts de construction

Pour l'année 2020-2021, aucun coût de construction.

- d) Les coûts d'hébergement, d'entretien et de mise à jour.

Site principal de la RAMQ	Hébergement	Entretien et mise à jour
2020-2021	137 819,24 \$ pour l'abonnement en infonuagique et le soutien technique 24/7. ¹ Un appel d'offres est en cours pour le renouvellement du contrat.	1 400,00 \$ par année pour l'outil de mesure de l'expérience client.

¹ Le montant de l'an dernier (18 000,00 \$) est lié au faible pourcentage que le site Web représentait par rapport aux autres services qui étaient desservis par les mêmes technologies (SharePoint). Maintenant, le site Web est dans Drupal. Les coûts sont liés à l'instance Internet prévue à notre contrat avec Drupal.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

Autres sites :

Carnet santé Québec	Hébergement	Entretien et mise à jour
2020-2021	Ces coûts sont inclus dans les coûts d'infrastructures technologiques de la RAMQ.	De façon générale, les dépenses annuelles d'entretien et de mise à jour sont d'environ 2,2 M\$.

Rendez-vous santé Québec	Hébergement	Entretien et mise à jour
2020-2021	Ces coûts sont inclus dans les coûts d'infrastructures technologiques de la RAMQ.	Il est impossible d'isoler la partie site Web informationnel seulement.

- e) Coûts de modernisation ou de refonte (en spécifiant combien de fois le site a été refait et les raisons du changement).

Année 2020-2021

Le projet Portail – Transformation numérique de l'offre de services (phase 1) a été lancé en octobre 2019. Le tableau suivant présente les **coûts réels du début du projet jusqu'au 31 janvier 2021**. Ces coûts comprennent notamment l'harmonisation visuelle du Carnet santé Québec avec le site Web de la RAMQ et la réflexion sur la vision. Le projet se termine au 31 mars 2021 et les dépenses s'effectuent en ce moment seulement sur le volet 3 « Tableau de bord ». Le projet a rencontré ses objectifs budgétaires. Le budget autorisé était de 3,5 M\$.

	Coûts réels au 31 janvier 2021
1. Mise en place des outils numériques	480 007,00 \$
• Configuration des paramètres de logiciels (affaires + TI)	
• Acquisition du produit (TI)	
• Licence du CMS (Drupal) (TI)	
2. Services numériques	1 434 135,00 \$
• Site Web optimisé	
• 13 contenus Web en navigation assistée	
• Optimisation de parcours client pour 3 services	
• Intégration entre le Portail citoyen et Carnet santé	
• Laboratoire client	
3. Tableau de bord et mesure d'expérience client	112 823,00 \$
4. Gestion de projet (15 %)	312 523,00 \$
Total avant contingence	2 339 488,00 \$
5. Contingence (15 %)	- \$
Grand total	2 339 488,00 \$
Avancement % (sans la contingence)	75,3 %

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

- f) Fréquence journalière, hebdomadaire et mensuelle des visites (nombre de « hits »).
Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.
- g) Fréquence moyenne de mise à jour
Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.
- h) Responsable du contenu sur le site
Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.
- i) Les noms de domaines réservés
Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.
- j) Les coûts liés à la réservation de noms de domaines
- Année 2020-2021 : 48,22 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 34

Nominations, pour 2020-2021, de mandataires, d'émissaires, de négociateurs, de médiateurs, de commissaires, d'experts, d'enquêteurs et sans en restreindre la portée :

- a) la liste;
- b) le nom de la personne;
- c) les mandats de chacune de ces personnes;
- d) le détail des contrats octroyés pour chaque mandat;
- e) le résultat du travail effectué;
- f) les échéances prévues;
- g) les sommes impliquées.

RÉPONSE NO 34

La réponse à cette question est fournie à la question générale 8 de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 35

Pour 2020-2021, les dépenses effectuées par ministère pour les tournées, les visites ou rencontres ministérielles et sous ministérielles dans les régions du Québec, en précisant :

- a) les régions et les villes visitées ;
- b) les personnes et organismes rencontrés ;
- c) pour les organismes, les noms et les titres des dirigeants et des fonctionnaires concernés et autres participants ;
- d) les raisons du déplacement;
- e) l'itinéraire et les dates du départ et/ou du retour ;
- f) les coûts ventilés ;
- g) le cas échéant, tout autre coût ventilé par poste : frais d'hébergement, frais de repas, autres frais, etc.

RÉPONSE NO 35

Cette question ne s'applique pas à la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 36

La liste exhaustive de tous les mandats et dossiers et de toutes les activités confiées à chaque adjoint parlementaire des membres du Conseil des ministres pour 2020-2021 :

- a) le détail des mandats;
- a) le coût (déplacements, etc.);
- b) le nombre de ressources affectées;
- c) le nombre de rencontres;
- d) le nombre d'ETC affecté à chaque mandat en indiquant leur fonction et leur titre.
- f) l'objet;
- g) les dates.

RÉPONSE NO 36

Cette question ne s'applique pas à la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 37

Liste des entités administratives créées, fusionnées, scindées ou abolies sous la responsabilité du ministère en précisant les coûts de transition et les coûts de formation.

.....

RÉPONSE NO 37

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 38

La liste des ententes et leur nature, signées en 2020-2021 entre le ministère ou l'organisme et le gouvernement fédéral ou d'autres provinces canadiennes, dont la signature a été permise à la suite d'une autorisation obtenue en vertu des articles 3.11, 3.12 ou 3.12.1 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif ou d'une exclusion obtenue en vertu du premier alinéa de l'article 3.13 de cette même loi.

RÉPONSE NO 38

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Québec aux relations canadiennes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 39

Le détail des crédits périmés et reportés pour chaque ministère et organisme par année budgétaire, et ce, pour l'année financière 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022.

RÉPONSE NO 39

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 40

L'inventaire complet des services tarifés que le ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère offrent aux citoyens et les tarifs qu'ils exigent. Le coût unitaire de chacun de ceux-ci. La liste de tous les revenus autonomes (tarifs, permis, droits, redevances, etc.) du ministère et des organismes gouvernementaux qui relèvent du ministère pour les trois dernières années et les projections pour l'année 2021-2022.

RÉPONSE NO 40

L'information concernant la Politique de financement des services publics sera présentée au Rapport annuel de gestion 2020-2021 de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 41

Pour chaque ministère et organisme, une copie du plan de réduction des dépenses de fonctionnement pour 2020-2021 demandé par le Secrétariat du Conseil du Trésor, et confirmé par le gouvernement en janvier 2020 pour 2021-2022.

RÉPONSE NO 41

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC****- Réponses aux questions générales -**

QUESTION NO 42

Pour chaque ministère et organisme public, les sommes reçues en 2020-2021, ainsi que les prévisions pour 2021-2022 et 2022-2023, en provenance du gouvernement fédéral ou d'un autre gouvernement. Indiquer de façon ventilée pour chaque programme, entente ou autre, les sommes reçues, la ou les dates des versements et à quelles fins elles ont été consacrées par le ministère ou l'organisme.

RÉPONSE NO 42

**Facturation pour les services hospitaliers rendus au Québec
à des résidents des autres provinces – 2020-2021**

Province	Total facturé ¹
Alberta	2 457 626 \$
Colombie-Britannique	1 273 215 \$
Île-du-Prince-Édouard	363 115 \$
Manitoba	606 018 \$
Nouveau-Brunswick	7 768 038 \$
Nouvelle-Écosse	512 185 \$
Nunavut	1 000 458 \$
Ontario	15 199 086 \$
Saskatchewan	346 827 \$
Terre-Neuve-et-Labrador	663 485 \$
Territoires du Nord-Ouest	10 257 \$
Yukon	19 353 \$
TOTAL	30 219 663 \$

¹ Données au 28 février 2021

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 43

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2020-2021, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes au rendement et des bonis.

RÉPONSE NO 43

Aucun montant n'a été versé pour des primes au rendement et des bonis applicables à l'exercice 2020-2021.

Aucun paiement n'a été versé au personnel d'encadrement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 44

Pour chaque cabinet ministériel, fournir pour l'année financière 2020-2021 le montant total des primes au rendement et des bonis versés au personnel de cabinet.

RÉPONSE NO 44

Cette question ne s'applique pas à la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 45

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, institutions, etc.), fournir pour l'année financière 2020-2021, en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.), le montant total des primes de départ (allocations de transition), incluant les montants versés pour bris de contrat.

RÉPONSE NO 45

Aucune prime de départ n'a été octroyée en 2020-2021.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 46

Pour chaque ministère et organisme dont les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'État, comités, conseils, institutions, etc., fournir pour l'année financière 2020-2021 le montant total et la ventilation par catégorie d'emploi des augmentations de salaire.

RÉPONSE NO 46

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 47

Pour 2020-2021, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, à qui les salaires sont versés sans qu'aucune fonction ou tâche leur soit assignée. Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions ;
- b) fournir la liste des salaires versés et préciser le montant total dépensé par le ministère ou l'organisme.

RÉPONSE NO 47

Il n'y a pas de cadres, de dirigeants de la fonction publique, incluant les sous-ministres, qui reçoivent un salaire sans qu'aucune fonction ou tâche ne leur soit assignée.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 48

Pour 2020-2021, le nombre de cadres, de dirigeants de la fonction publique incluant les sous-ministres, ayant été déplacés de leurs fonctions. Pour chaque personne :

- a) fournir la liste des noms, des fonctions précédentes occupées et la date de cessation des fonctions ;
- b) fournir la liste des salaires versés.

RÉPONSE NO 48

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Conseil exécutif.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 49

La liste exhaustive des programmes ministériels existants à la fin de l'année financière 2020-2021 et qui n'ont pas été reconduits intégralement en 2021-2022. Pour chacun de ces programmes existants en 2020-2021, donner le coût de reconduction intégral et la dépense prévue aux crédits 2021-2022, en incluant les programmes qui ont été abolis et pour lesquels la dépense sera nulle.

RÉPONSE NO 49

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

– Réponses aux questions générales –

QUESTION NO 50

Indiquer les nouvelles initiatives ou toutes majorations apportées à un programme existant, les montants en cause ainsi que les mesures prises pour dégager les sommes nécessaires à leur financement.

RÉPONSE NO 50

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 51

Nombre d'employés ou ETC affectés au Plan Nord en 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.

.....

RÉPONSE NO 51

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 52

Ventilation du budget du ministère consacré au Plan Nord pour 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.

.....

RÉPONSE NO 52

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 53

Nombre d'employés ou ETC affectés à la Stratégie maritime pour 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.

.....

RÉPONSE NO 53

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 54

Ventilation du budget du ministère consacrée à la Stratégie maritime pour 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.

RÉPONSE NO 54

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 55

Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds vert.

.....

RÉPONSE NO 55

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 56

Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds des ressources naturelles/Fonds Énergie.

.....

RÉPONSE NO 56

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 57

Liste des aides financières accordées en vertu de programmes financés par le Fonds du Plan Nord.

.....

RÉPONSE NO 57

La réponse à cette question sera transmise par la Société du Plan Nord.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 58

Pour chacune des cinq années, les sommes allouées à l'externe pour tout type de service juridique et préciser la raison pour laquelle les services ont été traités à l'externe ainsi que les professionnels qui ont donné ces services.

RÉPONSE NO 58

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Justice pour tous les ministères en divulguant les informations accessibles au sujet des contrats de services juridiques autorisés par la ministre de la Justice durant l'année financière, en indiquant notamment les honoraires approuvés dans la gestion de ces contrats.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 59

Concernant les dépenses en informatique, pour chacun des ministères et organismes (incluant les agences, sociétés, établissements, institutions ou autres) :

- a) la dépense totale (opération et capital);
- b) les grands dossiers en cours;
- c) le nombre d'employés attitrés aux dossiers informatiques;
- d) préciser le nombre en équivalent ETC et comparaison entre le nombre de ressources internes et externes dans le domaine des TI;
- e) le nombre de consultants externes attitrés aux dossiers informatiques.

RÉPONSE NO 59

- a) Informations provenant de la Programmation des investissements et des dépenses, pour 2020-2021 :
Dépense totale : 102 542,4 k\$
- b) Les informations sont disponibles au tableau de bord
(site Internet – <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/>)
- c) Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.
- d) La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.
- e) Veuillez référer à la question générale n° 11.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 60

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'État, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2020-2021, le montant total de la masse salariale en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

RÉPONSE NO 60

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 61

Pour chaque ministère et organisme (y compris les agences, sociétés d'état, établissements, bureaux, organismes de l'état, comités, conseils, etc.), fournir pour 2020-2021 le taux d'absentéisme en ventilant par catégorie d'emploi (cadres, professionnels, fonctionnaires, etc.).

RÉPONSE NO 61

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 62

Pour chaque ministère et organisme, liste de tous les rapports (d'évaluation, de vérification, d'enquête ou autres), études, avis, analyses, etc., produits par le ministère ou commandés à un organisme ou une firme externe en 2020-2021 en indiquant pour chacun :

- a) le sujet ;
- b) la ou les raisons pour lesquelles il a été produit ou commandé ;
- c) les coûts reliés à sa réalisation ;
- d) le nom de l'organisme ou de la firme externe, s'il y a lieu.

Préciser, pour chacun, s'il découle d'une demande du ministre ou du cabinet ministériel.

RÉPONSE NO 62

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 63

Pour chaque ministère et organisme public incluant les cabinets ministériels et membres du conseil des ministres, le nombre total de personnes ayant bénéficié du paiement de cotisation à une association (ordre ou corporation) professionnelle en vertu de la Directive concernant le paiement par le gouvernement de cotisations à des associations (6-79) du Conseil du trésor ou de toute autre directive permettant un remboursement de ces cotisations, ventilé par association, ordre ou corporation professionnelle en indiquant :

- a) la dépense totale relative au paiement des cotisations ;
- b) la liste des associations, ordres ou corporations professionnels auxquels le gouvernement du Québec a versé un paiement pour cotisation ;
- c) la liste des employés, cadres, dirigeants, ministres et juges ayant bénéficié de cet avantage.

RÉPONSE NO 63

Réponses pour a) et b)

Voir tableau à la page suivante

Exception à la sous-question c), qui semble non pertinente à l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC**

- Réponses aux questions générales -

Ordre professionnel	Montant 2020-2021
Barreau du Québec	48 545,39 \$
Chambre des notaires du Québec	1 803,65 \$
Ordre des comptables professionnels agréés du Québec	1 115,50 \$
Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec	455,04 \$
Ordre des architectes du Québec	1 264,98 \$
Collège des médecins du Québec	19 848,00 \$
Ordre des pharmaciens du Québec	42 245, 44 \$
Total	114 321,56 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 64

La liste de toute rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, de rencontres diplomatiques ou de sommets gouvernementaux, de grandes rencontres politiques et de négociations importantes, de toute nature, auxquelles a pris part le ministère ou organisme. Pour chaque rencontre, indiquer la date, la nature, et le lieu de la rencontre.

RÉPONSE NO 64

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 65

Pour chaque rencontre d'accueil de dignitaires étrangers en visite au Québec, pour chaque rencontre diplomatique et sommet gouvernemental, pour chaque grande rencontre politique et négociation importante de toute nature auxquels prend part le gouvernement du Québec, indiquer :

- a) La date ;
- b) La nature ;
- c) Les participants ;
- d) Si l'événement a eu lieu sur le territoire de la Capitale-Nationale, conformément à l'article 4 de la Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec.

RÉPONSE NO 65

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 66

Pour tout sondage ou enquête d'opinion réalisés par le ministère ou l'organisme, indiquer :

- a) La date ;
- b) La nature ;
- c) Les questions posées ;
- d) Les réponses ;
- e) La firme retenue ;
- f) Les coûts.

RÉPONSE NO 66

e) et f)

Liste des contrats octroyés pour les sondages en 2020-2021

Coût total	Firme retenue
2 950 \$	Les mauvais garçons Inc.
35 103 \$	DIALOG

Exception aux sous-questions a), b), c) et d), qui semblent non pertinentes à l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 67

Pour toutes dépenses publicitaires réalisées par le ministère ou l'organisme, indiquer :

- a) le pourcentage de ces dépenses réalisées au sein de médias communautaires et le montant ;
- b) le pourcentage de ces dépenses réalisées sur Internet et les médias sociaux et le montant.

RÉPONSE NO 67

- a) Aucune dépense n'a été faite dans les médias communautaires en date du 28 février 2021.
- b) Aucune publicité sur Internet et les médias sociaux n'a été réalisée dans le présent exercice financier en date du 28 février 2021.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 68

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique jeunesse du Québec en 2020-2021.

.....

RÉPONSE NO 68

Cette question ne s'applique pas à la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 69

Au sujet du transfert d'emplois gouvernementaux en région, fournir tout scénario et étude réalisée par le ministère ou l'organisme ainsi que toute action réalisée en 2020-2021.

RÉPONSE NO 69

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 70

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme au sujet de la reconnaissance des acquis et des compétences des personnes immigrantes en 2020- 2021.

.....

RÉPONSE NO 70

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 71

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2020-2021.

RÉPONSE NO 71

La liste des contrats octroyés par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels en 2020-2021, s'il en est, est présentée à la réponse à la question 8.

En ce qui concerne les actions réalisées par le ministère ou l'organisme visant la protection des renseignements personnels, nous vous informons que, suivant le deuxième alinéa de l'article 29 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1), nous nous devons de refuser de confirmer l'existence ou de donner communication de renseignements dont la divulgation aurait pour effet de réduire l'efficacité d'un programme, d'un plan d'action ou d'un dispositif de sécurité destiné à la protection d'un bien ou d'une personne.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 72

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme dans le cadre de la Politique culturelle du Québec en 2020-2021.

.....

RÉPONSE NO 72

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Culture et des Communications.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 73

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet des recommandations de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

RÉPONSE NO 73

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat aux affaires autochtones.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 74

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet des recommandations du rapport de la Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec (Rapport Viens).

RÉPONSE NO 74

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat aux affaires autochtones.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 75

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits 2017-2022 « Faire plus, faire mieux ».

RÉPONSE NO 75

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat aux affaires autochtones.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 76

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du plan d'action interministériel en dépendance 2018-2028, « Prévenir, réduire et traiter ».

.....

RÉPONSE NO 76

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 77

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action interministériel 2017-2021 de la Politique gouvernementale de prévention en santé.

RÉPONSE NO 77

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 78

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2018-2023 :
« Contre la violence conjugale, Agissons ».

RÉPONSE NO 78

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat à la condition féminine.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 79

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la stratégie d'action en matière d'immigration, de participation et d'inclusion 2016-2021 : « Ensemble, nous sommes le Québec ».

RÉPONSE NO 79

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 80

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie nationale sur la main-d'oeuvre 2018-2023.

.....

RÉPONSE NO 80

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 81

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action pour la main d'œuvre.

.....

RÉPONSE NO 81

La réponse à cette question sera transmise par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 82

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action 2018-2023 : « Un Québec pour tous les âges »

.....

RÉPONSE NO 82

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 83

Toutes sommes dépensées et action réalisée par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2022.

RÉPONSE NO 83

L'information concernant le plan d'action gouvernemental de contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires 2018-2022 sera présentée au Rapport annuel 2020-2021 des ministères et organismes assujettis à la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 84

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action gouvernemental en matière d'allègement réglementaire et administratif 2020-2025.

RÉPONSE NO 84

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 85

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'agriculture durable 2020-2030.

RÉPONSE NO 85

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 86

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2020-2025.

.....

RÉPONSE NO 86

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 87

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action pour la croissance et les technologies propres 2018-2023.

.....

RÉPONSE NO 87

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 88

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat – Oser entreprendre 2017-2022.

.....

RÉPONSE NO 88

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 89

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022.

RÉPONSE NO 89

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 90

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie québécoise des sciences de la vie 2017-2027.

RÉPONSE NO 90

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 91

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie québécoise de l'aérospatiale 2016-2026.

.....

RÉPONSE NO 91

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 92

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action en économie numérique 2016-2021.

.....

RÉPONSE NO 92

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 93

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie maritime 2015-2030.

.....

RÉPONSE NO 93

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Transports du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 94

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie québécoise de développement de l'aluminium 2015-2025..

.....

RÉPONSE NO 94

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 95

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie de développement de l'industrie québécoise des produits forestiers 2018-2023.

RÉPONSE NO 95

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 96

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan d'action de la politique internationale du Québec 2018-2020.

.....

RÉPONSE NO 96

La réponse à cette question sera transmise par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 97

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan pour une économie verte 2020-2030.

.....

RÉPONSE NO 97

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 98

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020.

RÉPONSE NO 98

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 99

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030.

.....

RÉPONSE NO 99

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 100

Toutes sommes dépensées et actions réalisées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique du Québec.

RÉPONSE NO 100

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 101

Toutes actions, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la conciliation travail-famille.

.....

RÉPONSE NO 101

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 102

Toute action, note, ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 en application de l'analyse différenciée selon les sexes (ADS)

.....

RÉPONSE NO 102

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 103

Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de l'électrification des transports.

.....

RÉPONSE NO 103

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 104

Toute action, note ou analyse réalisée par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de la rétention des travailleurs d'expérience.

.....

RÉPONSE NO 104

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 105

Au sujet des mesures de télétravail ou de travail à distance, en 2020-2021, au sein du ministère ou de l'organisme :

- a) nombre d'employés au total en ayant bénéficié ;
- b) nombre d'employés en bénéficiant toujours au 31 mars 2021 ;
- c) proportion de l'effectif total du ministère ou de l'organisme en ayant bénéficié.

RÉPONSE NO 105

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 106

Coût total des primes COVID-19 accordées au sein du ministère ou de l'organisme, montant individuel de ces primes et nombre d'employés qui en ont bénéficié en 2020-2021.

.....

RÉPONSE NO 106

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 107

Nombre de mises à pieds et de non-renouvellement de contrats découlant de la pandémie de la COVID-19, au sein du ministère ou de l'organisme, en 2020-2021.

RÉPONSE NO 107

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 108

Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 au sujet de l'acquisition de matériel pour fins de télétravail (Tablettes, cellulaires, aménagement de bureau, remboursement de frais d'internet, etc.)

RÉPONSE NO 108

Veillez vous référer à la question générale n° 8 de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 109

Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 en matière de sécurité informatique en spécifiant précisément les sommes dépensées en frais de consultants en sécurité informatique.

RÉPONSE NO 109

Veillez vous référer à la question générale n° 8 de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 110

Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 pour l'acquisition de services de vidéo-conférence (ZOOM, Teams, etc.) :

- a) liste des contrats ;
- b) nom du fournisseur ;
- c) montant déboursé.

RÉPONSE NO 110

Veillez vous référer à la question générale n° 8 de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 111

Sommes dépensées par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 en matière de remboursement aux employés pour l'achat de matériel requis pour le télétravail.

.....

RÉPONSE NO 111

Aucune somme dépensée en date du 28 février 2021.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 112

Nombre d'employés ayant été absent du travail pour cause de quarantaine liée à la COVID-19 ou en retrait préventif lié à la COVID-19 au sein du ministère ou de l'organisme en 2020-2021 ainsi que l'estimation des coûts en découlant.

RÉPONSE NO 112

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 113

Concernant toute mesure de soutien aux employés en matière de santé mentale, au sein du ministère ou de l'organisme en 2020-2021 :

- a) les sommes dépensées ;
- b) le nombre de demandes au Programme d'aide aux employés (PAE);
- c) les sommes dépensées spécifiquement en ressources externes en la matière.

RÉPONSE NO 113

- a) 30 806,32 \$.
- b) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- c) La RAMQ n'a aucun contrat de moins de 25 000 \$.

Les informations relatives aux contrats octroyés à des firmes externes sont disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://www.seao.ca/> ainsi qu'aux engagements financiers de 25 000 \$ et plus qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 114

Concernant l'achat de matériel de protection individuel par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 :

- a) total des dépenses réalisées ;
- b) type de matériel de protection acquis (gants, gels, visières, etc.) ;
- c) liste des fournisseurs retenus ;
- d) coûts d'installation ;
- e) liste des contrats accordés et montants déboursés ;
- f) si les contrats ont été accordés de gré à gré, en fournir le motif.

RÉPONSE NO 114

Voir la réponse à la page suivante.

Exception à la sous-question e), qui semble non pertinente à l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC**

- Réponses aux questions générales -

Achat de matériel de protection individuel pour l'année 2020-2021

Type de matériel (blouses, gants, gel, lingettes, masques, etc.)	Nom du fournisseur	Coût
Gants et masques	Franklin Empire	1 039,90 \$
Gants	Dufort et Lavigne	292,45 \$
Masques	Dufort et Lavigne	799,00 \$
Gel	Service Sanitaire Frontenac	5 302,50 \$
Gel	Grainger	1 201,98 \$
Gel	Produits sanitaires Lépine	4 889,16 \$
Lingettes	Service Sanitaire Frontenac	2 594,31 \$
Lunettes de protection	Dufort et Lavigne	137,50 \$
Visières	Dufort et Lavigne	333,60 \$
Visières	Franklin Empire	269,50 \$

f) Il s'agit tous de contrat de gré à gré. Un contrat d'approvisionnement peut être conclu de gré à gré si le montant est inférieur aux seuils d'appel d'offres déterminés par les accords de libéralisation. Pour les contrats de plus de 25 000\$, l'information se trouve aux engagements financiers qui feront l'objet d'une étude particulière par la Commission de l'administration publique et ces informations sont aussi disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 115

Concernant l'entretien ménager et la désinfection des locaux du ministère ou de l'organisme en 2020-2021, fournir :

- a) le total des sommes dépensées ;
- b) le nom des fournisseurs retenus ;
- c) liste des contrats.

RÉPONSE NO 115

Pour l'immeuble qui est la propriété de la Régie de l'assurance maladie du Québec :

- a) Total des sommes dépensées : 349 782,50 \$.
- b) Le nom des fournisseurs retenus :
 - Services sanitaires Frontenac.
- c) La liste des contrats :
 - Services d'entretien ménager au 1125, Grande Allée Ouest, Québec.

Pour les espaces occupés par la Régie pour lesquels elle n'est pas propriétaire :

La réponse à cette question sera transmise par la Société québécoise des infrastructures, et ce, pour tous les ministères et organismes logés dans un immeuble dont celle-ci est propriétaire.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 116

Fournir chaque avis reçu par le ministère ou l'organisme de la part de la Direction nationale de la Santé publique, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) ou, en lien avec la pandémie de la COVID-19.

RÉPONSE NO 116

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 117

Coût total de mise en place de mesures découlant des visites de la CNESST dans les locaux du ministère ou de l'organisme ainsi qu'une liste des recommandations effectuées.

.....

RÉPONSE NO 117

Il n'y a eu aucun coût pour la mise en place de mesures découlant des visites de la CNESST en 2020-2021.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 118

Nombre de plaintes reçues par le ministère ou l'organisme en 2020-2021 en lien avec la pandémie de COVID-19. (Préciser le nombre de plaintes provenant des employés et le nombre de plaintes provenant du public)

RÉPONSE NO 118

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 119

Consignes et directives données aux employés des cabinets ministériels en lien avec la pandémie de COVID-19 et leur présence au bureau en 2020-2021.

.....

RÉPONSE NO 119

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2020-2021

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 120

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un ministère ou un organisme en 2020-2021 et qui ont fait l'objet d'une autorisation du sous-ministre, comme il est prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, en indiquant :

- a) le nombre d'autorisations ;
- b) le nom du professionnel ou de la firme faisant l'objet de cet octroi ;
- c) le nom de tous les sous-traitants associés au contrat et faisant l'objet de cet octroi ;
- d) le montant accordé ;
- e) les motifs de la demande ;

RÉPONSE NO 120

Les sous-questions a) et c) semblent non pertinentes à l'étude des crédits.

b) d) e) Aucun contrat octroyé en 2020-2021 n'a fait l'objet d'un supplément comme prévu à l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics.

Ces informations sont toutefois disponibles sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec : <https://seao.ca/>.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 121

Liste détaillée de tous les contrats accordés en vertu des articles 118 et 123 de la Loi sur la santé publique, en indiquant :

- a) le nom du professionnel ou de la firme ;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat, leur mandat et le résultat (rapport ou document final) ;
- c) le coût ;
- d) l'état de prestation des services ;
- e) l'échéancier.

.....

RÉPONSE NO 121

La RAMQ n'a octroyé aucun contrat en vertu de ces articles.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 122

Liste ventilée par bénéficiaire et par mode d'octroi (soumission publique, sur invitation ou contrat négocié) de tous les contrats octroyés par un cabinet ministériel en 2020-2021, en indiquant :

- a) les noms du professionnel ou de la firme ;
- b) les noms de tous les sous-traitants associés au contrat ;
- c) leur mandat et le résultat (rapport ou document final) ;
- c) le coût ;
- d) l'échéancier ;
- e) dans le cas d'un octroi par soumission, les noms des soumissionnaires et le montant des soumissions.

RÉPONSE NO 122

Cette question ne s'applique pas à la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 123

Nombre de demandes d'accès à l'information par ministère et organisme en 2020-2021 :

- a) le montant total facturé et récolté découlant des demandes d'accès à l'information ;
- b) le nombre de refus (avec mention de la raison ou de l'article) ;
- c) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 20 jours ;
- d) le nombre de demandes ayant été traitées dans un délai de 30 jours.

RÉPONSE NO 123

L'information concernant les demandes d'accès à l'information sera présentée au Rapport annuel 2020-2021 de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 124

La liste des personnes et le mandat des comités formés par le Conseil exécutif, les ministères et organismes ainsi que les honoraires versés à ces personnes.

.....

RÉPONSE NO 124

Voir la réponse à la page suivante.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

Voici la liste des comités sous la responsabilité entière ou partagée de la Régie.

Nom du comité	Mandat	Nom des personnes	Honoraires
Comité de gouvernance de l'Institut de la pertinence des actes médicaux (IPAM)	Adopter des mesures de pertinence des actes médicaux, ainsi que des projets de réinvestissement visant la modernisation de la pratique en médecine spécialisée et l'amélioration de l'accès aux services de ladite médecine spécialisée.	Marie-Pierre Legault	Aucun
Comité consultatif sur la détermination des coûts des orthèses et prothèses au Tarif	Le comité consultatif assure le suivi des travaux sur la détermination des coûts des orthèses-prothèses au tarif.	Marie-Josée Lapointe Richard Marquis	Aucun
Comité de coordination des ententes interprovinciales en assurance- santé (CCEIAS)	Déterminer la couverture interprovinciale et interterritoriale des soins de santé conformément à la <i>Loi canadienne sur la santé</i> . Superviser et faciliter les ententes bilatérales sur les services hospitaliers, fixer les tarifs des services, élaborer les politiques et règles connexes, traiter les questions de facturation, d'inscription et d'admissibilité aux régimes d'assurance santé.	Marie-Josée Lapointe Richard Marquis	Aucun
Comité conjoint d'évolution et d'application des programmes d'aides techniques	Échanger sur les problématiques d'évolution et d'application vécues dans les établissements pour les différents programmes d'aides techniques. Partage d'information.	Annie Moreau	Aucun
Comité exécutif MSSS-RAMQ	Comité dans lequel les représentants de la RAMQ et du MSSS discutent des projets en cours (principalement DSQ et Carnet santé).	Gaël Ségal Sylvie Landry	Aucun
Comité stratégique MSSS-RAMQ	Comité dans lequel les représentants de la RAMQ et du MSSS discutent des projets en cours (principalement DSQ et Carnet santé).	Sylvie Landry François Boulanger	Aucun
Table d'architecture conjointe MSSS-RAMQ	Le comité a le mandat de faciliter le partage d'informations et de réflexions entre le MSSS et la RAMQ au regard des visions, orientations et architectures globales et tactiques.	Karine Duchesne François Boulanger Mona-Sophie Desmanche Redha Chorfi Julie Vaillancourt	Aucun
Comité des ressources informationnelles du MSSS	Comité de suivi sous la responsabilité de la DGTI avec des directeurs des RI du réseau.	Sylvie Landry	Aucun

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

Nom du comité	Mandat	Nom des personnes	Honoraires
Comité de surveillance des usages inappropriés	Effectuer l'analyse des usages potentiellement inappropriés par les intervenants et les organismes autorisés afin de s'assurer qu'ils respectent les règles entourant la consultation du DSQ.	Johanne Mercier Paul-Emmanuel Njiki Njiki	Aucun
Comité stratégique des projets SQIN1 et SQIN2	Suivi et arrimage des deux projets sous la responsabilité de l'ITQ.	Gaël Ségal Pierre Lafleur Sylvie Landry	Aucun
Comité directeur du projet SQIN1	Suivi et arrimage des deux projets sous la responsabilité de l'ITQ.	Sylvie Landry	Aucun
Comité conjoint MSSS-RAMQ-SAAQ-MFQ directeur sur les soins de santé	Évaluation du coût des services de santé résultant des accidents de la route au Québec.	Nabil Ben Abid Pier-Olivier Cliche Simon Garant	Aucun
Table opérationnelle RAMQ-AQPP	Échanges sur les dossiers et enjeux opérationnels de chacun des organismes.	Nathalie Isabelle Suzanne Berthiaume Lynn Gagnon Louise-Andrée Marceau Sonia Fiset Mario Godin	Aucun
Comité RAMQ-MSSS-INESSS en assurance médicaments	Assurer une opérationnalisation efficace et efficiente du RGAM au bénéfice de la population du Québec.	Suzanne Berthiaume Alain Albert	Aucun
Forum d'échanges entre l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires (AQPP)	Échanger sur différents enjeux de nature stratégique et tactique dans le secteur des médicaments et des services pharmaceutiques.	Marie-Pierre Legault Michel Poulin Suzanne Berthiaume	Aucun
Comité des partenaires sur le régime public d'assurance médicaments	Le comité a comme objectif d'assurer une compréhension commune du régime public d'assurance médicaments, en particulier des mesures des médicaments d'exception et du patient d'exception, ainsi que des rôles et responsabilités des administrateurs du régime que sont l'INESSS et la Régie.	Suzanne Berthiaume Alain Albert Sandra Hébert	Aucun

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

Nom du comité	Mandat	Nom des personnes	Honoraires
Forum entre le Collège des médecins et la Régie de l'assurance maladie	Forum de discussion sur des sujets d'intérêts communs liés à l'exercice des mandats respectifs (frais facturés aux personnes assurées, déontologie médicale etc.).	Bruno Rainville Isabelle Lefrançois Pierre Frenette	Aucun
Comité de conciliation (Fédérations et associations)	Discuter des dossiers de conciliation en litige suivant une contestation de la décision rendue en révision. La fédération ou l'association en cause effectue une recommandation auprès de la RAMQ et la décision finale est rendue par la RAMQ. Le recours suivant une décision rendue en conciliation est l'arbitrage.	Isabelle Groleau Nathalie Brien Médecin de la Direction des professionnels de la santé (RAMQ) selon le dossier de conciliation	Aucun
Forum d'échanges entre la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec	Échanger sur différents enjeux de nature stratégique et tactique dans le secteur de la rémunération des médecins.	Marie-Pierre Legault Simon Canuel Pierre Frenette Mario Godin Bruno Rainville	Aucun
Forum d'échanges entre la Fédération des médecins spécialistes du Québec	Échanger sur différents enjeux de nature stratégique et tactique dans le secteur de la rémunération des médecins.	Marie-Pierre Legault Simon Canuel Pierre Frenette Mario Godin Bruno Rainville	Aucun
Comité interministériel IaaS-PaaS Comité consultatif clientèle du programme CCTI	Assurer la diffusion d'informations sur les stratégies gouvernementales entourant l'infonuagique Réaliser certains travaux, dont la mise à jour des orientations infonuagiques diffusées par le Secrétariat du conseil du Trésor. Agir en tant que comité de coordination de la stratégie d'adoption de l'infonuagique par les organismes publics (Programme CCTI).	Martin Lavoie Yves Nadeau Mario Grenier	Aucun
Comité experts GAMF RAMQ- MSSS	Échanger sur les différents enjeux, prioriser les demandes et collaborer à la mise en œuvre des actions structurantes qui visent à améliorer le fonctionnement à long terme du GAMF.	Sonia Dufour William Girard Toupin	Aucun

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC****- Réponses aux questions générales -**

Nom du comité	Mandat	Nom des personnes	Honoraires
Comité interministériel sur la couverture des enfants de parents au statut migratoire précaire	Évaluer et recommander des solutions pour répondre à une recommandation du Protecteur du citoyen concernant la couverture d'assurance maladie pour les enfants nés au Québec de parents au statut migratoire précaire Les travaux du comité ont débuté au printemps 2019 pour prendre fin à l'automne 2019 lors du dépôt d'un rapport à la ministre.	Richard Marquis	Aucun
Comité directeur du programme de procréation assistée (PMA)	Contribuer à la planification et à l'organisation des travaux en lien avec PMA (RAMQ et MSSS).	Stéphane Drapeau Dominic Brochu	Aucun

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 125

Pour la préparation des projets de loi, des politiques, des stratégies ou des consultations gouvernementales, indiquer, pour chaque type, si une entente de confidentialité a été requise par le ministère ou le cabinet auprès des partenaires. Le cas échéant, pour chacun des types visés, fournir la liste des partenaires engagés ainsi que ladite entente.

RÉPONSE NO 125

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 126

Pour le ministère et chacun de ses organismes, en 2020-2021, indiquer le nombre de divulgations d'actes répréhensibles reçues, le nombre d'enquêtes (débutées, en cours ou terminées), ainsi que le nombre de divulgations fondées, y compris celles ayant mené à des mesures correctives. Préciser, pour chaque divulgation, la catégorie d'actes répréhensibles visée à l'article 4 de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (2016, chapitre 34).

RÉPONSE NO 126

L'information concernant les divulgations d'actes répréhensibles sera présentée au Rapport annuel 2020-2021 des ministères et des organismes ainsi qu'au Rapport annuel d'activités 2020-2021 du Protecteur du citoyen.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 127

Nombre de postes ouverts pour les années financières 2019-2020 et 2020-2021 ; et nombre de postes comblés pour chaque catégorie d'emploi présente au sein du ministère.

RÉPONSE NO 127

Veillez vous référer à la question n° 15m de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 128

Veillez indiquer les montants qui ont été alloués à la rémunération des stages depuis 2016 :

- a) nombre de stagiaires reçus ;
- b) heures de stages effectués ;
- c) rémunération totale déboursée.

RÉPONSE NO 128

- a) 33 stagiaires ont été accueillis en 2020-2021.
- b) Cette question ne semble pas pertinente à l'étude des crédits.
- c) La rémunération totale déboursée a été de 187 331,26 \$.*
*Données de la paie du 11 mars 2021.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 129

Fournir une description de la dotation de véhicules au sein du ministère ou de l'organisme, ventilée par région et incluant :

- a) nombre total de véhicules ;
- b) le type de véhicules ;
- c) le nombre de véhicules hybrides ;
- d) le nombre de véhicules hybrides rechargeables ;
- e) le nombre de véhicules électriques.

RÉPONSE NO 129

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 130

Veillez fournir une liste des actions effectuées dans le ministère ou l'organisme en lien avec le PACC 2020, pour 2019-2020, incluant :

- a) les sommes dépensées pour chaque action ;
- b) le nombre d'ETC dédiés au suivi ou à la mise en œuvre de chaque action.

RÉPONSE NO 130

La réponse à cette question sera transmise par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 131

Fournir la liste des rencontres avec des représentants autochtones, avec la date de la rencontre, les nations représentées et l'objet de la rencontre.

.....

RÉPONSE NO 131

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions générales -

QUESTION NO 132

Faire une liste de toutes les analyses différenciées selon les sexes (ADS+) effectuées au sein de tous les ministères et tous les organismes. Donner le coût pour effectuer chacune de ces analyses en ETC ou le montant du contrat octroyé.

RÉPONSE NO 132

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat à la condition féminine.

RÉPONSES AUX QUESTIONS PARTICULIÈRES
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 1

Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, sommets, congrès ou autres activités auxquels ont participé les employés de la RAMQ au cours de l'année 2020-2021. Indiquer :

- a) le lieu ;
- b) le coût ;
- c) la ou les dates de participation ;
- d) le nombre de participants ;
- e) le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ;
- f) le nom de la formation ou de l'activité.

RÉPONSE NO 1

L'information fournie en réponse à cette question est incluse dans les informations diffusées sur une base trimestrielle sur le site Internet de la Régie de l'assurance maladie du Québec en vertu du *Règlement sur la diffusion d'information et sur la protection des renseignements personnels* (article 4, paragraphe 22).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC**

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 2

Sommes dépensées en 2020-2021 (et prévisions pour 2021-2022) par la RAMQ pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

RÉPONSE NO 2

Provenance	Dépenses en informatique 2020-2021 (au 28 février 2021)			
	Interne	Externe	ITQ	TOTAL
Logiciels	-	869 529 \$		869 529 \$
Matériel	-	1 772 361 \$		1 772 361 \$
Services informatiques*	-	8 594 577 \$	3 080 844 \$	11 675 421 \$
Services professionnels	-	10 659 417 \$	3 218 696 \$	13 878 113 \$
Total	-	21 895 884 \$	6 299 540 \$	28 195 424 \$

* Contrats d'entretien et d'évolution

Note : Ces coûts tiennent compte des budgets opérationnels seulement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC**

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 3

Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteur à la RAMQ en 2020-2021 et comparaison avec les six années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.

RÉPONSE NO 3**Nombre et répartition des employés occasionnels par secteur**

	2020-2021 Données au 28 février 2021
Secteur	Nombre
Unités relevant du président-directeur général	5
Vice-présidence à l'administration et au soutien à l'innovation	8
Vice-présidence aux services aux personnes assurées	15
Vice-présidence à la rémunération des professionnels	8
Vice-présidence aux technologies de l'information	6

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC**

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

Nombre et répartition des employés occasionnels nommés temporaires¹ par secteur

	2020-2021 Données au 28 février 2021
Secteur	Nombre
Unités relevant du président-directeur général	0
Vice-présidence à l'administration et au soutien à l'innovation	0
Vice-présidence aux services aux personnes assurées	6
Vice-présidence à la rémunération des professionnels	2
Vice-présidence aux technologies de l'information	2

¹ Un employé occasionnel est d'abord nommé employé régulier temporaire pour une période de deux ans avant d'obtenir le statut d'employé régulier permanent.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 4

Ventilation détaillée de toutes les compressions financières prévues de la RAMQ, demandées par le président du Conseil du trésor pour 2021-2022 et fournir le détail de toutes les demandes de compressions demandées auprès du ministère ou de ses organismes. Ventilation, par ministère et organisme ainsi que par compressions prévues.

RÉPONSE NO 4

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC**

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 5

Liste de tous les frais de traduction et des documents traduits pour la RAMQ et chacun de ses organismes en 2020-2021. Fournir la liste des contrats octroyés, le nom des firmes retenues et les coûts.

RÉPONSE NO 5

FRAIS DE TRADUCTION
2020-2021 (1^{er} avril 2020 au 28 février 2021)

DATE	N° de CONTRAT	FIRME RETENUE	MANDAT	Coûts
				2020-2021
2020-04-09	SP20190108	CSF – Composition Sainte-Foy	Traduction anglaise – Site Web Portail citoyen	2 677,62 \$
2020-12-31	SP20180018	Cheryl Leyten Traductrice	Révision linguistique et traduction du français vers l'anglais	169,00 \$
2021-02-10	SP20180018	Cheryl Leyten Traductrice	Révision linguistique et traduction du français vers l'anglais	160,00\$
TOTAL :				3 006,62 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 6

Indiquer pour 2020-2021 :

- a) la liste de tous les concours et tirages effectués ;
- b) les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix ;
- c) l'objectif visé par la tenue de chacun des concours ;
- d) la liste des concours qui ont pris fin.

RÉPONSE NO 6

Aucun concours ou tirage en 2020-2021

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 7

Pour le ministère et chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres qui en relèvent, indiquer pour 2020-2021 :

- a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux affaires publiques ;
- b) le montant dépensé par le département des affaires publiques ;
- c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilés par instance ou organisme.

RÉPONSE NO 7

- a) le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux affaires publiques;**

En date du 28 février 2021 :

21 employés à la Direction des communications, dont 2 postes vacants et 2 personnes en congé de maternité

- b) le montant dépensé par le département des affaires publiques;**

Le montant dépensé par la Direction des communications est de 1 195 508,09 \$, au 28 février 2021.

- c) le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilés par instance ou organisme.**

Cette question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 8

Liste des services médicaux assurés et dépenses effectuées pour chacun de ces services.

RÉPONSE NO 8

Les services médicaux assurés sont ceux qui sont requis au point de vue médical et qui sont rendus par les médecins omnipraticiens et les médecins spécialistes en établissement, en cabinet privé ou au domicile des malades. Ces services sont, entre autres :

- les visites et les examens;
- les consultations;
- les traitements psychiatriques;
- les actes diagnostiques et thérapeutiques;
- la chirurgie;
- la radiologie;
- l'anesthésie.

La plupart des services de laboratoire et certains examens spécialisés, tels l'ultrasonographie, la thermographie, la tomодensitométrie, l'usage des radionucléides in vivo et l'imagerie par résonance magnétique, ne sont assurés qu'en centre hospitalier.

Le tableau de la page suivante présente, pour 2020-2021, les coûts pour ces services assurés.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

Dépenses des services médicaux 2020-2021 *

<u>Type de rémunération</u>	<u>Type de service</u>	<u>000\$</u>	<u>%</u>
Rémunération à l'acte et mixte	Examen et visite	2 737 557	60,7
	Chirurgie Consultation	713 853	15,8
	Diagnostique et thérapeutique (PDT)	607 601	13,5
	Radiologie diagnostique	269 705	6,0
	Médico-administratif	108 283	2,4
	Anesthésie - réanimation	54 777	1,2
	Frais de déplacement	8 165	0,2
	Autres	8 324	0,2
	Sous-total à l'acte (médecine et mixte)	4 508 265	100,0
	Frais de garde	1 059 890	
	Rémunération mixte à forfait	474 146	
	Services de laboratoire	159 964	
	Forfaitaires, Hors Québec, ajustements, ...	183 511	
	TOTAL (rémunération à l'acte et mixte)	6 385 776	
Rémunération à salaire et à la vacation			
Vacation et honoraires forfaitaires		619 993	
Salaire et honoraires fixes		44 343	
Sous-total (salaire et vacation)		664 336	
Rémunération à forfait et à primes			
Forfaits		400 410	
Primes		13 312	
Sous-total (forfaits et primes)		413 722	
Groupe de médecine familiale		92 598	
Avantages prévus au régime			
Mesures incitatives et particulières		116 644	
Assurance responsabilité professionnelle		21 813	
Sous-total (avantages prévus au régime)		138 457	
Autres programmes			
Rémunération des résidents en médecine		289 668	
GRAND TOTAL Services médicaux 2020-2021		7 984 557	

* : dépenses estimées 2020-2021

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

– Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle –

QUESTION NO 9

Liste des médecins en cliniques et laboratoires privés remboursés par la RAMQ, par région, avec le nom et l'adresse professionnelle de chacun.

.....

RÉPONSE NO 9

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 659 du Troisième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 10

Ventilation du budget du programme d'assurance médicaments au 31 mars 2020, coût total de la franchise et de la coassurance, nombre de bénéficiaires pour :

- a) les personnes vivant de la sécurité du revenu et aptes au travail ;
- b) les personnes vivant de la sécurité du revenu et inaptés au travail ;
- c) les personnes âgées, avec supplément du revenu garanti ;
- d) les personnes âgées, avec supplément du revenu garanti maximum ;
- e) les personnes âgées qui ne reçoivent aucun supplément du revenu ;
- f) les adhérents (adultes, étudiants, etc.) ;
- g) autres clientèles.

RÉPONSE NO 10

La période d'avril 2020 à février 2021 est présentée dans le tableau de la page suivante.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

SOMMAIRE DU RÉGIME PUBLIC D'ASSURANCE MÉDICAMENTS
Avril 2020 à février 2021 (*)

	Nombre de participants (****)	Coût brut (M\$)	Coût RAMQ (M\$)	Franchise (M\$)	Coassurance (M\$)
CLIENTÈLE					
PAFDR adulte	105 472	143,6 \$	143,6 \$	- \$	- \$
PAFDR adulte (CSE) (**)	116 804	489,0 \$	489,0 \$	- \$	- \$
PAFDR moins de 18 ans	26 973	15,4 \$	15,4 \$	- \$	- \$
PAFDR étudiant 18-25 ans	3 241	1,8 \$	1,8 \$	- \$	- \$
Sous-total	252 490	649,8 \$	649,8 \$	- \$	- \$
SRG max	28 647	78,5 \$	78,5 \$	- \$	- \$
SRG 94 %	41 297	121,4 \$	121,4 \$	- \$	- \$
SRG partiel	513 266	1 340,2 \$	1 101,7 \$	113,0 \$	125,4 \$
Sans SRG	850 741	1 661,7 \$	1 230,7 \$	171,1 \$	260,0 \$
Sous-total	1 433 951	3 201,8 \$	2 532,3 \$	284,1 \$	385,4 \$
ADHÉRENTS (AD)					
AD adulte	904 799	975,7 \$	728,5 \$	122,6 \$	124,6 \$
AD moins de 18 ans et dépendant handicapé	136 453	68,2 \$	68,2 \$	- \$	- \$
AD étudiant 18-25 ans	24 276	15,6 \$	15,6 \$	- \$	- \$
Sous-total	1 065 528	1 059,5 \$	812,3 \$	122,6 \$	124,6 \$
AUTRES (***)		16,6 \$	13,5 \$	- \$	- \$
TOTAL	2 751 969	4 927,6 \$	4 007,8 \$	406,7 \$	510,0 \$

(*) Excluant les montants des ristournes provenant des ententes d'inscription avec les fabricants de médicaments.

(**) Contraintes sévères à l'emploi.

(***) Autres programmes confiés à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) : MTS, Tuberculose, Achats de lits, Prestation de service pour contraception orale d'urgence, frais d'emballage et transport d'urgence pour les thérapies parentérales, naloxone et pilule abortive.

(****) Nombre de personnes ayant bénéficié du régime public d'assurance médicaments (RPAM)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 11

Indiquer le nombre d'enfants (0 -18 ans) bénéficiant du régime d'assurance médicaments.

.....

RÉPONSE NO 11

Pour l'exercice 2020-2021 (en date du 15 mars 2021 avec les données disponibles jusqu'au 28 février 2021), 163 427 enfants de moins de 18 ans (5,94 % des participants) ont bénéficié du RPAM.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 12

Indiquer la croissance en pourcentage des coûts des médicaments assurés. Ajouter les prévisions pour 2021-2022.

RÉPONSE NO 12

Croissance en pourcentage des coûts de médicaments assurés

	2019-2020
Coûts nets (en M\$)	3 753,6 ¹
Croissance	5,8 %

¹ Tiré du rapport annuel de gestion 2019-2020 à la page 142. Ce montant inclut d'une part, des sommes provenant de l'application des ententes d'inscription conclues entre le ministre de la Santé et des Services sociaux et les fabricants de médicaments innovateurs et, d'autre part, des sommes provenant de l'application de l'Entente conclue entre le ministre de la Santé et des Services sociaux et l'Association canadienne du médicament générique.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 13

Indiquer les coûts ou l'estimation des coûts assumés par le régime général d'assurance médicaments des ristournes offertes par les compagnies pharmaceutiques ou les bannières et pharmacies en 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022.

RÉPONSE NO 13

La réponse à cette question est fournie par le ministère de la santé et des services sociaux à la question particulière n° 31 du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

– Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle –

QUESTION NO 14

Nombre d'entreprises, d'organismes, d'ordres professionnels qui ont abandonné leur régime collectif au profit de la RAMQ.

RÉPONSE NO 14

Depuis sa création en 1996, la Loi sur l'assurance médicaments n'obligeait pas les entreprises, les organismes et les ordres professionnels qui voulaient abandonner leur régime collectif à informer la RAMQ de leur intention. Seuls leurs employés ou membres en étaient informés et ceux-ci devaient s'inscrire à la RAMQ s'ils n'avaient pas accès à un régime privé.

La Loi sur l'assurance médicaments prévoit, depuis 2005, que tout assureur en assurance collective, ou toute personne, qui administre un régime d'avantages sociaux, doit informer la RAMQ de toute modification à un contrat d'assurance collective ou à un régime d'avantages sociaux ayant pour effet de transférer des personnes admissibles couvertes par ce contrat ou ce régime au régime public. Il s'agit habituellement de fermetures d'usine, de grèves ou de lock-out, de mises à pied ou d'abandons de couverture.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 15

Nombre de médicaments génériques qui font exception à la règle d'établissement des prix 60/54 % :

- a) nombre de médicaments génériques dans cette situation ;
- b) montant remboursé par la RAMQ ;
- c) estimation du montant qui a dû être payé par le patient.

RÉPONSE NO 15

Il s'agit des médicaments génériques soumis et non soumis au prix maximum payable¹ (PMP) pendant la période de référence.

Période de référence	Médicaments génériques ²						Total du coût Régie M\$
	PMP			Non PMP			
	Nbre de DIN ³	Coût Régie ⁴ M\$	Excédent assuré ⁵ M\$	Nbre de DIN	Coût Régie M\$	Excédent assuré M\$	
1 ^{er} avril 2020 au 28 février 2021	18	4,1	1,4	5 833	1 255,5	N/A	1 259,6

¹ Le prix maximum payable est le montant maximal que paie la Régie pour un médicament pour les assurés du régime public non exemptés de contribution. Les données présentées correspondent à l'ensemble des médicaments soumis au PMP sans égard à la raison de son application.

² La classification innovateur/générique est faite en fonction de l'indicateur présent dans les bases des données de la Régie au 31 janvier 2019.

³ Un numéro d'identification d'un médicament (DIN) soumis au PMP seulement pour une partie de la période de référence sera compté au niveau des deux colonnes « Nombre de DIN ».

⁴ Coût net payé par la Régie après contribution de l'assuré s'il y a lieu.

⁵ Montant payé par l'assuré non exempté de contribution en plus de sa contribution s'il y a lieu.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 16

Montant remboursé pour des médicaments d'exception.

RÉPONSE NO 16

Pour l'année civile 2020, le montant du composant médicament pour les médicaments d'exception est de 2 005,5 M\$. Ce montant exclut les honoraires payés aux pharmaciens. C'est le coût du composant médicament incluant la marge du grossiste s'il y a lieu.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 17

Concernant l'utilisation des médicaments génériques, et la notion ne pas substituer :

- a) étude d'impact liée à cette mesure ;
- b) estimation des économies annuelles pour 2020-2021 ;
- c) estimation des ressources humaines et financières de la RAMQ pour vérifier la notion « ne pas substituer », pour veiller à la conformité et à l'atteinte des cibles d'économies.

RÉPONSE NO 17

La Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) effectue un suivi périodique de l'utilisation de la mention *Ne pas substituer* (NPS).

Les économies annuelles générées par les nouvelles règles du resserrement du recours à la mention NPS sont estimées à plus de 40 M\$ en terme de coût brut.

La vérification de la conformité et l'atteinte des cibles sont intégrées aux activités courantes réalisées par les ressources de la RAMQ. Ainsi, ces activités ne font pas l'objet de comptabilisation particulière.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 18

Pour la rémunération des médecins omnipraticiens, indiquer :

- a) budget total prévu pour 2021-2022 et indiquer la comparaison avec 2020-2021 ;
- b) ventilation des dépassements estimés pour l'année 2021-2022.

.....

RÉPONSE NO 18

La réponse à cette question est fournie par ministère de la Santé et des Services sociaux à la question particulière n° 4 du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 19

Pour la rémunération des médecins spécialistes, indiquer :

- a) budget total prévu pour 2021-2022 et indiquer la comparaison avec 2020-2021 ;
- b) ventilation des dépassements estimés pour l'année 2021-2022.

RÉPONSE NO 19

La réponse à cette question est fournie par le ministère de la Santé et des Services sociaux à la question particulière n° 4 du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 20

Rémunération moyenne d'un médecin spécialiste, par spécialité, en précisant le montant reçu pour la composante technique.

.....

RÉPONSE NO 20

La réponse à cette question est fournie par le ministère de la Santé et des Services sociaux à la question particulière n° 8 du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 21

Rémunération moyenne d'un médecin omnipraticien en précisant le montant reçu pour la composante technique.

.....

RÉPONSE NO 21

La réponse à cette question est fournie par le ministère de la Santé et des Services sociaux à la question particulière n° 8 du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC**

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 22

Nombre de médecins actifs en CLSC, CH et CHSLD, etc. au 31 mars 2021.

RÉPONSE NO 22

Catégorie d'établissement ¹	Nombre de médecins actifs
	1 ^{er} avril 2020 au 28 février 2021
CH	15 337
CHSLD	2 583
CLSC	3 136
TOTAL²	17 183

¹ Les Centres hospitaliers Hors-Québec ne sont pas retenus dans le tableau.

² Un médecin actif est défini comme un médecin qui a reçu une rémunération dans l'une des trois catégories d'établissements. Un médecin peut être actif dans plus d'une catégorie d'établissement. Il sera alors comptabilisé dans chacune de ces catégories. Toutefois, le total comptabilise uniquement le nombre de médecins distincts.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 23

Liste des frais encourus pour fins de défense dans le cadre de poursuites judiciaires impliquant la RAMQ et, le cas échéant, les revenus qui en ont découlé.

RÉPONSE NO 23

Dans le cadre de ses opérations régulières, la Régie de l'assurance maladie du Québec est appelée à rendre un certain nombre de décisions à l'égard des personnes assurées ou des professionnels de la santé. Ces décisions font parfois l'objet d'appel ou de contestation. Les procureurs de la Régie doivent alors intervenir pour soutenir les décisions de la Régie.

À ce chapitre, les frais encourus pour la période du 1^{er} avril 2020 au 28 février 2021 sont de 1,386 M\$ alors que le montant obtenu de ces interventions est de l'ordre de 4,512 M\$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 24

Somme dépensée, par cause, devant les tribunaux en 2020-2021. Indiquer les parties en cause, l'instance devant laquelle elles se trouvent et, s'il y a lieu, fournir le jugement.

RÉPONSE NO 24

Le total des sommes dépensées est présenté dans la réponse fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question n° 23 de l'Opposition officielle.

La seconde partie de la question n'est pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 25

Nombre de médecins omnipraticiens et spécialistes désengagés ou non participants à la RAMQ.

RÉPONSE NO 25

En date du 15 mars 2021, il n'y a aucun médecin désengagé.

Au 15 mars 2021, 479 médecins, soit 337 omnipraticiens et 142 spécialistes, étaient non participants.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC****- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -**

QUESTION NO 26

Nombre de médecins omnipraticiens et spécialistes désengagés ou non participants à la RAMQ par spécialité.

RÉPONSE NO 26

Professionnel non participant

Au 15 mars 2021, il y avait 479 médecins non participants soit 337 médecins omnipraticiens et 142 médecins spécialistes. Voici la répartition par spécialité des médecins spécialistes.

Répartition des médecins spécialistes non participants par spécialité au 15 mars 2021

Ophtalmologie : 8	Obstétrique et gynécologie : 5	Médecine d'urgence : 1
Chirurgie vasculaire : 3	Endocrinologie et métabolisme : 2	Médecine interne : 3
Urologie : 3	Psychiatrie : 10	Chirurgie générale : 6
Cardiologie : 4	Médecine physique et réadaptation : 3	Anatomo-pathologie : 3
Dermatologie : 31	Gastroentérologie : 4	Anesthésiologie : 9
Chirurgie plastique : 16	Chirurgie orthopédique : 14	Oto-rhino-laryng./chir. cervico- faciale : 2
Neuro-chirurgie : 1	Radiologie diagnostique : 5	Pédiatrie : 1
Pneumologie : 6	Hématologie : 1	Neurologie : 1

Professionnel désengagé

Au 15 mars 2021, il n'y avait aucun médecin désengagé

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 27

Nombre de médecins qui ont cessé de pratiquer en 2020-2021 :

- a) pour cause de retraite ;
- b) pour cause de décès ;
- c) pour cause de départ temporaire à l'étranger ;
- d) pour cause de départ définitif à l'étranger ;
- e) pour toute autre cause (bien vouloir spécifier, svp).

RÉPONSE NO 27

Les données détenues par la RAMQ aux fins de l'administration du régime d'assurance maladie lui sont transmises par le Collège des médecins du Québec et concernent le droit de pratique ainsi que l'inscription au tableau de l'Ordre.

Situations (Données officielles du CMQ)	Médecins omnipraticiens	Médecins spécialistes	Total
a. Retraite ¹	n\	n\	n\
b. Décès	11	15	26
c. Autres			
Abandon de pratique ou radiation ²	212	212	424
Inactifs ²	231	252	483
Actifs – Sans assurance responsabilité ³	22	19	41
Total	476	498	974

¹ Depuis le 1^{er} juillet 2016, le Collège des médecins du Québec ne fournit plus d'information sur les médecins qui ont cessé de pratiquer pour cause de retraite.

² Avec l'arrivée des nouvelles classes de cotisation entrées en vigueur le 1^{er} juillet 2016, plusieurs médecins qui avaient un permis de médecin «inscrit - retraité» ont choisi, soit de devenir inactif, soit de démissionner

³ Le médecin inscrit actif sans assurance responsabilité demeure inscrit au tableau de l'Ordre en tant que membre actif mais sans détenir d'assurance responsabilité. Celui-ci ne peut donc pas exercer d'activités médicales mais conserve le titre de médecin. Cette nouvelle classe de cotisation a été créée pour les médecins gestionnaires mais nous avons remarqué que dans certains cas, ce sont des médecins en congé de maternité qui détiennent ce statut.

La RAMQ ne dispose d'aucune donnée concernant les départs temporaires et définitifs à l'étranger, ces renseignements n'étant pas requis aux fins de l'administration de la *Loi sur l'assurance maladie*. Toutefois, le nombre de médecins ayant quitté pour l'étranger est inclus dans la catégorie « Abandon de pratique ou radiation ».

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 28

Nombre de médecins ayant atteint leurs plafonds trimestriels. Indiquer le nombre de fois, les domaines de pratique, etc.

.....

RÉPONSE NO 28

Nombre de médecins : 9 (du 1^{er} mars 2020¹ au 28 février 2021)
Nombre de fois : 17 fois réparties sur quatre trimestres
Domaine de pratique : le plafonnement sur la base trimestrielle concerne uniquement les médecins omnipraticiens.

¹ Il est à noter que le premier trimestre commence au 1^{er} mars et non au 1^{er} avril. Il s'agit d'une particularité découlant des ententes de rémunération afférentes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 29

Nombre de médicaments et produits retirés de la Liste de médicaments, nom du médicament ou produit et motifs du retrait.

.....

RÉPONSE NO 29

Le nombre de produits retirés de la Liste des médicaments entre le 1^{er} avril 2020 et le 28 février 2021 s'élève à 240. Parmi ces produits retirés, on retrouve 162 produits génériques (67,5 %), 72 produits innovateurs (30 %), 5 produits innovateurs biologiques (2 %) et 1 produit biosimilaire (0,5 %).

La marque de commerce ou la dénomination commune, le numéro d'identification d'un médicament (DIN) et l'indicateur innovateur - générique sont présentés dans le tableau ci-joint. Il est à noter que l'ensemble des produits retirés pour cette période ont été retirés de la Liste des médicaments à la demande du fabricant. Le fabricant n'est pas tenu de fournir la raison du retrait lors de sa demande à la Régie de l'assurance maladie du Québec.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

Marque de commerce	DIN	Innovateur Générique
Accel-Candesartan	2463768	Générique
Accel-Candesartan	2463776	Générique
Accel-Candesartan	2463784	Générique
Accel-Candesartan/HCTZ	2463849	Générique
Accel-Candesartan/HCTZ	2463857	Générique
Accel-Candesartan/HCTZ	2463865	Générique
Accel-Citalopram	2355248	Générique
Accel-Citalopram	2355256	Générique
Accel-Citalopram	2355264	Générique
Acet codéine 30	1999648	Générique
Acet codéine 60	1999656	Générique
Acétaminophène 325	382752	Générique
Acétaminophène 500	386626	Générique
ACT Dorzotimolol	2404389	Générique
Actos	2242572	Innovateur
Actos	2242573	Innovateur
Actos	2242574	Innovateur
Alfuzosin	2414759	Générique
Amitriptyline	2451786	Générique
Amitriptyline	2451794	Générique
Amitriptyline	2451808	Générique
Amoxicillin	2401495	Générique
Anodan-HC	2236399	Générique
Apo-Brimonidine	2260077	Générique
Apo-Cyclosporine	2244324	Générique
Apo-Gemfibrozil	1979574	Générique
Apo-Gemfibrozil	1979582	Générique
Apo-Nevirapine XR	2427931	Générique
Apo-Valsartan	2371537	Générique
Avelox	2242965	Innovateur
Avelox I.V.	2246414	Innovateur
Axid	778346	Innovateur
Basaglar KwikPen	2444852	Biosimilaire
Bio-Ondansetron	2445840	Générique
Bio-Ondansetron	2445859	Générique
Bio-Valacyclovir	2444860	Générique
CalciCare alginate de calcium (10,2 cm x 12 cm - 122 cm ²)	99101304	Innovateur
CalciCare alginate de calcium (10,2 cm x 20,3 cm - 207 cm ²)	99101305	Innovateur
CalciCare alginate de calcium (5 cm x 5 cm - 25 cm ²)	99101306	Innovateur
CalciCare alginate de calcium 46 cm	99101307	Innovateur
CalciCare alginate de calcium avec argent (5cmx5cm-25 cm ²)	99101308	Innovateur
CalciCare alginate de calcium avec argent (10,2cmx12cm-122cm ²)	99101336	Innovateur
Calciferol (comprimé)	80001125	Générique

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC
- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

Marque de commerce	DIN	Innovateur Générique
Carbamazepine CR	2413604	Générique
Cipro	2155966	Innovateur
Clindamycine-150	2248525	Générique
Clindamycine-300	2248526	Générique
Clinda-T	2243659	Innovateur
Cutinova hydro (10 cm x 10 cm - 100 cm ²)	99000040	Innovateur
Cutinova hydro (15 cm x 20 cm - 300 cm ²)	99000059	Innovateur
Cutinova hydro (5 cm x 6 cm - 30 cm ²)	99000032	Innovateur
Daklinza	2444747	Innovateur
Daklinza	2444755	Innovateur
DDAVP	836362	Innovateur
Diazépam-5	313580	Générique
Diprolène	688622	Innovateur
Doxepin	2049996	Générique
Doxepin	2050005	Générique
Doxepin	2050013	Générique
Ene-Med Enema	2231170	Générique
Erythro-ES	637416	Générique
Erythro-S	545678	Générique
Erythro-S	688568	Générique
Etodolac	2232317	Générique
Etodolac	2232318	Générique
Euro-ASA EC	2430835	Générique
Famotidine	2351102	Générique
Famotidine	2351110	Générique
Feno-Micro-200	2240360	Générique
Fentanyl Patch	2395657	Générique
Fentanyl Patch	2395665	Générique
Fentanyl Patch	2395673	Générique
Fentanyl Patch	2395681	Générique
Fentanyl Patch	2395703	Générique
Fluor-A-Day	610100	Générique
Gonal-f	2248156	Innovateur biologique
Gonal-f	2248157	Innovateur biologique
Humatrope	745626	Innovateur biologique
Ibavyr	2425904	Innovateur
Invirase	2279320	Innovateur
Levetiracetam	2474468	Générique
Levetiracetam	2474476	Générique
Levetiracetam	2474484	Générique
Lioresal D.S.	636576	Innovateur
Lopresor 50 mg	397423	Innovateur
MCal Solution	80054754	Générique
Micronor	37605	Innovateur
Modecate Concentré	755575	Innovateur
Monovalent	99003813	Innovateur
Monovalent	99003856	Innovateur
Monovalent standardisé	99003996	Innovateur

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

Marque de commerce	DIN	Innovateur Générique
Monovalent standardisé	99004003	Innovateur
Monovalent-Acariens standardisé	99003880	Innovateur
Monovalent-Acariens standardisé	99003937	Innovateur
Monovalent-Chat standardisé	99003899	Innovateur
Monovalent-Chat standardisé	99003945	Innovateur
Montelukast	2379317	Générique
Montelukast	2379325	Générique
Mylan-Amoxicillin	2238172	Générique
Mylan-Buprenorphine/Naloxone	2408090	Générique
Mylan-Buprenorphine/Naloxone	2408104	Générique
Mylan-Minocycline	2230735	Générique
Mylan-Minocycline	2230736	Générique
Mylan-Simvastatin	2246582	Générique
Mylan-Simvastatin	2246583	Générique
Mylan-Simvastatin	2246584	Générique
Mylan-Simvastatin	2246585	Générique
Mylan-Simvastatin	2246737	Générique
Novo-Minocycline	2108143	Générique
Novo-Minocycline	2108151	Générique
Novo-Profen	629340	Générique
Novo-Profen	629359	Générique
Ocphyl	2413213	Générique
Octostim	2237860	Innovateur
Odan-Methadone	2495872	Générique
Odan-Methadone (sans sucre)	2495880	Générique
Oxybutynine-5	2220636	Générique
Oxycodone	2325950	Générique
Oxycodone	2325969	Générique
Oxycodone	2325977	Générique
Pharma-Cal D 200 UI	80001199	Générique
Pharma-D	2371499	Générique
Pharma-D 1000 IU (Caps.)	80008496	Générique
Pharma-D 1000 IU (Co.)	80002169	Générique
Pharma-D 400 IU	80001145	Générique
Pindolol-10	828424	Générique
Pindolol-5	828416	Générique
pms-Atorvastatin	2313448	Générique
pms-Deferoxamine	2243450	Générique
pms-Diphenhydramine	792705	Générique
pms-Enalapril	2300079	Générique
pms-Enalapril	2300087	Générique
pms-Enalapril	2300095	Générique
pms-Enalapril	2300109	Générique
pms-Fluconazole	2282348	Générique
pms-Indapamide	2239619	Générique
pms-Indapamide	2239620	Générique
pms-Levofloxacin	2284677	Générique

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

Marque de commerce	DIN	Innovateur Générique
pms-Levofloxacin	2284685	Générique
pms-Levofloxacin	2305585	Générique
pms-Lisinopril	2292203	Générique
pms-Lisinopril	2292211	Générique
pms-Lisinopril	2292238	Générique
pms-Minocycline	2294419	Générique
pms-Minocycline	2294427	Générique
pms-Morphine Sulfate SR	2245286	Générique
pms-Nizatidine	2177722	Générique
pms-Olanzapine ODT	2423944	Générique
pms-Omeprazole DR (co.)	2310260	Générique
pms-Pindolol	2231536	Générique
pms-Pindolol	2231537	Générique
pms-Piroxicam	2154463	Générique
pms-Pramipexole	2290111	Générique
pms-Pramipexole	2290138	Générique
pms-Pramipexole	2290146	Générique
pms-Pramipexole	2290154	Générique
pms-Ramipril-HCTZ	2342138	Générique
pms-Ramipril-HCTZ	2342146	Générique
pms-Ramipril-HCTZ	2342162	Générique
pms-Telmisartan	2391236	Générique
pms-Telmisartan	2391244	Générique
pms-Verapamil SR	2237791	Générique
Polyvalent	99003791	Innovateur
Polyvalent	99003805	Innovateur
Polyvalent standardisé	99004097	Innovateur
Polyvalent standardisé	99004100	Innovateur
Polyvalent-Acariens standardisé	99003910	Innovateur
Polyvalent-Acariens standardisé	99003961	Innovateur
Polyvalent-Chat standardisé	99003929	Innovateur
Polyvalent-Chat standardisé	99003988	Innovateur
Polyvalent-Pollens- Acariens standardisé	99003902	Innovateur
Polyvalent-Pollens- Acariens standardisé	99003953	Innovateur
Polyvalent-Pollens non stand.-Acariens stand.	99003821	Innovateur
Polyvalent-Pollens non stand.-Acariens stand.	99003864	Innovateur
Prednisone-5	156876	Générique
Présaisonnier- Arbres et Graminées	99003694	Innovateur
Présaisonnier- Arbres et Graminées	99003759	Innovateur
Présaisonnier- Arbres et Graminées	99100069	Innovateur
Présaisonnier- Arbres, Graminées, Herbe à poux	99003716	Innovateur
Présaisonnier- Arbres, Graminées, Herbe à poux	99003775	Innovateur
Présaisonnier- Graminées et Herbe à poux	99003708	Innovateur
Présaisonnier- Graminées et Herbe à poux	99003767	Innovateur
Présaisonnier- Herbe à poux	99003686	Innovateur

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC
- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

Marque de commerce	DIN	Innovateur Générique
Présaisonnier- Herbe à poux	99003740	Innovateur
Présaisonnier-Arbres	99003651	Innovateur
Présaisonnier-Arbres	99003724	Innovateur
Présaisonnier-Graminées	99003678	Innovateur
Présaisonnier-Graminées	99003732	Innovateur
Pro-Dexamethasone-4	2311267	Générique
Pro-Feno-Super-100	2310228	Générique
Pro-Feno-Super-160	2310236	Générique
Pro-Hydroxyquine-200	2311011	Générique
Pro-Naproxen EC-375	2310945	Générique
Raloxifene	2415852	Générique
Ramipril-HCTZ	2415895	Générique
Restore Advanced Lite Pans. Hydrocellulaire 10 x 12,5-125cm ²	99100704	Innovateur
Restore Advanced Lite Pans. Hydrocellulaire 15 x 15-225 cm ²	99100707	Innovateur
Restore Advanced Lite Pans. Hydrocellulaire 15 x 20-300 cm ²	99100705	Innovateur
Restore Advanced Lite Pans. Hydrocellulaire 6 cm x 6cm-36cm ²	99100706	Innovateur
Restore Advanced Pans. hydrocellulaire adhésif 15x15-100 cm ²	99100796	Innovateur
Restore Advanced Pans. hydrocellulaire adhésif 15x20-125 cm ²	99100797	Innovateur
Rhinaris CS Anti-allergique	1950541	Générique
Riva-Alprazolam	2404877	Générique
Riva-Alprazolam	2404885	Générique
Riva-Alprazolam	2404893	Générique
Riva-Donepezil	2412918	Générique
Riva-Donepezil	2412934	Générique
Riva-Lovastatin	2272288	Générique
Riva-Lovastatin	2272296	Générique
Riva-Mirtazapine	2265265	Générique
Riva-Olanzapine ODT	2339811	Générique
Riva-Olanzapine ODT	2339838	Générique
Riva-Olanzapine ODT	2339846	Générique
Riva-Olanzapine ODT	2392399	Générique
Riva-Olmesartan	2471353	Générique
Riva-Olmesartan	2471361	Générique
Riva-Rabeprazole EC	2330083	Générique
Saizen	2215136	Innovateur biologique
Saizen	2272083	Innovateur biologique
Sandoz Anuzinc HC	2242798	Générique
Sandoz Anuzinc HC	2247691	Générique
Sandoz Latanoprost/Timolol	2394685	Générique
Soflax	2006723	Générique
Stieva-A Forte	662348	Innovateur
Sulfinpyrazone	441767	Générique
Tenoxicam	2230661	Générique

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC**

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

Marque de commerce	DIN	Innovateur Générique
Teva-Capécitabine	2400030	Générique
Teva-Lisinopril (Type P)	2285088	Générique
Teva-Lisinopril (Type P)	2285096	Générique
Teva-Ranitidine Solution	2242940	Générique
Timoptic-XE	2171880	Innovateur
Tri-Cyclen (21)	2028700	Innovateur
Tri-Cyclen (28)	2029421	Innovateur
Vitamine D 1000 UI (Caps.)	80043412	Générique
Vitamine D 400 UI	80008590	Générique
Voriconazole pour injection	2477696	Générique
Xylac	2230837	Générique
Xylac	2230840	Générique
Zyvoxam	2243684	Innovateur

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 30

Coûts d'administration et de gestion des programmes spécifiques tels que, notamment, le programme de médicaments d'exception par année

RÉPONSE NO 30

Les informations relatives aux frais d'administration et aux coûts des programmes qui sont administrés par la RAMQ se retrouvent aux sections 3.2 et 3.3 du Rapport annuel de gestion 2019-2020 de la Régie.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 31

Économies réalisées à la suite du retrait (ou transfert) de médicaments de la Liste de médicaments en 2020-2021 et objectifs pour 2020-2021.

RÉPONSE NO 31

Le retrait de produits de la Liste des médicaments étant habituellement compensé par un transfert vers les produits équivalents ou ayant les mêmes indications, les conséquences sur les coûts sont très variables. Ainsi, il est impossible d'identifier des économies réalisées en 2020-2021 faisant suite aux retraits de produits de la Liste en 2019-2020.

Le 7 décembre 2016 entrainé en vigueur la Loi visant à accroître les pouvoirs de la Régie de l'assurance maladie du Québec, à encadrer les pratiques commerciales en matière de médicaments ainsi qu'à protéger l'accès aux services d'interruption volontaire de grossesse. Conséquemment, de nouvelles dispositions ont été ajoutées à la Loi sur l'assurance médicaments (RLRQ, chapitre A-29.01) en introduisant, notamment, l'article 60.0.4, qui permet au ministre de la Santé et des Services sociaux de suspendre, de mettre fin à la couverture ou de ne pas réinscrire un médicament lorsqu'un médicament ou une fourniture concurrent fait l'objet d'une entente d'inscription. De plus, il faut mentionner que les fabricants sont aussi à l'origine des retraits de produits de la Liste.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 32

Coût unitaire d'une dose du vaccin Shingrix.

RÉPONSE NO 32

Le prix de liste du vaccin pour le zona Shingrix (0,5 ml) est de 137,60 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 33

Nombre de plaintes de citoyens et objet de ces plaintes.

RÉPONSE NO 33

Entre le 1^{er} avril 2020 et le 28 février 2021, le bureau du Commissaire aux plaintes des personnes assurées (BCAP) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) a traité 247 plaintes concernant tous les services et programmes administrés (voir tableau).

Les difficultés rencontrées par le citoyen d'atteindre et de s'intégrer dans la file d'attente téléphonique au moment de son appel au centre de relation avec la clientèle (accessibilité aux services) ainsi que la courtoisie du personnel sont les sujets d'insatisfaction les plus fréquents adressés à la RAMQ.

Répartition des plaines selon le sujet de l'insatisfaction

Sujet de l'insatisfaction	2020-2021
Courtoisie du personnel	36
Compétence du personnel	19
Accessibilité des services	86
Rapidité des services	16
Cadre normatif et réglementaire (critères d'admissibilité, portée de la couverture offerte, etc.)	28
Processus (complexité des démarches, lourdeur des processus, etc.)	14
Disponibilité, clarté et exactitude des informations et des lettres	12
Autres (pertes de documents, bris de confidentialité, etc.)	36
Total	247

QUESTION NO 34

Temps de réponse moyen des demandes d'autorisation relatives à un patient ou à un médicament d'exception. Étude et suivi accordés aux délais d'attente pour les patients.

RÉPONSE NO 34

Dans sa *Déclaration de services aux citoyens*, la Régie de l'assurance maladie du Québec (Régie) s'engage sur des délais habituels de réponse à une demande complète d'autorisation pour un médicament d'exception (ME), soit :

- Un jour ouvrable si cette demande porte sur un médicament requis de façon prioritaire (signalé par une étoile dans la *Liste des médicaments*);
- 25 jours ouvrables pour les autres demandes (médicaments d'exception).

Au 28 février 2021, en ce qui concerne les médicaments requis de façon prioritaire, les demandes ont été traitées dans un délai inférieur à un jour ouvrable dans une proportion de 97,2 %. Celles ne pouvant être traitées à l'intérieur d'une journée ouvrable sont des demandes qui sont incomplètes et nécessitent un complément d'information du professionnel. Elles sont généralement traitées la journée subséquente. Pour ce qui est des autres demandes de médicaments d'exception, 97,5 % d'entre elles ont été traitées en 25 jours ouvrables ou moins.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

– Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle –

QUESTION NO 35

État de situation concernant les personnes stomisées (nombre, allocation annuelle, état des négociations, etc.)

RÉPONSE NO 35

Le Programme relatif à l'appareillage pour les personnes stomisées a été révisé et depuis le 1^{er} octobre 2018, il accueille la colostomie, l'iléostomie et l'urostomie temporaire ou permanente.

Les personnes admissibles ont droit, pour chaque stomie subie, à l'un des montants forfaitaires suivants :

- 1 264 \$ dans le cadre d'une stomie permanente;
- 842 \$ dans le cadre d'une stomie temporaire.

Ces montants, indexés annuellement au 1^{er} janvier, permettent d'aider les personnes stomisées à assumer les coûts de l'appareillage (sacs et autres produits) qui leur sont nécessaires. Auparavant, seule la stomie permanente était couverte au montant de 700 \$ annuellement.

Lorsqu'il s'agit d'une personne prestataire d'une aide financière de dernier recours, les dépenses excédant cette aide financière de base peuvent également être remboursées dans le cadre de ce programme, sur présentation de pièces justificatives.

Pour la période du 1^{er} avril 2020 au 28 février 2021, 13 504 personnes ont bénéficié de ce programme pour un montant total de 17 173 471 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 36

État de situation concernant les blessures causées par des bandelettes d'incontinence au Québec et actions entreprises pour réguler la situation.

.....

RÉPONSE NO 36

La réponse à cette question est fournie par le ministère de la Santé et des Services sociaux à la question particulière n° 102 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

– Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle –

QUESTION NO 37

Bilan de la mise en œuvre des modifications apportées au programme des prothèses mammaires. (Mastectomie partielle.)

RÉPONSE NO 37

Le décret 376-2018 a entraîné plusieurs modifications au programme de prothèses mammaires. Depuis le 21 mars 2018, la personne assurée ayant subi une mastectomie totale, radicale ou partielle ou la personne de 14 ans ou plus qui a reçu un diagnostic d'aplasie mammaire, c'est-à-dire un diagnostic d'absence totale de formation du sein, est admissible.

Le programme accorde, pour chaque sein et par période de 24 mois, le remboursement du coût d'achat ou de remplacement d'une prothèse mammaire externe (PME) jusqu'à un maximum de :

- 447 \$ pour une PME totale;
- 264 \$ pour une PME partielle.

Ces montants sont indexés annuellement au 1^{er} janvier.

Pour recevoir le remboursement de son achat, la personne assurée doit :

- Transmettre une demande à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) accompagnée d'un reçu original détaillé;
- la prothèse doit avoir été achetée au Québec;
- lors de la première demande, l'ordonnance médicale est également exigée.

Depuis le 21 mars 2018, les montants forfaitaires prévus ne sont plus versés automatiquement. Auparavant, les personnes assurées recevaient 200 \$ tous les 2 ans par sein. La personne prestataire d'une aide financière de dernier recours au moment du versement du montant forfaitaire avait droit au remboursement des frais excédentaires (jusqu'à 100 \$ supplémentaires) lorsque la facture de la PME excédait 200 \$. Les montants actualisés reflètent les coûts réels des prothèses mammaires externes de sorte qu'il n'est plus justifié de prévoir une couverture spécifique pour les prestataires afin de couvrir un montant excédentaire.

Statistiques

Années	Nombre de personnes assurées ayant bénéficié du programme	Coûts de programme
2020-2021 ¹	3 092 (dont 453 PME partielles)	1 300 034 \$

¹. Du 1^{er} avril 2020 au 28 février 2021.

L'article 7 du décret mentionne l'obligation de présenter un reçu original détaillé de l'achat, et lors de la première demande, une ordonnance médicale rédigée par un médecin omnipraticien ou un médecin spécialiste mentionnant la date et la nature de l'intervention chirurgicale ou établissant le diagnostic d'aplasie mammaire, selon le cas.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 38

Bilan de la mise en œuvre des modifications apportées au programme relatif aux bandages et aux vêtements de compression nécessaires au traitement du lymphœdème.

RÉPONSE NO 38

Le Programme relatif aux bandages et aux vêtements de compression nécessaires au traitement du lymphœdème a été modifié en vertu du décret 1195-2018 du 15 août 2018. Les modifications sont entrées en vigueur le 22 août 2018. Les principales modifications concernent :

- Bonification du nombre de vêtements couverts

Fournitures	Avant le 22 août 2018 18 ans ou plus	En vigueur le 22 août 2018 18 ans ou plus
Ensemble de bandages multicouches	1	1
Vêtement de compression élastique pour le jour	1	3
Vêtement de compression non élastique	0	1
Vêtement de compression pour la nuit	0	1
Accessoire pour vêtement de compression	1	1

Note : Les fournitures pour les personnes de moins de 18 ans continuent d'être doublées par période de 12 mois.

- Bonification du pourcentage de remboursement accordé pour les personnes de moins de 18 ans (75 % à 100 %).
- Ajout des centres de réadaptation en déficience physique à la liste des dispensateurs signataires d'une entente.
- Mise à jour de la liste des fournitures couvertes et des montants maximaux alloués. Les montants maximaux sont indexés le 1^{er} janvier de chaque année.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

Statistiques

	2020-2021 ¹
Coûts du programme	2 317 152 \$
Volume de demandes traitées	9 827
Nombre de personnes assurées	5 866

¹ Du 1^{er} avril 2020 au 28 février 2021 (11 mois).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

– Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle –

QUESTION NO 39

Nombre de Québécois non inscrits à la RAMQ, par groupe d'âge.

RÉPONSE NO 39

La Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) ne tient pas de registre des personnes non inscrites au régime public d'assurance maladie.

Toutefois, en comparant les données de la RAMQ avec celles de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), voici les résultats obtenus :

Groupe d'âge	Nombre de personnes inscrites et admissibles au régime d'assurance maladie du Québec (au 1 ^{er} juillet 2020)	Population totale selon l'Institut de la statistique du Québec (au 1 ^{er} juillet 2020)
0-9 ans	879 021	896 140
10-14 ans	414 851	457 420
15-19 ans	373 970	426 496
20-24 ans	435 108	499 370
25-44 ans	2 199 878	2 272 732
45-64 ans	2 194 749	2 330 930
65 ans et plus	1 689 350	1 691 483
Total	8 186 927	8 574 571

Le nombre de personnes inscrites et admissibles au régime public d'assurance maladie est calculé en fonction des règles d'admissibilité au régime.

L'ISQ publie ses données à partir des estimations démographiques de Statistique Canada. Les critères utilisés par l'ISQ pour déterminer la population ne sont pas connus.

Les données figurant dans la colonne de l'ISQ ont été obtenues en consultant son site Internet :

<https://statistique.quebec.ca/en/fichier/bilan-demographique-du-quebec-edition-2020.pdf>
(Pages 30-31; Population selon l'âge et le sexe, Québec, 1^{er} juillet 2020)

Différentes situations expliquent l'écart entre le nombre de personnes inscrites et admissibles au régime public d'assurance maladie et la population totale du Québec. Cet écart est composé, notamment, des personnes dont le dossier ne répond pas aux critères d'admissibilité de la RAMQ et de celles dont la carte d'assurance maladie est expirée.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 40

Montant versé à titre d'honoraires aux pharmaciens.

RÉPONSE NO 40

Période	Honoraires aux pharmaciens
2020-2021 (prévision)	1 558,0 M\$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 41

Estimation du coût des actes médicaux qui n'a pas été payé par des personnes non couvertes par la RAMQ.

.....

RÉPONSE NO 41

La Régie de l'assurance maladie du Québec ne dispose pas de cette information.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

– Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle –

QUESTION NO 42

État de situation au sujet du registre du don d'organes.

RÉPONSE NO 42

Contexte

Le projet de loi facilitant les dons d'organes et de tissus a été adopté par l'Assemblée nationale, le 8 décembre 2010. Cette loi confie à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) la fonction d'établir et de tenir à jour un registre des consentements au prélèvement d'organes et de tissus après le décès, à l'usage des organismes qui assurent la coordination des dons d'organes ou de tissus désignés par le ministre de la Santé et des Services sociaux, soit Transplant Québec et Héma-Québec. Ainsi, le 28 février 2011, le Registre des consentements au don d'organes et de tissus (Registre) a été mis en place en collaboration avec les partenaires suivants : le ministère de la Santé et des Services sociaux, Transplant Québec et Héma-Québec.

Formulaire de consentement

Les personnes sont sollicitées lors de leur première inscription au régime d'assurance maladie (Régime) ainsi qu'au moment du renouvellement de leur carte. Il demeure par ailleurs possible pour celles-ci de signifier leur consentement en signant l'autocollant à apposer au dos de la carte d'assurance maladie. Toute personne peut aussi, en tout temps, à compter de son inscription au Régime, obtenir le formulaire de consentement avant le prochain renouvellement de sa carte d'assurance maladie en communiquant avec la RAMQ. De plus, depuis le 17 octobre 2014, un service en ligne permet de commander un formulaire prérempli que le citoyen n'a qu'à imprimer, signer et transmettre à la RAMQ.

Consultation du Registre et nombre de personnes inscrites

Au départ, la consultation du Registre a été assumée par le personnel de la RAMQ dédié à ce service, sur demande téléphonique de Transplant Québec ou Héma-Québec. Puis, en août 2011, un service de consultation en ligne a été mis en place pour ces organismes. L'accès réservé permet la visualisation du formulaire de consentement et son impression aux fins de représentation auprès de la famille. La ligne téléphonique spécifique est maintenue en cas de non-disponibilité du service en ligne.

Quatre ans après le début de la sollicitation, l'ensemble de la population a été joint. La RAMQ poursuit donc la sollicitation uniquement auprès des personnes assurées non inscrites au Registre.

Ainsi, pour la période du 1^{er} avril 2020 au 28 février 2021, 14 % des personnes sollicitées ont donné leur consentement. Le nombre total de personnes inscrites au Registre depuis son implantation en février 2011 est de 3 415 936, soit 41 % de la clientèle de la RAMQ.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 43

Listes des cliniques médicales qui ont fermé leur porte en 2020-2021.

RÉPONSE NO 43

La Régie de l'assurance maladie du Québec ne détient pas cette information.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 44

Concernant l'accès adapté, en 2018-2019, indiquer :

- a) nombre de médecins qui offrent des consultations médicales ;
- b) liste des cliniques médicales (GMF et autres) qui offrent des consultations médicales ;
- c) nombre de consultations médicales offertes, par région, par réseau local de santé et par cliniques médicales.

RÉPONSE NO 44

La Régie de l'assurance maladie du Québec ne détient pas cette information.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC****- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -**

QUESTION NO 45

Concernant les jours travaillés par les médecins selon le type de facturation, indiquez pour 2018-2019 :

- a) nombre de jours avec facturation ;
b) nombre de médecins ayant facturé au moins une journée.

RÉPONSE NO 45

Nombre de jours avec facturation et nombre de médecins ayant facturé au moins une journée dans l'année, selon le mode de rémunération, médecins omnipraticiens et médecins spécialistes – 2019-2020.

Médecins omnipraticiens - 2019-2020

Mode de rémunération	Nombre de jours	Nombre de médecins
Acte seulement	1 291 903	9 197
Tarif horaire (TH), honoraires fixes (HF) ou rémunération mixte (RMX)	162 773	6 474
Journée mixte (acte + TH ou HF ou RMX)	360 516	6 907
Total	1 815 192	9 550

Note : La rémunération en laboratoire est exclue de la rémunération à l'acte.

Médecins spécialistes - 2019-2020

Mode de rémunération	Nombre de jours	Nombre de médecins
Acte seulement	1 182 438	10 486
Tarif horaire (TH), honoraires fixes (HF) ou rémunération mixte (RMX)	80 395	7 051
Journée mixte (acte + TH ou HF ou RMX)	802 284	8 857
Total	2 065 117	10 719

Note : La rémunération en laboratoire est exclue de la rémunération à l'acte.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC***Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle*

QUESTION NO 46

Concernant les contacts patients avec les médecins, indiquez selon le lieu, pour 2020-2021 :

- a) nombre de médecins ;
- b) nombre de contacts ;
- c) contacts/médecins.

.....
RÉPONSE NO 46

Nombre de médecins, nombre de contacts patients et contacts patients par médecin, par lieu, médecins omnipraticiens – 2019-2020.

Médecins omnipraticiens - 2019-2020			
Lieu	Nombre de médecins	Nombre de contacts patients	Contacts patients par médecin
Cabinet	6 406	13 754 822	2 147
CLSC	1 868	1 710 677	916
Urgence	2 374	2 970 370	1 251
Établissement	4 501	3 914 655	870
Autres lieux	64	17 911	280
Total	9 186	22 368 435	2 435

Note : Sont compris dans les Autres lieux les centres de détention, les centres de réadaptation physique, les CISSS/CIUSSS et autres lieux administratifs.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 47

Concernant le travail des omnipraticiens ; indiquez pour 2020-2021 (ventilation homme, femme et total) :

- a) proportion du nombre de journées de travail :
- i. moins de 150 jours ;
 - ii. de 150 à 199 jours ;
 - iii. de 200 jours ou plus.

RÉPONSE NO 47

Distribution du nombre d'omnipraticiens (tous les médecins) en % selon le nombre de jours travaillés (jours avec au moins 1\$ de facturation) et selon le sexe – 2019-2020

Sexe	Moins de 150 jours	De 150 à 199 jours	200 jours ou plus
Femmes	24,0%	25,4%	50,6%
Hommes	20,0%	25,3%	54,7%
Total	22,4%	25,4%	52,3%

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

QUESTION NO 48

Concernant le travail des omnipraticiens ; indiquez pour 2020-2021 (ventilation homme, femme et total) :

a) jour avec facturation minimale :

- i. médecins RMB ;
- ii. 80 % des mieux rémunérés ;
- iii. tous les médecins.

b) tous les jours :

- i. médecins RMB ;
- ii. 80 % des mieux rémunérés ;
- iii. tous les médecins.

RÉPONSE NO 48

Nombre d'omnipraticiens et nombre moyen de jours travaillés (jours avec facturation minimale¹ et tous les jours) en 2019-2020 selon le sexe et selon trois cohortes de médecins : RMB (médecins ayant une activité minimale tout au long de l'année²), 80% des médecins les mieux rémunérés et tous les médecins

	Médecins RMB	80 % des mieux rémunérés	Tous les médecins
<u>Nombre de médecins</u>			
Femmes	4418	4396	5652
Hommes	3290	3244	3898
Total	7708	7640	9550
<u>Jours avec facturation minimale</u>			
Femmes	180.6	181.5	156.6
Hommes	187.0	188.9	167.1
Total	183.3	184.6	160.9
<u>Tous les jours</u>			
Femmes	212.2	211.1	186.0
Hommes	215.6	215.8	196.0
Total	213.7	213.1	190.1

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle

1- En 2019-2020, la journée est retenue si le médecin facture au moins 581 \$ par jour.

2- Pour être retenu RMB, le médecin doit avoir maintenu une activité minimale dans chacun des 4 trimestres de l'année et recevoir un revenu minimal durant cette année. En 2019-2020 le revenu trimestriel minimal était de 11 475 \$ et le revenu minimal annuel de 103 017 \$. Ces montants sont indexés annuellement des augmentations tarifaires accordées aux médecins.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 49

Nombre et liste d'enquêtes ouvertes par la RAMQ et la raison (par exemple : frais accessoires, facturation injustifiée, etc.).

RÉPONSE NO 49

La liste des enquêtes réalisées par la Régie de l'assurance maladie du Québec ainsi que les motifs de contrôle se trouve sur le site web de la RAMQ.

<https://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/donnees-statistiques/enquetes-inspections-verifications>

En date du 28 février 2021, 827 enquêtes sont en cours auprès des professionnels de la santé. Lorsque les enquêtes seront terminées, elles seront intégrées à la diffusion sur le site web.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 50

Nombre et liste d'enquêtes qui ont abouti à des sanctions administratives ou pécuniaires, les raisons et le type de professionnel de santé visé.

RÉPONSE NO 50

Le site Web de la Régie de l'assurance maladie du Québec présente les résultats des enquêtes terminées au 31 décembre 2020. <https://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/donnees-statistiques/enquetes-inspections-verifications>

Un cadre général d'application des sanctions administratives ou pécuniaires (SAP) établit les critères qui permettent d'identifier les situations qui présentent les caractéristiques où une SAP peut être appliquée. Les SAP ne peuvent pas être appliquées automatiquement.

Pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre 2020, sept enquêtes auprès des pharmaciens-propriétaires ont donné lieu à l'application de SAP pour un montant de 16 379 \$ pour des services non rendus. Également, six enquêtes auprès de médecins ont donné lieu à l'application de SAP totalisant 55 692 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 51

Nombre et liste d'enquêtes qui se sont soldées par des plaintes à un ordre professionnel, les raisons et le type de professionnel visé.

RÉPONSE NO 51

Du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, à la suite de contrôles, la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) a procédé au signalement de 6 médecins au Collège des médecins du Québec. La RAMQ procède à un signalement lorsqu'elle a des doutes sur la qualité de la pratique d'un professionnel ou sur le respect de son code de déontologie. Elle le fait également lorsqu'une situation bien que conforme soulève des préoccupations.

QUESTION NO 52

Pour l'année 2020-2021, fournir la liste des enjeux de couverture de chirurgiens, dans les 9 spécialités de base, pour chaque région.

RÉPONSE NO 52

Chirurgie, obstétrique, anesthésiologie, pédiatrie, psychiatrie, médecine interne et radiologie

Les ruptures de services en spécialités médicales de base, principalement dans les régions isolées et étendues, sont un enjeu majeur pour le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Dans le protocole d'accord négocié entre Conseil du trésor et la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) (2015-2023), l'objectif visé par la clause Volet B, point 4 est d'assurer la continuité des services par la mise en place de plans de remplacement provinciaux dans l'ensemble des spécialités de base problématiques afin de garantir une couverture des services de façon pérenne.

Depuis, trois plans de remplacements provinciaux sont en application dans le système de santé dans trois disciplines, soit l'anesthésiologie (Annexe 45), la chirurgie générale (Lettre d'entente 233) et la gynécologie-obstétrique (Lettre d'entente 234).

Le plan de remplacement en anesthésiologie est entré en vigueur l'été 2018. Nous avons relevé la nécessité de poursuivre la signature de nouvelles ententes pour des sites fragilisés.

Les plans de remplacement très récents visant la chirurgie générale (Lettre d'entente 233) et la gynécologie-obstétrique (Lettre d'entente 234), sont entrés en vigueur le 1^{er} décembre 2019.

Il a été démontré dans l'évaluation de la performance de l'annexe 45 en anesthésiologie que toute entente doit observer une période d'ajustement pour remplir sa mission. Considérant que la période d'avril-mai 2020 doit être exclue puisque les déplacements ont été suspendus afin de protéger les régions dans le cadre de la situation pandémique COVID-19, quatre mois d'application ne suffisent pas à démontrer les résultats attendus. Toutefois, le MSSS s'applique à poursuivre rigoureusement son mécanisme de suivi hebdomadaire des découvertures pour documenter les problématiques et poser des actions en conséquence pour remédier aux enjeux relevés.

Cette procédure de suivi existante depuis 2018 est le baromètre pour tester la fonctionnalité des ententes mises en place. Depuis avril 2019, elle s'est élargie à l'ensemble des spécialités.

En radiologie, le total des découvertures enregistré en 2019 s'élève à 417 jours. Des discussions ont déjà été amorcées pour un plan de remplacement à l'instar des trois plans cités plus haut.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-20222

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

La même situation est constatée en psychiatrie, en médecine interne et en pédiatrie.

En pédiatrie, la problématique des ruptures confirmées en 2019 s'explique dans certaines régions par la précarité des effectifs. L'analyse quant à la nécessité d'un plan de couverture est en cours.

En médecine interne, il a été rapporté des rencontres effectuées avec certains milieux fragiles qu'une absence en présentiel durant une semaine complique la couverture et occasionne des hospitalisations plus longues que prévues. L'analyse est donc en cours pour cette spécialité également.

Enfin, en psychiatrie, le portrait des ruptures confirmées pour 2019 s'explique également par la précarité des effectifs. L'analyse de la nécessité d'un plan de couverture est donc en cours également.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières de l'Opposition officielle -

QUESTION NO 53

Concernant l'accès à l'information :

- a) nombre d'effectifs supplémentaires affectés au traitement des demandes d'accès à l'information en 2020-2021 ;
- b) nombre de demandes d'accès à l'information reçues en 2020-2021 ;
- c) nombre de demandes d'accès répondues dans le délai prescrit par la Loi en 2020-2021.

RÉPONSE NO 53

- a) Le Bureau de la responsable de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels (BRAIPRP) qui assure le traitement des demandes d'accès en collaboration avec tous les secteurs concernés dans l'organisation, est composée de neuf (9) personnes, soit la responsable (RAIPRP), quatre (4) techniciens et quatre (4) juristes.

La réponse aux questions b et c sont fournies par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la Question générale n° 123.

RÉPONSES AUX QUESTIONS
DU TROISIÈME GROUPE D'OPPOSITION

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 573

Ventilation détaillée de toutes les compressions financières réalisées et à venir dans le cadre du Plan de retour à l'équilibre budgétaire pour 2020-2021, ainsi que les prévisions pour 2021-2022. Fournir également le détail de toute autre demande de compression du Conseil du trésor.

RÉPONSE NO 573

La réponse à cette question sera transmise par le Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 574

Sommes dépensées en 2020-2021 par la RAMQ pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

RÉPONSE NO 574

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 2 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 575

Liste de tous les sondages effectués en 2020-2021, incluant les coûts, les sujets et le nom des firmes les ayant réalisés.

RÉPONSE NO 575

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question générale n° 66.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 576

Liste des services médicaux assurés en 2020-2021 et les dépenses effectuées pour chacun de ces services.

.....

RÉPONSE NO 576

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 8 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 577

Liste des services non assurés en 2020-2021.

RÉPONSE NO 577

Extrait de règlement d'application de la Loi sur l'assurance maladie (chapitre A-29, r. 5)

SECTION V

SERVICES QUI NE SONT PAS CONSIDÉRÉS COMME ASSURÉS

22. Les services mentionnés sous cette section ne doivent pas être considérés comme des services assurés aux fins de la Loi:

- a) tout examen ou service non relié à un processus de guérison ou de prévention de la maladie; sont notamment considérés comme tels les examens ou services pour les fins:
 - i. de l'émission d'une police d'assurance ou de sa remise en vigueur;
 - ii. d'emploi ou en cours d'emploi, ou lorsque tel examen ou service est requis par un employeur ou son représentant à moins qu'un tel examen ou service soit exigé par une loi du Québec autre que la Loi sur les décrets de convention collective (chapitre D-2);
 - iii. de passeport, de visa ou d'autres fins analogues;
- b) la psychanalyse sous toutes ses formes, à moins que tel service ne soit rendu dans une installation maintenue par un établissement autorisé à cette fin par le ministre de la Santé et des Services sociaux;
- c) tout service dispensé à des fins purement esthétiques. Sont notamment considérés comme tels, les services suivants:
 - i. la rhytidectomie;
 - ii. toute correction d'une cicatrice localisée ailleurs qu'à la face ou au cou et qui ne provoque pas d'interférence fonctionnelle;
 - iii. toute excision ou dermabrasion d'un tatouage non traumatique;
 - iv. toute greffe capillaire correctrice d'alopecie héréditaire;
 - v. toute électrolyse, sauf dans le cas d'hirsutisme pathologique ou de folliculite;
 - vi. toute correction de déformation congénitale non symptomatique;
 - vii. toute correction de prauminauris chez une personne âgée de 18 ans et plus;
 - viii. toute mammoplastie à moins que tel service ne soit rendu pour:
 - A) la correction d'aplasie mammaire;
 - B) la correction d'asymétrie sévère (au moins 150 g) ou d'hyperplasie sévère bilatérale (au moins 250 g par sein);
 - ou
 - C) la reconstruction ipsi ou controlatérale suite à une chirurgie mammaire considérée comme un service assuré.
 - ix. toute excision d'excès de tissus graisseux non symptomatique;

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

- c.1) toute chirurgie réfractive, sauf dans les cas suivants où il y a eu échec documenté au port de verres correcteurs et de lentilles cornéennes:
- i. astigmatisme de plus de 3,00 dioptries, mesuré au plan cornéen, acquis à la suite d'un traumatisme, d'une pathologie cornéenne ou d'une chirurgie de la cornée considérée comme un service assuré et non secondaire à une chirurgie réfractive effectuée pour une condition autre que celle prévue au sous-paragraphe ii;
 - ii. anisométrie de plus de 5,00 dioptries, mesurée au plan cornéen, entraînant un déficit fonctionnel de la vision et non secondaire à une chirurgie réfractive effectuée pour une condition autre que celles prévues au sous-paragraphe i;
- d) tout service fourni par correspondance ou par voie de télécommunication, sauf les services de télésanté visés à l'article 108.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2) dont la rémunération est payable en vertu de la Loi;
- e) tout service rendu par un professionnel à son conjoint ou à ses enfants;
- f) tout examen, toute expertise, tout témoignage, tout certificat ou autres formalités lorsque requis aux fins de la justice, ou par une personne autre que celle qui a reçu un service assuré, sauf dans les cas suivants:
- i. la constatation de décès;
 - ii. l'examen médico-légal des victimes d'assauts sexuels;
 - iii. l'examen exigé en vertu de la Loi sur la protection des personnes dont l'état mental présente un danger pour elles-mêmes ou pour autrui (chapitre P-38.001);
 - iv. l'examen exigé en vertu de la Loi sur le curateur public (chapitre C-81);
 - v. l'examen exigé en vertu de la Loi sur le régime de rentes du Québec (chapitre R-9);
 - vi. l'examen exigé en vertu de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles (chapitre A-13.1.1) sauf le nouvel examen exigé par le ministre de la Sécurité du revenu en vertu de l'article 31 de cette Loi;
 - vii. l'examen exigé en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (chapitre P-34.1);
- g) toute visite faite dans le seul but d'obtenir le renouvellement d'une ordonnance;
- h) tout examen, tout vaccin, toute immunisation, toute injection faits:
- i. à un groupe de personnes à moins que le professionnel duquel on requiert tel service n'ait obtenu au préalable l'autorisation par écrit de la Régie;
 - ii. aux fins de scolarité à tous les degrés, de camps de vacances ou autres, d'une association ou d'un organisme;
- i) tout service rendu par un professionnel sur la base d'une entente ou d'un contrat avec un employeur ou une association ou organisme aux fins de rendre des services assurés à ses employés ou à leurs membres;
- j) parmi les services visés au paragraphe c du premier alinéa de l'article 3 de la Loi, les services suivants ne peuvent être considérés comme assurés s'ils sont rendus plus d'une fois au cours de 2 années civiles consécutives par un optométriste à une personne assurée qui détient un carnet de réclamation en vigueur délivré suivant l'article 71 ou 71.1 de la Loi et qui est âgée de 18 ans ou plus et de moins de 65 ans ou s'ils sont rendus plus d'une fois au cours d'une année civile par un optométriste à toute autre personne assurée visée à l'article 34:
- i) examen complet de la vision;
 - i. étude extensive de la vision des couleurs;
- j.1) (*paragraphe abrogé*);
-

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

- k)* tout ajustement de lunettes ou de lentilles de contact;
- k.1)* parmi les services visés au deuxième alinéa de l'article 3 de la Loi, les services suivants ne peuvent être considérés comme assurés s'ils sont rendus plus d'une fois par période de 12 mois par un dentiste;
- i.* examen, sauf un examen d'urgence ou, lorsque la personne assurée est suivie à des fins oncologiques par un dentiste exerçant dans un établissement qui exploite un centre hospitalier mentionné à l'annexe E, un deuxième examen;
 - ii.* enseignement et démonstration des mesures d'hygiène buccale;
 - iii.* nettoyage des dents;
 - iv.* détartrage;
 - v.* application topique de fluorure;
- l)* toute ablation chirurgicale d'une dent ou d'un fragment dentaire faite par un médecin à moins que tel service ne soit rendu dans une installation maintenue par un établissement qui exploite un centre hospitalier dans l'un ou l'autre des cas suivants:
- i.* à une personne assurée âgée de moins de 10 ans;
 - ii.* à une personne assurée qui détient un carnet de réclamation en vigueur délivré suivant l'article 71.1 de la Loi;
 - iii.* par anthrostomie;
- m)* tous les actes d'acupuncture;
- n)* l'injection de substances sclérosantes et l'examen dispensé à cette occasion:
- i.* dans les télangiectasies;
 - ii.* dans les pinceaux artério-veineux;
 - iii.* dans les varicosités des membres inférieurs;
 - iv.* dans les veines variqueuses des membres inférieurs lorsque ce service n'est pas rendu dans une installation maintenue par un établissement qui exploite un centre hospitalier;
- o)* *i.* la thermographie, à moins que ce service ne soit rendu dans une installation maintenue par un établissement qui exploite un centre hospitalier;
- ii.* la mammographie utilisée pour fins de dépistage, à moins que ce service ne soit rendu sur ordonnance médicale, dans un lieu désigné conformément au paragraphe *b.3* du premier alinéa de l'article 69 de la Loi, à une personne assurée âgée de 35 ans ou plus et à la condition qu'un tel examen n'ait pas été subi par cette personne depuis 1 an;
- p)* l'usage des radionucléides *in vivo* chez l'humain, à moins que ce service ne soit rendu dans une installation maintenue par un établissement qui exploite un centre hospitalier;
- q)* l'ultrasonographie, sauf dans l'un ou l'autre des cas suivants:
- i.* ce service est rendu dans une installation maintenue par un établissement qui exploite un centre hospitalier;
 - ii.* ce service est rendu par un radiologiste;
 - iii.* ce service est rendu, à des fins obstétricales, dans une installation maintenue par un établissement qui exploite un centre local de services communautaires mentionné à l'annexe D;
- q.1)* la tomодensitométrie, à moins que ce service ne soit rendu dans une installation maintenue par un établissement qui exploite un centre hospitalier;
- q.2)* l'imagerie par résonance magnétique, à moins que ce service ne soit rendu dans une installation maintenue par un établissement qui exploite un centre hospitalier;
-

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

- q.3) la tomographie optique du globe oculaire et l'ophtalmoscopie confocale par balayage laser du nerf optique, à moins que ces services ne soient rendus dans une installation maintenue par un établissement qui exploite un centre hospitalier ou qu'ils ne soient rendus dans le cadre du service d'injection intravitréenne d'un médicament antiangiogénique en vue du traitement de la dégénérescence maculaire liée à l'âge, de l'œdème maculaire causé par une occlusion veineuse, de l'œdème maculaire diabétique, de la rétinopathie du prématuré, de la myopie pathologique, du glaucome néovasculaire ou de la rétinopathie diabétique néovasculaire;
- r) tout service de radiologie rendu par un médecin:
- i. s'il est requis en vue de dispenser un service non assuré ou non considéré comme assuré par règlement ou par la Loi;
 - ii. s'il est requis par une personne autre qu'un médecin ou un dentiste;
 - iii. s'il est rendu dans un laboratoire en vertu d'une entente conclue avec l'exploitant d'un centre médical spécialisé en application du premier alinéa de l'article 333.6 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2);
- s) tout service d'anesthésie rendu par un médecin, s'il est requis en vue de dispenser un service non assuré ou non considéré comme assuré par règlement ou par la Loi, à l'exception d'un service dentaire rendu dans une installation maintenue par un établissement qui exploite un centre hospitalier;
- t) tout service de chirurgie rendu à des fins de transsexualisme, à moins que le service ne soit rendu dans une installation maintenue par un établissement qui exploite un centre hospitalier et sur la recommandation du chef du département clinique responsable des services de transsexualisme à l'Hôtel-Dieu de Montréal ou à l'Hôpital général de Montréal, ainsi que sur la recommandation d'un psychiatre exerçant dans un de ces 2 centres hospitaliers;
- u) tout service qui n'est pas associé à une pathologie et qui est rendu par un médecin à une personne assurée âgée de 18 ans ou plus et de moins de 65 ans, à moins que cette personne ne détienne un carnet de réclamation en vigueur délivré suivant l'article 71 ou 71.1 de la Loi, pour un problème de daltonisme ou de réfraction dans le but d'obtenir ou de renouveler une ordonnance pour des lunettes ou des lentilles de contact;
- v) tout service de procréation assistée, sauf les services d'insémination artificielle y compris les services de stimulation ovarienne visés au paragraphe e du premier alinéa de l'article 3 de la Loi.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 578

Liste des vaccins remboursés par la RAMQ dans le cadre du Programme québécois d'immunisation en 2020-2021. Prévisions pour 2021-2022.

RÉPONSE NO 578

Il n'y a aucun vaccin du Programme québécois d'immunisation qui est remboursé par la RAMQ. Les vaccins du Programme québécois d'immunisation sont fournis gratuitement.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 579

Nombre de pharmaciens ayant suivi la formation de vaccination du Programme québécois d'immunisation en 2020-2021. Prévisions pour 2021-2022

RÉPONSE NO 579

La Régie de l'assurance maladie du Québec ne dispose pas de cette information puisque le programme n'est pas sous la responsabilité de l'organisation et que nous ne répertorions pas les formations auxquelles les pharmaciens participent.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 580

Nombre de personnes ayant été prises en charge par un médecin de famille par le biais du GAMF.

RÉPONSE NO 580

La réponse à cette question est fournie par le ministère de la Santé et des Services sociaux à la question particulière n° 259 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 581

Nombre de patients inscrits auprès d'un médecin de famille et nombre de patients en attente (GAMF), au 31 mars 2021, par région, par tranche d'âge.

.....

RÉPONSE NO 581

La réponse à cette question est fournie par le ministère de la Santé et des Services sociaux à la question particulière n° 152 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 582

Nombre de patients inscrits au GAMF depuis moins de 3 mois, entre 3 et 6 mois, entre 6 et 9 mois, entre 9 et 12 mois, et depuis plus d'un an.

.....

RÉPONSE NO 582

La réponse à cette question est fournie par le ministère de la Santé et des Services sociaux à la question particulière n° 260 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 583

Nombre de médecins omnipraticiens inscrits au GAMF pour obtenir des patients.

.....

RÉPONSE NO 583

La réponse à cette question est fournie par le ministère de la Santé et des Services sociaux à la question particulière n° 155 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 584

Nombre et pourcentage des spécialistes inscrits au Centre de répartition des demandes de services, par région. Nombre de rendez-vous présentement en attente d'être répartis à un spécialiste, par région. Nombre de rendez-vous référés par ce centre de répartition depuis sa mise en place.

RÉPONSE NO 584

La réponse à cette question est fournie par le ministère de la Santé et des Services sociaux à la question particulière n° 156 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 585

Répartition des médecins selon leur taux d'assiduité, en vertu des balises fixées par le ministre.

.....

RÉPONSE NO 585

La réponse à cette question est fournie par le ministère de la Santé et des Services sociaux à la question particulière n° 68 du Troisième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 586

Bilan de l'entente conclue en mai 2015 avec la FMOQ concernant le taux d'assiduité des médecins et la prise en charge de patients. État de situation et tableau de bord détaillé de l'atteinte des objectifs.

.....

RÉPONSE NO 586

La Régie de l'assurance maladie du Québec ne détient pas cette information.

QUESTION NO 587

État de situation sur les frais accessoires.

RÉPONSE NO 587

Le 10 novembre 2015, la *Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée* a été sanctionnée. La loi clarifie et renforce les interdictions concernant notamment les paiements pour des frais engagés aux fins de la dispensation d'un service assuré. Cette loi donne aussi au gouvernement le pouvoir habilitant de prescrire par règlement des cas et des conditions pour lesquels un paiement est autorisé. De plus, des dispositions transitoires prévoient le maintien des exceptions prévues aux ententes de rémunération jusqu'à l'adoption d'un règlement.

Le 7 décembre 2016, la *Loi visant à accroître les pouvoirs de la Régie de l'assurance maladie du Québec, à encadrer les pratiques commerciales en matière de médicament ainsi qu'à protéger l'accès aux services d'interruption volontaire de grossesse* a été sanctionnée. Cette loi qui vise à donner à la Régie des leviers pour faire respecter les lois dicte une approche totalement différente en ce qui concerne le remboursement des frais accessoires. En effet, la législation adoptée transforme l'approche réactive (la Régie ne pouvait agir sans une demande d'une personne assurée) en une approche proactive (lorsque la Régie a connaissance d'une situation, elle peut recouvrer la somme du professionnel et rembourser la personne assurée). Les délais pour demander un remboursement pour un paiement indu passent de un an à cinq ans et des sanctions administratives pécuniaires de 15 % du montant reçu peuvent être imposées au professionnel concerné dans ce cas. Les amendes ont augmenté substantiellement et peuvent aller jusqu'à 150 000 \$.

Le 26 janvier 2017, un règlement intitulé *Règlement abolissant les frais accessoires liés à la dispensation d'un service assuré et régissant les frais de transport des échantillons biologiques* est entré en vigueur. Seuls des frais pour le transport des échantillons biologiques y sont autorisés. Entre autres, l'adoption de ce règlement a eu pour conséquence d'interdire la facturation des médicaments et substances anesthésiques utilisés lors de services assurés.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

– Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition –

QUESTION NO 588

Liste des cliniques et laboratoires privés remboursés par la RAMQ au cours des trois dernières années, par région, avec le nom et l'adresse de chacun.

RÉPONSE NO 588

La Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) ne rembourse pas les cliniques.

La RAMQ ne rembourse que des laboratoires privés d'orthèses-prothèses ou de produits pour lymphœdème détenant un permis du ministère de la Santé et des Services sociaux. La liste de ceux-ci se trouve aux pages suivantes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

– Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition –

Région 01 - Bas-Saint-Laurent

Laboratoire D'orthèses Marie-Claude Simoneau

223A, rue Lafontaine
Rivière-Du-Loup (Québec) G5R 3A6

Laboratoires Orthopédiques Nouvelle Génération Inc.¹

102-176, rue Rouleau
Rimouski (Québec) G5L 8W1

2330-2029 Québec Inc. (Ortho-Service)¹

110-98 rue Amyot
Rivière-Du-Loup (Québec) G5R 3G3

Région 02 - Saguenay-Lac Saint-Jean

Clinique Orthèses du Lac

80, avenue Hudon
Alma (Québec) G8B 0A4

Clinique Orthèses Du Fjord Inc.

302, rue Saint-Vallier
Chicoutimi (Québec) G7H 4J1

Idectro¹

201-390, rue de la Rivière
Sainte-Hedwidge-de-Roberval (Québec) G0W 2R0

Orthèses Or Paire Inc.

101-3637, boulevard Harvey
Jonquière (Québec) G7X 3B2

Solution C.M. Inc.

330, rue Saint-Vallier
Chicoutimi (Québec) G7H 4J1

Région 03 – Capitale-Nationale

Prothèses & Orthèses La Capitale Inc.¹

189-850, boulevard Pierre-Bertrand
Québec (Québec) G1M 3K8

Laboratoire Pouliot Inc.

2815, chemin Des Quatre Bourgeois
Québec (Québec) G1V 1X8

Komforto Clinique D'Orthèses Inc.

130-777, boulevard Lebourgneuf
Québec (Québec) G2J 1C3

Clinique Roy Boivin, Orthésistes Du Pied

130-990, avenue De Bourgogne
Québec (Québec) G1W 0E8

¹ Laboratoires qui ne fournissent que des orthèses et des prothèses.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

– Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition –

2330-2029 QC Inc. (Savard Ortho Confort)

1350, rue Cyrille-Duquet
Québec (Québec) G1N 2E5

9228-7101 QC Inc. (Orthèses Bionick Québec)¹

430-3165, chemin Saint-Louis
Québec (Québec) G1W 4R4

Orthesia +

107-3291, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1X 3V2

Clinique d'orthèses Plantaires Maheux & Perreault

I-340, rue Seigneuriale
Québec (Québec) G1C 3P9

Clinique du Pied de Québec¹

375, rue Soumande
Québec (Québec) G1M 1A5

Collège Mérici¹

755, Grande Allée Ouest
Québec (Québec) G1S 1C1

Orthèse Go Inc.

4660, boulevard de L'Auvergne
Québec (Québec) G2C 2B5

Laboratoire Orthobourg Inc.

5150, boulevard Henri-Bourassa
Québec (Québec) G1H 3A8

Clinique Piedestal¹

C.P. 9031, Succursale Ste-Foy
Québec (Québec) G1V4A8

Région 04 - Mauricie Et Centre-Du-Québec

Orthocentre Québec Jean Benoit Inc.

103-4534, boulevard Saint-Joseph
Drummondville (Québec) J2A 1B5

9207-7056 Quebec Inc. (Posturopied)

1565, boulevard Lemire
Drummondville (Québec) J2C 5A5

Les Cliniques Orthésium Inc.

102-1785, boulevard Du Carmel
Trois-Rivières (Québec) G8Z 3R8

¹ Laboratoires qui ne fournissent que des orthèses et des prothèses.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

– Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition –

9260-9528 Québec Inc. (Savard Ortho Confort)

400A-350, rue Saint-Jean
Drummondville (Québec) J2B 5L4

9359-7599 Québec Inc. (Orthèse Bionick)

481, boulevard des Bois-Francs S
Victoriaville (Québec) G6P 4T3

Région 05 - Estrie

Clinique D'Orthèses Plantaires Catherine Ducharme Inc.¹

535, rue Dufferin
Granby (Québec) J2G 9G3

Laboratoire Evo Inc.

360, rue Galt E
Sherbrooke (Québec) J1G 1X9

Centre Orthopédique De Granby Inc.²

430, rue Boivin
Granby (Québec) J2G 2L1

Laboratoire J.G. Langelier¹

205-45, rue Saint-Patrice E
Magog (Québec) J1X 1T5

Orthèse-Prothèse Rive Sud Inc.

1169, 12E avenue N
Sherbrooke (Québec) J1E 2T4

Innovation Paramédicale D.S.

1-70, place du Commerce
Magog (Québec) J1X 5G6

Région 06 - Montréal

9149-7362 Québec Inc. (Action Ortho Santé)

1560, avenue Dollard
Lasalle (Québec) H8N 1T6

Orthosport Canada (1997) Inc.¹

4051, rue Sainte-Catherine Ouest
Westmount (Québec) H3Z 3J8

Laboratoire Bergeron

2540, boulevard Henri-Bourassa Est
Montréal (Québec) H2B 1V2

J-E. Hanger de Montréal Inc.

5545, rue Saint-Jacques
Montréal (Québec) H4A 2E3

¹ Laboratoires qui ne fournissent que des orthèses et des prothèses.

² Laboratoire qui ne fournit que des produits pour le lymphœdème.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

– Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition –

Clinique et Laboratoire d'Orthèses J.B Inc.

2495, rue Provost
Lachine (Québec) H8S 1R1

9038-7911 Québec Inc. (Actimed)

110-1605, boulevard Marcel-Laurin
St-Laurent (Québec) H4R 0B7

Slawner Ortho Ltée¹

4980, Jean-Talon O
Montréal (Québec) H4P 1W9

Ortho Solution¹

2171, rue Fleury E
Montréal (Québec) H2B 1J9

Laboratoire Orthopédique Alfaro-Fortier Inc.

50-7272, rue Maurice-Duplessis
Rivière-Des-Prairies (Québec) H1E 6Z7

Les Équipements Médicus Ltée¹

100-2520, boulevard Saint-Joseph E
Montréal (Québec) H1Y 2A2

Ortho-Mobile¹

6520, avenue Chouinard
Montréal (Québec) H1M 1H6

2863-4038 Québec Inc. (Centre Orthopédique HS)¹

3971, boulevard Lasalle
Verdun (Québec) H4G 2A4

Laboratoire Pierre Marchildon Inc.

10125, boulevard Saint-Laurent
Montréal (Québec) H3L 2N5

Orthèses Biomec S.E.N.C.¹

4834, avenue Isabella
Montréal (Québec) H3W 1S5

Centre Orthomédic P&S (1984) Inc.

3842, rue Jean-Talon E
Montréal (Québec) H2A 1Y4

2330-2029 Québec Inc. (Medicus)

100-2520, boulevard Saint-Joseph E
Montréal (Québec) H1Y 2A2

Laboratoire Orthopédique St-Laurent Inc.

1435, rue du Collège
St-Laurent (Québec) H4L 2L5

¹ Laboratoires qui ne fournissent que des orthèses et des prothèses

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

– Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition –

Appareils Orthopédiques B.B.G Inc.

5930, rue Sherbrooke O
Montréal (Québec) H4A 1X7

Région 07 - Outaouais

4340850 Canada Inc. (Clinique Ortho Namac)¹

332, rue Main
Gatineau (Québec) J8P 5K3

Les Orthèses Marc-André Catafard¹

332, rue Main
Gatineau (Québec) J8P 5K3

Orthèses MJ¹

41, rue Dumas
Gatineau (Québec) J8Y 2N1

Laboratoire Pro-Orthotek¹

665, boulevard de la Gappe
Gatineau (Québec) J8T 8G1

Les Orthèses V.R.A.M Inc.¹

87, boulevard Saint-Raymond
Gatineau (Québec) J8Y 1S6

Région 08 - Abitibi-Témiscamingue

Stéphanie Ménard, Orthésiste

1-51, 13e rue
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5H6

Région 11 - Gaspésie-Îles-De-La-Madeleine

Ortho MI

587, boulevard Perron
Maria (Québec) G0C 1Y0

Région 12 - Chaudière-Appalaches

Ortho+ Laboratoire Orthopédique et Cordonnerie¹

120-2055, boulevard Guillaume-Couture
Lévis (Québec) G6W 2S5

Chaussures Orthèses Audet Inc.

B-1568, route 277
Lac-Etchemin (Québec) G0R 1S0

Équipied Orthèse Prothèse Inc.

145-1855, route des Rivières
Lévis (Québec) G7A 4X8

Orthèses Novacorps Inc.

733, boulevard Vachon N
Sainte-Marie (Québec) G6E 1M3

¹ Laboratoires qui ne fournissent que des orthèses et des prothèses.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

– Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition –

Orthèse et Prothèse de Beauce Inc.

543, 90e rue E
St-Georges-De-Beauce (Québec) G5Y 3L1

9069-0421 Québec Inc. (Clinique et Laboratoire Orthopédique Appalaches)

58, rue Notre-Dame O
Thetford Mines (Québec) G6G 1J3

9137-0080 Québec Inc. (Orthèses Bionick)

140-5500, boulevard Guillaume-Couture
Lévis (Québec) G6V 4Z2

Région 13 - Laval

Biotonik Laboratoire Orthopédique¹

910, rue Drouin
Laval (Québec) H7X 2X4

Laboratoire d'analyse du Pied M.D. Inc.

240-1575, boulevard de l'Avenir
Laval (Québec) H7S 2N5

Collège Enseignement General Professionnel Montmorency¹

475, boulevard de l'Avenir
Laval (Québec) H7N 5H9

Arthro-Med Inc.

1769, boulevard des Laurentides
Laval (Québec) H7M 2P5

Équilibre

100-2101, boulevard Le Carrefour
Laval (Québec) H7S 2J7

Région 14 - Lanaudière

Chaussures Villeneuve Inc.

123, boulevard Industriel
Repentigny (Québec) J6A 7K4

Laboratoire Bi-Op Inc.

30, chemin du Golf O
Saint-Charles-Borromée (Québec) J6E 8X6

Rémi Papineau Op¹

2155, rue Boisvert
Terrebonne (Québec) J6Y 1J7

Centre Orthopédique Joly Inc.

985, rue Papineau
Joliette (Québec) J6E 2L8

¹ Laboratoires qui ne fournissent que des orthèses et des prothèses.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

– Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition –

Orthèses Prothèses Terrebonne

1620, chemin Gascon
Terrebonne (Québec) J6X 3A3

Région 15 - Laurentides

Équilibrium Inc.

6-500, boulevard Industriel
Saint-Eustache (Québec) J7R 5V3

C.E.O. Medic Enr

110-70, rue Dubois
Saint-Eustache (Québec) J7P 4W9

Laboratoire Bélanger

1052, rue Valiquette
Sainte-Adèle (Québec) J8B 2M3

Laboratoire Jean-Marc Ross Inc.

720, rue de Saint-Jovite
Mont-Tremblant (Québec) J8E 3J8

Laboratoire Actimed Inc.

100-519, rue Curé-Labelle
Blainville (Québec) J7C 2H6

Laboratoire Orthometrix Inc.

32, rue Dubois
Saint-Eustache (Québec) J7P 4W9

Génération Confort Inc.

100-876, boulevard du Curé-Labelle
Blainville (Québec) J7C 2K9

Centre Orthopédique Julie Larouche

495, boulevard Arthur-Sauve
Saint-Eustache (Québec) J7P 4X4

Laboratoire Orthopédique Jérôme Marier Inc.

987, rue Labelle
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5N5

Trimetrix¹

32, rue Dubois
Saint-Eustache (Québec) J7P 4W9

Région 16 - Montérégie

G.O. Medical¹

1042, rue de Parfondeval
Boucherville (Québec) J4B 6C2

¹ Laboratoires qui ne fournissent que des orthèses et des prothèses.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

– Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition –

9096-1251 Québec Inc. (Sporthotec)

160-72, boulevard Saint-Jean-Baptiste
Chateauguay (Québec) J6K 4Y7

Laboratoire Julien Paul Inc.

49, rue George
Sorel-Tracy (Québec) J3P 1B9

Équilibre

200-675, boulevard Sir-Wilfrid Laurier
Beloil (Québec) J3G 4J1

L'Habel Orthèse

72, avenue du Dauphine
Candiac (Québec) J5R 6E3

Orthèse Conseil

2082, boulevard Industriel
Chambly (Québec) J3L 4V2

9269-5857 Québec Inc. (Clinique d'Orthèse Olivier Foulquier)

125-100, boulevard de Montarville
Boucherville (Québec) J4B 5M4

9334-2947 Québec Inc. (Laboratoire Orthopédique de la Région)

A-22, rue Ellice
Salaberry-De-Valleyfield (Québec) J6T 1C9

Laboratoire Novamedic

101-1275, rue Blanchet
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 1J9

9370-4187 Québec Inc. (Orthèses Parent)¹

3147, boulevard Taschereau
Greenfield Park (Québec) J4V 2H2

Fabrik Laboratoire Orthopédique Inc.

202-1101, boulevard Brassard
Chambly (Québec) J3L 5R4

Orthèse-Prothèse Rive-Sud Inc.

127, rue Sain-Louis
Lemoyne (Québec) J4R 2L3

9018-8616 Québec Inc (Orthèse Plus)¹

127, boulevard Sir-Wilfrid-Laurier
St-Basile-Le-Grand (Québec) J3N 1M2

Ortoech Inc.

5-3250, boulevard Rome
Brossard (Québec) J4Y 1V9

Ortho-Action Inc.

3290, boulevard Taschereau
Greenfield Park (Québec) J4V 2H6

¹ Laboratoires qui ne fournissent que des orthèses et des prothèses.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 589

Ventilation du budget du programme d'assurance médicaments au 31 mars 2020 et au 31 mars 2021, coût total de la franchise et de la coassurance, nombre de bénéficiaires pour :

- a) les personnes vivant de la sécurité du revenu et aptes au travail ;
- b) les personnes vivant de la sécurité du revenu et inaptés au travail ;
- c) les personnes âgées, avec supplément de revenu garanti ;
- d) les personnes âgées, avec supplément de revenu garanti maximum ;
- e) les personnes âgées qui ne reçoivent aucun supplément de revenu ;
- f) les adhérents (adultes, étudiants etc.) ;
- g) les autres clientèles.

RÉPONSE NO 589

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 10 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 590

Nombre de personnes de 65 ans et plus qui touchent le Supplément de revenu garanti et qui paient un montant lors de l'achat de leurs médicaments.

RÉPONSE NO 590

Entre le 1^{er} avril 2020 et le 28 février 2021, 513 266 personnes de 65 ans ou plus recevant le Supplément de revenu garanti ont payé une contribution lors de l'achat de médicaments selon les données disponibles en date du 15 mars 2021.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 591

Indiquer le nombre d'enfants (0-18 ans) bénéficiant du régime d'assurance médicaments, en précisant le nombre pour chaque année depuis 1997.

RÉPONSE NO 591

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 11 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 592

Indiquer la croissance, en pourcentage, des coûts des médicaments assurés pour chaque année depuis 1997. Ajouter les prévisions pour 2021-2022.

.....

RÉPONSE NO 592

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 12 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 593

Indiquer les coûts ou l'estimation des coûts assumés par le régime général d'assurance médicaments des ristournes offertes par les compagnies pharmaceutiques ou les bannières et pharmacies.

RÉPONSE NO 593

La réponse à cette question est fournie par le ministère de la Santé et des Services sociaux à la question particulière n° 31 du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 594

Nombre d'entreprises, d'organismes, d'ordres professionnels qui ont abandonné leur régime collectif au profit de celui de la RAMQ.

RÉPONSE NO 594

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 14 de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 595

Liste des comités formés avec l'industrie pharmaceutique, nom des membres et nombre de rencontres à ce jour.

RÉPONSE NO 595

La Régie de l'assurance maladie du Québec (Régie) a deux rencontres annuelles prévues avec l'association nationale Médicaments novateurs Canada (anciennement Rx&D) qui représente l'industrie pharmaceutique innovatrice canadienne. L'objectif de ces rencontres est d'informer les compagnies pharmaceutiques sur les processus administratifs de la Régie ainsi que sur le développement d'outils destinés aux prescripteurs (par exemple : le nouveau Service en ligne Patient et médicaments d'exception). En informant les compagnies, elles peuvent contribuer à la diffusion des outils, mais aussi à donner des renseignements exacts concernant les façons de faire de la Régie.

Au cours de la dernière année financière, deux rencontres ont eu lieu, soit le 15 juin et le 10 décembre 2020. Lors de ces rencontres, trois représentants de la Régie étaient présents, soit madame Suzanne Berthiaume, directrice de l'évolution et de l'expertise pharmaceutique, monsieur Alain Albert, pharmacien expert et madame Sandra Hébert, adjointe exécutive dans cette même direction. Du côté de Médicaments novateurs Canada (MNC), lors de la rencontre de juin, les représentants étaient madame Josée Lefebvre (Eli Lilly Canada inc.), monsieur Patrick Bergeron (Roche Canada), monsieur Jean-Luc Fortier (Abbvie) et monsieur Philippe Carrier (Novartis Pharma Canada inc.). Lors de la rencontre de décembre, les mêmes représentants étaient présents à l'exception de madame Josée Lefebvre (Eli Lilly Canada inc.).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 596

Nombre de médicaments génériques qui font exception à la règle d'établissement des prix, par année, pour les trois dernières années :

- a) nombre de médicaments génériques dans cette situation ;
- b) montant remboursé par la RAMQ ;
- c) estimation du montant qui a dû être payé par le patient.

RÉPONSE NO 596

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 15 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 597

Montant remboursé pour des médicaments génériques qui respectent la règle d'établissement des prix, par année, pour les trois dernières années.

.....

RÉPONSE NO 597

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 15 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 598

Nombre de médicaments innovateurs qui font exception à la règle d'établissement des prix, par année, pour les trois dernières années :

- a) nombre de médicaments innovateurs dans cette situation ;
- b) montant remboursé par la RAMQ ;
- c) estimation du montant qui a dû être payé par le patient.

RÉPONSE NO 598

Il s'agit des médicaments innovateurs soumis et non soumis au prix maximum payable (PMP) pendant la période de référence.

Période de référence	Médicaments innovateurs ¹						Total du coût Régie M\$
	PMP			Non PMP			
	Nombre de DIN ²	Coût Régie ³ M\$	Excédent assuré ⁴ M\$	Nombre de DIN	Coût Régie M\$	Excédent assuré M\$	
Du 1 ^{er} avril 2020 au 28 février 2021	12	4,9	4,3	2 734	2 681,3	NA	2 686,2

¹ La classification innovateur/générique est faite en fonction de l'indicateur présent dans les bases des données de la Régie au 28 février 2021.

² Pour un numéro d'identification d'un médicament (DIN) soumis au PMP, seulement une partie de la période de référence sera comptée au niveau des deux colonnes « Nombre de DIN ».

³ Coût net payé par la Régie après contribution de l'assuré s'il y a lieu.

⁴ Montant payé par l'assuré non exempté de contribution en plus de sa contribution, s'il y a lieu.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 599

Montant remboursé pour des médicaments d'exception, par année, pour les trois dernières années.

RÉPONSE NO 599

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 6 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 600

Montant remboursé pour des médicaments génériques, par année, pour les trois dernières années.

RÉPONSE NO 600

Période de référence	Total du coût Régie M\$
Du 1 ^{er} avril 2020 au 28 février 2021	1 259,6

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 601

Montant remboursé pour des médicaments innovateurs, par année, pour les trois dernières années.

.....

RÉPONSE NO 601

Période de référence	Total du coût Régie M\$
Du 1 ^{er} avril 2020 au 28 février 2021	2 686,2

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 602

État de situation concernant la participation du Québec à l'Alliance pancanadienne pharmaceutique. Économies réalisées en 2020-2021 et projections pour 2021-2022

RÉPONSE NO 602

L'adoption du projet de loi 28, le 20 avril 2015, permet au ministre de la Santé et des Services sociaux de conclure des ententes d'inscription concernant la Liste de médicaments du Régime général d'assurance médicaments ainsi que la Liste de médicaments des établissements de santé et de services sociaux.

La reddition de comptes concernant le nombre de produits visés et le rendement procuré par les ententes est prévue par cette loi et s'effectue par l'entremise du rapport annuel de gestion de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), pour le régime public d'assurance médicaments, et du rapport annuel de gestion du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), pour le volet des établissements.

Selon le rapport annuel de gestion de la RAMQ portant sur l'exercice 2019-2020, au 31 mars 2020, il y avait 124 ententes d'inscription avec des 51 fabricants innovateurs visant 138 produits, pour un rendement annuel de 359,9 M\$. Quant aux fabricants génériques, 72 ententes avec autant de fabricants ont été conclues. Celles-ci couvrent 2 999 produits pour un rendement de 78,1 M\$. Pour ce qui est des établissements de santé et de services sociaux, le rapport annuel de gestion du MSSS portant sur l'exercice 2019-2020 fait état, au 31 mars 2020, de 160 médicaments visés par une entente d'inscription pour un rendement annuel de 193,5 M\$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 603

Pour la rémunération des médecins omnipraticiens, indiquer :

- a) le budget total pour 2020-2021 et indiquer la comparaison avec 2021-2022 ;
- b) la ventilation des dépassements estimés pour l'année 2021-2022.

RÉPONSE NO 603

La réponse à cette question est fournie par le ministère de la Santé et des Services sociaux à la question particulière n° 4 du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 604

Pour la rémunération des médecins spécialistes, indiquer :

- a) le budget total pour 2020-2021 et indiquer la comparaison avec 2021-2022 ;
- b) la ventilation des dépassements estimés pour l'année 2021-2022.

RÉPONSE NO 604

La réponse à cette question est fournie par le ministère de la Santé et des Services sociaux à la question particulière n° 4 du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 605

Rémunération moyenne d'un médecin spécialiste, par spécialité, en précisant le montant reçu pour la composante technique.

.....

RÉPONSE NO 605

La réponse à cette question est fournie par le ministère de la Santé et des Services sociaux à la question particulière n° 8 du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 606

Rémunération moyenne d'un médecin omnipraticien, en précisant le montant reçu pour la composante technique.

RÉPONSE NO 606

La réponse à cette question est fournie par le ministère de la Santé et des Services Sociaux à la question particulière n° 8 du Deuxième groupe d'opposition.

QUESTION NO 607

Liste des primes et leur montant pour les médecins omnipraticiens en 2020-2021.

RÉPONSE NO 607

La notion de prime réfère à l'ensemble des suppléments d'honoraires, majorations d'honoraires et honoraires additionnels s'appliquant aux actes médicaux prévus à l'entente. Comme il en existe plusieurs centaines, le coût de ces éléments sont prévus dans les coûts globaux de l'entente. Ces modalités de rémunération sont prévues dans les ententes lesquelles sont disponibles sur le site internet de la RAMQ.

https://www.ramq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/professionnels/manuels/syra/medecins-omnipraticiens/104-brochure-1-omnipraticiens/Omnipraticiens_Brochure_no1.html

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 608

Liste des primes et leur montant pour les médecins spécialistes en 2020-2021.

.....

RÉPONSE NO 608

La notion de prime réfère à l'ensemble des suppléments d'honoraires, majorations d'honoraires et honoraires additionnels s'appliquant aux actes médicaux prévus à l'entente. Comme il en existe plusieurs centaines, le coût de ces éléments sont prévus dans les coûts globaux de l'entente. Ces modalités de rémunération sont prévues dans les ententes lesquelles sont disponibles sur le site internet de la RAMQ.

https://www.ramq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/professionnels/manuels/syra/medecins-specialistes/154-brochure-1-specialistes/Specialistes_Brochure_no1.html

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 609

Nombre de primes facturées et leur montant par les médecins omnipraticiens en 2020 2021.

RÉPONSE NO 609

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 607 du Troisième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 610

Nombre de primes facturées et leur montant par les médecins spécialistes en 2020-2021.

RÉPONSE NO 610

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 608 du Troisième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 611

Liste des critères utilisés pour la vérification de la facturation des médecins.

.....

RÉPONSE NO 611

La réponse à cette question est fournie par le ministère de la Santé et des Services sociaux à la question particulière n° 2 du Deuxième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC****- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -**

QUESTION NO 612

Ventilation détaillée de la rémunération des médecins, en précisant la progression du tarif à l'acte, la progression du nombre d'actes et le coût total.

RÉPONSE NO 612

**Ventilation détaillée de la rémunération des médecins
Coûts (en M\$)**

	2019-2020
Rémunération à l'acte¹	5 091,4
Omnipraticiens	1 977,4
Spécialistes	3 114,0
Salaire et vacation	439,2
Mixte	1 360,9
Forfait et primes	408,2
Avantages prévus au Régime	172,1

¹ Les remboursements aux personnes assurées et les services professionnels reçus hors du Québec sont répartis au prorata de la rémunération à l'acte des médecins différenciée selon leur Fédération.

Nombre de services rendus à l'acte

Nombre de services rendus¹	2019-2020
Omnipraticiens	29 328 680
Spécialistes	65 853 472
Total	95 182 152

¹ Données tirées de la rémunération à l'acte et acte mixte des chaînes RFP (Règlement des factures aux professionnels) et SLE (Services de laboratoire en établissement) incluses dans le programme 4 du MSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 613

Nombre de médecins actifs en CLSC, en CH et en CHSLD, etc., et ce, au 31 mars 2020 et au 31 mars 2021.

RÉPONSE NO 613

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 22 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 614

Liste des frais encourus pour fins de défense dans le cadre de poursuites légales impliquant la RAMQ et, le cas échéant, les revenus qui en ont découlé.

RÉPONSE NO 614

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 23 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 615

Liste des causes devant les tribunaux en 2020-2021. Indiquer les parties en cause, l'instance devant laquelle elles se trouvent et, s'il y a lieu, fournir le jugement.

RÉPONSE NO 615

Cette question ne semble pas pertinente à l'exercice de l'étude des crédits.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 616

Nombre de médecins omnipraticiens et spécialistes désengagés de la RAMQ, ainsi que leur liste, par région et par spécialité.

RÉPONSE NO 616

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 26 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 617

Nombre de médecins omnipraticiens et spécialistes non participants à la RAMQ, ainsi que leur liste, par région et par spécialité.

RÉPONSE NO 617

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 26 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 618

Nombre de médecins qui ont cessé de pratiquer en 2020-2021 :

- a) pour cause de retraite ;
- b) pour cause de décès ;
- c) pour cause de départ temporaire à l'étranger ;
- d) pour cause de départ définitif à l'étranger ;
- e) pour toute autre cause (bien vouloir spécifier, svp).

RÉPONSE NO 618

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 27 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 619

Nombre de médecins ayant atteint leurs plafonds trimestriels. Indiquer le nombre de fois, les domaines de pratique, etc.

RÉPONSE NO 619

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 28 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 620

Nombre de dentistes spécialisés en chirurgie pédiatrique au Québec. Nombre de chirurgies effectuées en 2020-2021. Indiquer si les plafonds ont été atteints en cours d'année, le nombre de fois, etc. Nombre de patients en attente d'une chirurgie pédiatrique.

RÉPONSE NO 620

Nombre de dentistes spécialisés en chirurgie pédiatrique	47
Nombre d'actes effectués en 2020-2021	12 513 actes 3 572 personnes assurées
Nombre de dentistes spécialisés en chirurgie pédiatrique ayant atteint les plafonds	3
Nombre de fois ayant atteint les plafonds	3
Nombre de patients en attente d'une chirurgie pédiatrique	La Régie de l'assurance maladie du Québec ne dispose pas de liste d'attente avec un nombre de patients calculé. Les établissements du réseau de la santé et des services sociaux sont responsables de la gestion des listes d'attente.

Ces données sont produites pour la période du 1^{er} avril 2020 au 28 février 2021.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 621

Nombre de médicaments et de produits retirés de la Liste des médicaments en 2020-2021. Indiquer le nom du médicament ou du produit et les motifs du retrait.

RÉPONSE NO 621

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 29 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 622

Coûts d'administration et de gestion des programmes spécifiques tels que, notamment, le programme de médicaments d'exception, par année, au cours des cinq dernières années.

RÉPONSE NO 622

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 30 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

– Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition –

QUESTION NO 623

Bilan détaillé des sommes investies dans le programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique (PEFSAD), les heures de services rendus et les montants payés, détails sur le profil de la clientèle et la répartition des entreprises, depuis 2008 2009.

RÉPONSE NO 623

Voir les tableaux aux pages suivantes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

– Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition –

BILAN DES SOMMES INVESTIES
Sommes versées en aides fixes/variables et compensatoires (en millions \$)

	2020-2021 ¹
Aides fixe/variable versées aux clients	54,12
Aide compensatoire versée aux entreprises	28,53²
TOTAL	82,65

¹ Données partielles pour 2020-2021 concernant l'aide fixe/variable versée, période se terminant le 28 février 2021.

² L'aide compensatoire inclut 2 paiements spéciaux (514 705 \$ en novembre 2020 et 4 903 690 \$ en décembre 2020).

Aides fixes/variables : Résultats provenant du suivi des versements d'aide fixe et variable (réf. ADA1404A).

Aide compensatoire : Résultats provenant du suivi des versements d'aide compensatoire (réf. ADA1409A).

Profil de la clientèle selon le sexe, l'âge, la composition familiale et le type d'aide

		28 février 2021 ¹		
Sexe		Nombre	Total	
	Femme	54 921	70 %	
	Homme	24 072	30 %	
Âge		Nombre	Total	
	Moins de 65 ans	14 998	19 %	
	65 - 74 ans	17 647	22 %	
	75 ans ou plus	46 348	59 %	
Composition		Nombre	Total	
	Personne seule	58 140	74 %	
	Couple ou famille	20 853	26 %	
Type d'aide	Âge	Nombre	Total	
		Moins de 65 ans	5 324 7 %	
		65 -74 ans	3 891 5 %	
	75 ans ou plus	7 831 10 %		
	Variable	Moins de 65 ans	9 674 12 %	
		65 -74 ans	13 756 17 %	
		75 ans ou plus	38 517 49 %	
	Total		78 993	100 %

¹ Données partielles pour 2020-2021 concernant l'aide versée, période se terminant le 28 février 2021.

Données provenant du tableau 5 du bilan administratif du PEFSAD (REQ 5A-B-C-D, réf. AD16020101).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC**

– Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition –

Nombre d'heures de services rendus par groupe d'âge et type d'aide financière

Catégorie d'âge	2020-2021¹
Moins de 65 ans	818 241
Aide fixe	214 744
Aide variable	603 497
65 ans à 74 ans	773 830
Aide fixe	136 691
Aide variable	637 139
75 ans et plus	2 365 332
Aide fixe	304 836
Aide variable	2 060 496
Total	3 957 403
Aide fixe	656 271
Aide variable	3 301 132

¹ Données partielles pour 2020-2021 concernant l'aide versée, période se terminant le 28 février 2021.

Répartition des entreprises selon les régions sociosanitaires

Région	2021-02-28¹
	Nombre
Bas-Saint-Laurent	8
Saguenay–Lac-Saint-Jean	4
Capitale-Nationale	7
Mauricie et Centre-du-Québec	12
Etrie	8
Montréal	9
Outaouais	4
Abitibi-Témiscamingue	7
Côte-Nord	5
Nord-du-Québec	0
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	6
Chaudière-Appalaches	8
Laval	1
Lanaudière	5
Laurentides	6
Montérégie	9
Total des entreprises accréditées	99

¹ Données partielles pour 2020-2021 concernant l'aide versée, période se terminant le 28 février 2021.
Données provenant du tableau 1 du bilan administratif du PEFSAD (réf. AD16020101).

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 624

Provenance des sommes affectées au PEFSAD (enveloppe, fonds, programme).

RÉPONSE NO 624

Le PEFSAD est un programme gouvernemental mis sur pied en 1997 dans le but de structurer l'offre de service en aide domestique, soutenir financièrement la demande des personnes âgées en perte d'autonomie et à faible revenu, créer de l'emploi et lutter contre le travail au noir.

Ce programme est placé sous la responsabilité du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Ce dernier en a confié la gestion à la Régie de l'assurance maladie du Québec (décret 925-99).

Les sommes affectées au PEFSAD sont issues des fonds du MSSS.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

– Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition –

QUESTION NO 625

Nouvelles sommes ajoutées au PEFSAD en 2020-2021 et les prévisions pour 2021-2022.

RÉPONSE NO 625

**Montants investis dans le Programme d'exonération financière
pour les services d'aide domestique (PEFSAD) en 2020-2021**

	2020-2021 ¹
Montants investis (M\$)	82,6

¹ Données partielles pour 2020-2021 concernant l'aide fixe/variable versée pour la période se terminant le 28 février 2021.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 626

Nombre de plaintes au total et nombre de plaintes concernant les frais accessoires.

RÉPONSE NO 626

Pour ce qui est du nombre de plaintes au total, la réponse est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 38 de l'Opposition officielle.

En ce qui concerne des situations en lien avec les frais accessoires, le bureau du Commissaire aux plaintes des personnes assurées (BCAP) a traité, entre le 1^{er} avril 2020 et le 28 février 2021, 7 dossiers (6 demandes d'assistance et 1 plainte qui s'est avérée non fondée). Les citoyens ont questionnés la légalité et le montant des frais réclamés ou à défrayer. Selon l'information fournie par le citoyen et lorsque le BCAP peut déterminer que les frais décrits ne semblent pas permis, il l'invite à effectuer une demande de remboursement et transmet au secteur concerné une dénonciation.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 627

Nombre de communications reçues (courriels, lettres et appels téléphoniques) au sujet des frais accessoires, des questions sur la facturation et des demandes de remboursement.

RÉPONSE NO 627

Pour la période du 1^{er} avril 2020 au 28 février 2021, la RAMQ a reçu 3 735 communications au total en provenance des personnes assurées et des professionnels de la santé au sujet des frais accessoires.

	Courriels	Lettres	Appels téléphoniques*	Total
Total	1 313	2 422	S. O.	3 735

* Cette information n'est plus disponible. Les appels téléphoniques qui nécessitent un suivi auprès du demandeur sont inclus dans les données reliées aux courriels. En effet, ces demandes d'information se transforment en courriels à l'interne pour obtenir l'information au suivi auprès des experts de contenu.

** Depuis le 16 septembre 2020, les personnes assurées ont la possibilité d'acheminer leur demande de remboursement par le site Internet de la Régie. Celles-ci nous sont alors transmises par courriels.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 628

Effectifs affectés :

- a) à l'étude ou à la mise en application des mesures contenues dans le projet de loi 83 et touchant la RAMQ ;
- b) au dossier des GMF ;
- c) au traitement des médicaments d'exception ;
- d) au DSQ ;
- e) au Registre des consentements au don d'organes et de tissus.

RÉPONSE NO 628

- a. Une ressource de niveau professionnel et deux juristes sont responsables de l'étude du projet de loi 83. Par ailleurs, comme le projet de loi n'est pas encore en vigueur, aucun effectif n'est affecté pour l'application des mesures qu'il contient. Par ailleurs, le projet de loi ne prévoit pas l'ajout d'effectifs supplémentaires et son application sera absorbée à même les effectifs déjà en place à la RAMQ.
- b. 2 739 heures rémunérées sont affectées au soutien opérationnel et à l'entretien de l'application en lien avec les GMF : inscription et mises à jour des GMF et des patients auprès d'un médecin de famille, le tout soutenu par une transaction en ligne ou par des échanges de système à système.

4 120 heures rémunérées sont affectées au soutien téléphonique en lien avec le GMF à la Direction du Centre de relations clientèle de Québec (DCRC-Québec).
- c. 52 963 heures rémunérées sont affectées directement au traitement des demandes d'autorisation des patients et médicaments d'exception (en excluant les gestionnaires).
- d. 204 545 heures rémunérées sont affectées au DSQ.
- e. 9 132 heures rémunérées sont affectées au Registre des consentements au don d'organes et de tissus.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 629

Temps de réponse moyen des demandes d'autorisation relatives à un patient ou à un médicament d'exception. Étude et suivi accordés aux délais d'attente pour les patients.

.....

RÉPONSE NO 629

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 34 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

– Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition –

QUESTION NO 630

État de situation concernant les personnes stomisées (nombre, allocation annuelle, état des négociations, etc.).

RÉPONSE NO 630

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 35 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 631

Liste des études effectuées sur la question des coûts des médicaments pour les maladies graves et incurables. Étude des impacts pour la RAMQ d'assumer les coûts non couverts par des assurances privées pour ces maladies.

RÉPONSE NO 631

Ne faisant pas partie de son mandat, la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) n'a fait aucune étude sur des maladies graves et incurables. Elle peut toutefois avoir contribué à des études sur le sujet en rendant accessibles ses données aux ministères, organismes ou à la communauté scientifique.

Par ailleurs, en vertu de la Loi sur l'assurance médicaments, la couverture assumée par la RAMQ pour sa clientèle ne prend pas en compte les médicaments non couverts par une assurance privée.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 632

État de situation sur la méthode de calcul utilisée pour la détermination de la coassurance et de la franchise.

RÉPONSE NO 632

Paramètres de contribution* Régime public d'assurance médicaments (RPAM)

Adhérents	Personnes de 65 ans et plus				PAFDR*** sans contraintes sévères à l'emploi	
	SRG** maximal (100 %)	SRG presque maximal (de 94 % à 99 %)	SRG partiel (de 1 % à 93%)	Aucun SRG (0 %)		
Franchise mensuelle (\$)						
2021	22,25	0,00	0,00	22,25	22,25	0,00
Coassurance						
2021	35 %	0 %	0 %	35 %	35 %	0 %
Contribution mensuelle maximale (\$)						
2021	95,31	0,00	0,00	54,83	95,31	0,00

Source : Communiqués de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

* Paramètres au 1^{er} janvier 2021.

** Supplément de revenu garanti

*** Prestataires d'une aide financière de dernier recours

Remarques

Certaines catégories d'assurés bénéficient d'une exemption de contribution :

- les enfants et les étudiants de 18 à 25 ans assurés par le RPAM ont toujours été exemptés de contribution à l'achat de médicaments;
- les prestataires d'une aide financière de dernier recours (PAFDR) avec contraintes sévères à l'emploi sont totalement exemptés de contribution depuis le 1^{er} octobre 1999 alors que ceux sans contraintes sévères à l'emploi sont exemptés depuis le 1^{er} juillet 2007;
- les personnes de 65 ans ou plus recevant le SRG maximum ne paient plus de contribution à l'achat de médicaments depuis le 1^{er} juillet 2005;
- les personnes de 65 ans ou plus recevant de 94 % à 99 % du SRG maximum ont bénéficié de paramètres de contribution réduits à partir du 1^{er} mars 2003, soit les mêmes paramètres de contribution que les PAFDR sans contraintes sévères à l'emploi; depuis le 1^{er} juillet 2007, elles ne paient plus de contribution à l'achat de médicaments.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 633

Économies engendrées par l'abolition de la règle des 15 ans en 2020-2021, ainsi que les prévisions pour 2021-2022.

RÉPONSE NO 633

L'abolition de la règle des 15 ans a engendré des économies estimées de l'ordre de 150 M\$ par année financière.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 634

État de situation concernant les ruptures d'approvisionnement de médicaments, incluant notamment le nombre de ruptures en 2020-2021.

RÉPONSE NO 634

Il est important de souligner que la Régie de l'assurance maladie du Québec (Régie) n'a pas la responsabilité de déclarer les ruptures d'approvisionnement. Toutefois, dans le cadre du Régime public d'assurance médicaments (RPAM), lorsque des problèmes d'approvisionnement pour un produit donné sont signalés à la Régie, c'est-à-dire lorsqu'aucun des produits entièrement remboursés n'est disponible aux pharmaciens, la Régie peut intervenir pour permettre le paiement d'un produit de remplacement.

Ce dernier est un médicament qui n'est pas entièrement remboursé par le RPAM ou qui n'est pas inscrit à la Liste. À titre d'exemple, le produit de remplacement peut être le médicament innovateur pour lequel la personne assurée n'aurait pas d'excédent à déboursier, un médicament commercialisé identique, mais non inscrit à la Liste ou une préparation réalisée à partir de l'ingrédient actif. Les pharmaciens sont alors informés par l'envoi d'une infolettre.

Afin de soutenir les pharmaciens dans la dispensation des services aux personnes assurées et limiter les appels requis au Centre de relations avec les professionnels (CRP), la Régie rend disponible sur son site Internet, depuis le printemps 2019, un tableau de suivi des ruptures de stock. Ce tableau permet aux pharmaciens d'obtenir de l'information sur les produits en cours de vérification par la Régie ou en rupture de stock ainsi que sur ceux dont la fin de rupture est annoncée dans une infolettre.

Année ¹	TOTAL
	Produits ²
2020	257

¹ Ces données réfèrent à une année civile.

² Ces données n'incluent pas celles liées aux ruptures d'approvisionnement des médicaments en établissement. Les médicaments obtenus lors d'une hospitalisation ou d'un hébergement prolongés sont payés dans le cadre de l'assurance hospitalisation administrée par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 635

Montant versé aux médecins en traitement différencié ou préférentiel pour les consultations de patients en isolement, au total ainsi que pour chaque spécialité médicale concernée.

RÉPONSE NO 635

L'entente convenue avec la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ) prévoit des honoraires additionnels sur certaines visites et consultations principales pour les patients atteints d'une infection nécessitant un isolement.

Entre le 1^{er} avril 2020 et le 28 février 2021, aucun montant n'a été versé pour la spécialité de la médecine interne, ces honoraires additionnels ayant été abolis par un changement à l'entente en date du 10 décembre 2018. Pour la spécialité de l'anesthésiologie, la rémunération versée est de 3,80 M\$. À noter que ces honoraires additionnels pour l'anesthésiologie viennent d'être abrogés en date du 29 mars 2021.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

– Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition –

QUESTION NO 636

Nombre de Québécois non-inscrits à la RAMQ, par groupe d'âge.

.....

RÉPONSE NO 636

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 39 de l'Opposition officielle.

QUESTION NO 637

Détail des contrats et des ententes signés avec les compagnies pharmaceutiques dans le cadre de la politique du médicament.

RÉPONSE NO 637

Les ententes d'inscription sont présentées dans le rapport annuel de gestion de la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Innovateurs :

Le *Rapport annuel de gestion 2019-2020* de la RAMQ indique que 124 ententes d'inscription étaient en vigueur au 31 mars 2020. Ces ententes concernent 51 fabricants et 138 produits. La somme globale annuelle provenant des fabricants en application de ces ententes s'élève à 359,9 M\$.

Génériques :

Le 16 juillet 2017, le ministre émettait un communiqué de presse annonçant une Entente de principe entre le gouvernement du Québec et l'Association canadienne du médicament générique (ACMG). L'entente se déploiera sur cinq ans, et fera réaliser des économies de plus de 1,5 G\$ de dollars aux contribuables québécois, ce qui représente plus de 300 M\$ annuellement.

Rappelons qu'au moment de la signature de l'entente, le coût des médicaments génériques représentait une dépense de plus de 800 M\$ annuellement pour les assurés du régime public d'assurance médicaments. Les modalités de l'Entente sont entrées en vigueur le 1^{er} octobre 2017.

Le *Rapport annuel de gestion 2019-2020* de la Régie mentionne que 72 ententes d'inscription étaient en vigueur au 31 mars 2020. Elles concernent 72 fabricants et 2 999 produits. La somme globale annuelle provenant des fabricants en application de ces ententes est de 78,1 M\$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 638

Montant versé à titre d'honoraires aux pharmaciens en 2017-2018, en 2018-2019, en 2019 2020 et en 2020-2021.

RÉPONSE NO 638

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 40 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'Opposition officielle

QUESTION NO 639

Tout document ou échange intervenu entre le MSSS et l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires concernant la révision du mode de rémunération des pharmaciens

RÉPONSE NO 639

Les documents ainsi que les échanges intervenus entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires concernant la révision du mode de rémunération des pharmaciens ne peuvent être communiqués puisqu'ils sont confidentiels en raison des négociations en cours sur ce sujet.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 640

Nombre d'enfants privés de soins couverts en raison de leur statut migratoire ou de celui de leurs parents, et les mesures mises en place pour couvrir ce vide de couverture.

RÉPONSE NO 640

La donnée sur le nombre d'enfants de ressortissants étrangers non couverts n'est pas disponible.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

– Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition –

QUESTION NO 641

Nombre de personnes avec qui la RAMQ transige en anglais.

RÉPONSE NO 641

Au 28 février 2021, le ratio de personnes qui transigeaient en anglais avec la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) était de 12,2 %, soit 1 006 638 personnes pour une population admissible de 8 231 385.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 642

Estimation du coût des actes médicaux non payés par des personnes non couvertes par la RAMQ.

RÉPONSE NO 642

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 41 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

– Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition –

QUESTION NO 643

État de situation au sujet du registre du don d'organes.

.....

RÉPONSE NO 643

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 42 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 644

Sommes consacrées au don d'organe, par région et par établissement, au cours des trois dernières années, ainsi que les prévisions pour 2021-2022.

RÉPONSE NO 644

Il est impossible de présenter les sommes affectées au don d'organes par région et par établissement. La raison étant que les sommes dédiées au don d'organes sont incluses dans le budget global des établissements incluant notamment le personnel de soutien, les médicaments, les analyses et les tests nécessaires au déroulement du don d'organes.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 645

Pour les cinq dernières années, ventilation des dépenses du régime public par :

- a) dépense totale (brut) ;
- b) honoraires versés aux pharmaciens ;
- c) somme versée aux grossistes ;
- d) frais d'administration du régime public ;
- e) remboursement total de médicament :
 - i. médicaments innovateurs ;
 - ii. médicaments génériques ;
 - iii. autres.

RÉPONSE NO 645

Les données présentées sont en millions de dollars pour la période du 1^{er} avril 2020 au 28 février 2021

	Médicaments ¹			Total du RPAM ²
	Génériques	Innovateurs	Non classés	
Coût médicament sans marge	673,1	2 634,2	32,0	3 339,3
Marge grossiste	42,2	118,1	1,9	162,2
Coût médicament avec marge	715,3	2 752,3	33,9	3 501,5
Honoraires pharmacien³	1 109,2	277,4	9,3	1 395,9
Coût brut	1 824,5	3 029,7	43,2	4 897,4
Coût Régie	1 259,6	2 686,2	38,5	3 984,3⁴
Frais d'administration	52,8			

¹ La classification innovateurs/génériques est basée sur l'indicateur présent au niveau des bases de données de la RAMQ au 28 février 2021. Il est possible qu'un médicament non inscrit à la Liste des médicaments ne soit pas classé et se retrouve donc au niveau des « Non classés ».

² Régime public d'assurance médicaments

³ Les honoraires pharmaceutiques excluent tous les services de consultation ainsi que certains services non rattachés aux médicaments notamment les refus d'exécution d'une ordonnance et les opinions pharmaceutiques.

⁴ À noter que ce montant inclut les remboursements de ristournes des fabricants pour les médicaments innovateurs et génériques d'où la différence avec le rapport annuel de gestion.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 646

État de situation concernant la détermination du prix des médicaments génériques (balise de prix).

RÉPONSE NO 646

Depuis avril 2013, le Québec a bénéficié des baisses de prix engendrées par les balises de prix mises en œuvre par l'Alliance pancanadienne pharmaceutique, et ce, en raison de l'engagement du fabricant à l'égard du meilleur prix au Canada. Le changement majeur intervenu en 2017 a été la conclusion, au mois de juillet 2017, d'une entente de principe entre le ministre de la Santé et des Services sociaux et l'Association canadienne du médicament générique. Des économies annuelles de 304 M\$ découlent de cette entente de principe quinquennale.

À la suite de cette entente de principe, des ententes d'inscription ont été conclues avec les différents fabricants de médicaments ayant des produits génériques inscrits à la Liste de médicaments du Régime général d'assurance médicaments. En l'absence d'ententes d'inscription, les produits génériques de dix fabricants ont été désinscrits lors de la mise à jour de la Liste de médicaments de décembre 2017.

Le 3 avril 2018, des baisses de prix publiques significatives, touchant un nombre important de molécules à volume de vente élevé, sont entrées en vigueur. Tant les assurés du régime public que ceux des régimes privés en profitent.

Selon le rapport annuel de gestion de la Régie de l'assurance maladie du Québec portant sur l'exercice 2019-2020, il y avait 72 ententes d'inscription avec autant de fabricants génériques au 31 mars 2020. Ces ententes couvraient 2 999 produits pour un rendement annuel de 78,1 M\$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

– Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition –

QUESTION NO 647

Nombre de patients ayant reçu des soins de santé et des services hospitaliers hors Québec remboursés par la RAMQ.

RÉPONSE NO 647

Nombre de patients ayant reçu des soins de santé et des services hospitaliers hors Québec remboursés par la RAMQ

Année financière	
2020-2021¹	
Nombre de patients ²	109 691

¹ Données au 28 février 2021.

² Nombre de patients distincts, peu importe le type de service.

La période de référence est basée sur la date du service.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

– Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition –

QUESTION NO 648

Montant total remboursé par la RAMQ au cours des cinq dernières années pour des services hospitaliers donnés en Ontario.

RÉPONSE NO 648

Année financière
2020-2021¹
108 662 203 \$

¹ Données au 28 février 2021.

La période de référence est basée sur la date du service.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

– Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition –

QUESTION NO 649

Honoraires des médecins ontariens payés par la RAMQ au cours des cinq dernières années.

.....

RÉPONSE NO 649

Année financière
2020-2021¹
21 020 028 \$

¹ Données au 28 février 2021.

La période de référence est basée sur la date du service.

Les montants forfaitaires ont été inclus aux honoraires des médecins.

QUESTION NO 650

État de situation quant à l'augmentation des pouvoirs (notamment d'inspection) demandée par la RAMQ afin de mieux remplir sa mission.

RÉPONSE NO 650

La Loi 28 visant à accroître les pouvoirs de la Régie de l'assurance maladie du Québec, à encadrer les pratiques commerciales en matière de médicaments ainsi qu'à protéger l'accès aux services d'interruption volontaire de grossesse, est entrée en vigueur le 7 décembre 2016, sauf pour quelques exceptions.

Ainsi, la Régie de l'assurance maladie du Québec (Régie) dispose dorénavant de nouveaux pouvoirs et des pouvoirs accrus lui permettant de poursuivre ses fonctions avec toute l'efficacité voulue dans le cadre de l'exercice de ses différentes missions.

En voici une liste détaillée, quoique non exhaustive :

Professionnels de la santé, pharmaciens et dispensateurs de services assurés

- Les pouvoirs d'inspection et d'enquête permettent à la Régie de requérir auprès de toute personne tout renseignement ou document concernant les activités exercées par un professionnel de la santé ou d'un dispensateur de services assurés. Toute personne qui entrave le travail d'un inspecteur ou d'un enquêteur commet une infraction et est passible d'une amende. (art. 19.2, 20.1 et 21 LRAMQ)
- La Régie peut exiger tout document ou renseignement contenu dans le dossier d'une personne assurée tout en assurant la confidentialité de ces informations. (art. 20.1 LRAMQ)
- La Régie peut demander à un juge de la Cour supérieure de prononcer une injonction pour faire cesser des pratiques qui contreviennent à une disposition des lois qu'elle est chargée d'appliquer. (art. 21.1 LRAMQ)
- Pour les dispensateurs de services assurés, comme le définit l'article 1 de la Loi 28, des dispositions similaires à celles applicables aux professionnels de la santé sont prévues, notamment à l'égard du recouvrement par la Régie de paiements non autorisés réclamés ou obtenus par ces dispensateurs. (art. 38.1 et ss. LAM)
- Le délai de prescription est modifié : il passe de 36 mois à 60 mois pour des services fournis non conformément à l'entente et à 10 ans pour les services qui n'ont pas été fournis, que le professionnel n'a pas fournis lui-même ou qu'il a faussement décrits ou des services non assurés. (art. 22.2 LAM)
- La prescription applicable à une réclamation de la Régie auprès d'un professionnel de la santé ou d'un dispensateur est suspendue à compter de la notification par la Régie d'un avis d'enquête au professionnel de la santé ou au dispensateur, pour une période d'un an ou jusqu'au dépôt du rapport d'enquête, selon le plus court délai. (art. 22.2 et 38.3 LAM)

- Le délai dont dispose un professionnel de la santé ou un tiers pour contester une décision de la Régie visant des frais facturés à des personnes assurées : il passe de 6 mois à 60 jours suivant la notification de la décision. (art. 22.0.1 LAM)
- Les amendes, qui étaient généralement de 1 000 \$ à 2 500 \$ et de 2 000 \$ à 5 000 \$ en cas de récidive, ont augmenté substantiellement et peuvent aller jusqu'à 150 000 \$. (art. 22 et 38.1 LAM)
- Des sanctions administratives pécuniaires ont été ajoutées : 10 % du paiement que le professionnel de la santé ou le dispensateur a réclamé ou obtenu pour les services fournis non conformément à l'entente ou 15 % du paiement que le professionnel de la santé ou le dispensateur a réclamé ou obtenu pour des services qui n'ont pas été fournis, qu'il n'a pas fournis lui-même ou qu'il a faussement décrits ou des services non assurés. (art. 22.0.1, 22.2, 38.3, 50 LAM et 80.4 alinéa 4 LAMed)
- La Régie peut recouvrer du professionnel de la santé ou du tiers, par compensation ou autrement, toute somme reçue à l'encontre de la Loi sur l'assurance maladie, sans que la personne assurée ait fait de demande de remboursement à la Régie. (art. 22.0.1 LAM)
- La Loi prévoit des amendes (1 000 \$ à 10 000 \$) à quiconque aide ou encourage une personne à obtenir ou à recevoir de la Régie, directement ou indirectement, le bénéfice de services que cette personne n'a pas le droit d'obtenir ou de recevoir en vertu de la présente loi, ni sciemment aider ou encourager une autre personne à ainsi obtenir ou recevoir le bénéfice des services de façon abusive ou injustifiée. En cas de récidive, les amendes minimales et maximales sont portées au double. (art. 74 LAM)
- Dans certaines circonstances prévues par la loi, une décision de la Régie, rendue à l'égard d'un professionnel de la santé, d'un tiers ou d'un dispensateur a un caractère public. (art. 22.6 LAM)
La Régie peut communiquer des renseignements obtenus pour l'exécution de la présente loi à un organisme qui est chargé de prévenir, de détecter ou de réprimer le crime. (art. 65 LAM)
- Le montant des paiements qu'un professionnel de la santé a obtenus pour des services fournis non conformément à l'entente, des services qui n'ont pas été fournis ou faussement décrits, peut être établi par inférence statistique sur le seul fondement de renseignements obtenus par échantillonnage de ces services. (art. 22.2 LAM) **Pharmaciens, fabricants, grossistes en médicaments et intermédiaires**
- Les amendes ont augmenté substantiellement : elles peuvent aller jusqu'à 1 M\$ pour les fabricants, les grossistes ou les intermédiaires. En cas de récidive, les amendes prévues à la loi peuvent être doublées dans certaines circonstances. (art. 81 et ss. LAMed)
- Des sanctions administratives pécuniaires ont été ajoutées en matière de pratiques commerciales interdites : 15 % du montant dont un fabricant, un grossiste ou un intermédiaire est redevable à la suite d'une enquête. (art. 80.4 LAMed)
- Lorsque la Régie, à la suite d'une enquête, est d'avis que des services pharmaceutiques ou des médicaments, dont le paiement réclamé par un pharmacien ont fait l'objet de ristournes, de gratifications ou autres avantages non autorisés par règlement du gouvernement à ce pharmacien, elle peut diminuer le paiement de ces services ou médicaments du montant de ces avantages ou procéder au remboursement de ce montant par compensation ou autrement. (art. 22 LAMed)
- Le ministre peut suspendre la couverture d'assurance d'un médicament ou d'une fourniture d'un fabricant, y mettre fin ou ne pas réinscrire un médicament ou une fourniture de ce fabricant lors de la mise à jour de la Liste des médicaments, dans les cas suivants :
 - lorsque le fabricant ne respecte pas l'une des conditions ou l'un des engagements prévus par règlement du ministre, ou une disposition d'une entente d'inscription ou une disposition d'un contrat conclu à la suite d'un appel d'offres;

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

- lorsque le prix de vente garanti par le fabricant pour un médicament est supérieur au montant maximum payable par le régime général;
- lorsqu'un médicament ou une fourniture concurrent fait l'objet d'une entente d'inscription;
- lorsque l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux le lui recommande;
- lorsqu'il est d'avis que l'intérêt public l'exige. (art. 60.0.4 LAMed)
- Le ministre peut déterminer les conditions suivant lesquelles le paiement du coût d'un médicament, incluant un médicament d'exception, est couvert par le régime général, notamment les indications thérapeutiques visées, la quantité maximale de médicaments visée, la durée de traitement pharmacologique, la nécessité d'obtenir l'autorisation de la Régie et les restrictions relatives à l'âge de la personne admissible. (art. 60 LAMed)
- Tout pharmacien est obligé de présenter distinctement sur la facture le prix facturé pour chaque médicament servi dont le coût est assumé par le régime général d'assurance médicaments, la marge bénéficiaire du grossiste, le montant des différents honoraires professionnels réclamés ainsi que la contribution de la personne assurée. Cette obligation de transparence pour le pharmacien est entrée en vigueur le 15 septembre 2017. (art. 8.1.1 LAMed)
- Il est interdit à un pharmacien ou à un pharmacien préparateur de vendre, à une personne couverte par le régime général, un médicament couvert par ce régime à un autre prix que celui qu'il a lui-même payé. Lorsqu'il s'agit d'un médicament nécessitant une préparation, le prix qu'un pharmacien a lui-même payé comprend le prix assumé par le régime général de tous les ingrédients qui ont servi à la préparation ainsi que les honoraires du pharmacien préparateur, qui sont établis selon les tarifs prévus à l'entente visée à l'article 19 de la Loi sur l'assurance maladie.
- Les fabricants, les grossistes reconnus et les intermédiaires ont l'obligation d'approvisionner l'ensemble des pharmaciens qui lui en fait la demande en cas de risque sérieux d'une rupture de stock, et ce, lorsque le ministre en émet l'avis. (art. 60.0.5 LAMed)
- Certaines pratiques commerciales sont interdites entre fabricants, grossistes, intermédiaires ou pharmaciens, notamment l'exclusivité pour l'approvisionnement en pharmacie d'un médicament ou d'une fourniture inscrit sur la Liste des médicaments. (art. 80.1 LAMed)
- Les fabricants, les grossistes reconnus, les intermédiaires et les pharmaciens propriétaires ont l'interdiction d'accorder, directement ou indirectement, un quelconque avantage lié à la vente ou à l'achat d'un médicament inscrit sur la Liste des médicaments couverts par le régime général à l'auteur d'une ordonnance ou à l'exploitant ou à un employé d'une résidence privée pour aînés visée par la Loi sur les services de santé et les services sociaux. Il est aussi interdit à l'auteur d'une ordonnance, à un exploitant ou à un employé d'une résidence privée pour aînés visée par la Loi sur les services de santé et les services sociaux d'accorder ou de recevoir un tel avantage. (art. 80.3 LAMed)
- Il est interdit à un fabricant ou un grossiste reconnu ou à un intermédiaire de payer ou de rembourser, en tout ou en partie, à une personne couverte par le régime général, le prix d'un médicament ou d'une fourniture dont le paiement est couvert par ce régime, sauf dans la mesure prévue par règlement du ministre, notamment pour des raisons humanitaires. Cette disposition sera appliquée lors de l'entrée en vigueur du règlement qui balisera les raisons humanitaires permettant un tel paiement. (art. 80.2 LAMed)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

Citoyens

- Est tenu de restituer à la Régie les sommes dues, solidairement avec la personne ayant reçu sans droit des services assurés, quiconque ayant aidé ou encouragé cette personne à obtenir ou à utiliser sans droit une carte d'assurance maladie, le coût assumé par la Régie pour des services assurés. (art. 9.7 LAM)
- La Loi prévoit des amendes (1 000 \$ à 10 000 \$) à quiconque aide par un encouragement, un conseil, une autorisation ou un ordre, amène une autre personne à fournir un renseignement qu'il sait faux ou inexact. (art. 82 LAMed)
- La personne assurée peut avoir accès, à la date à laquelle le service lui a été fourni, aux coordonnées de la personne qui a fourni le service et aux sommes payées par la Régie. Elle a aussi accès à la description du service qui lui a été fourni. (art. 64 LAM)

Nul contrat d'assurance collective ou régime d'avantages sociaux ne peut restreindre la liberté du bénéficiaire de choisir son pharmacien. (art. 42.2.1 LAMed)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 651

Nombre de médecins ayant touché une prime à l'inscription (lettre d'entente 245) en 2020 2021 et sommes versées, en moyenne, par médecin.

.....

RÉPONSE NO 651

La Lettre d'entente 245 a été abolie le 31 octobre 2015.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 652

Nombre de médecins ayant touché une prime à l'inscription (lettre d'entente 245) totalisant une somme supérieure à 25 000 \$ en 2020-2021.

RÉPONSE NO 652

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 651 du Troisième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 653

Nombre de médecins ayant touché une prime à l'inscription (lettre d'entente 245) totalisant une somme supérieure à 50 000 \$ en 2020-2021.

RÉPONSE NO 653

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 651 du Troisième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 654

Somme totale déboursée par la RAMQ en lien avec les primes à l'inscription.

.....

RÉPONSE NO 654

Les parties négociantes ont aboli la prime pour patient orphelin lors de l'abolition, le 31 octobre 2015, de la Lettre d'entente 245.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 655

Nombre de médecins ayant touché plus de 10 000 \$, plus de 20 000 \$ et plus de 50 000 \$ grâce aux primes à l'inscription en 2020-2021.

.....

RÉPONSE NO 655

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 651 du Troisième groupe d'opposition.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 656

Nombre de jours travaillés, par médecin (omnipraticiens et spécialistes), en 2018-2019, en 2019-2020 et en 2020-2021.

.....

RÉPONSE NO 656

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 45 de l'Opposition officielle.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

– Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition –

QUESTION NO 657

État de situation concernant la réglementation sur les aides techniques et les intentions du gouvernement quant à sa mise à jour.

.....

RÉPONSE NO 657

La Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) a été mandatée par le gouvernement pour administrer trois programmes d'aides techniques prévus à la Loi sur l'assurance maladie, dont les services et les coûts sont déterminés par règlement. Il s'agit d'appareils suppléant à une déficience physique, d'aides auditives et d'aides visuelles. Dans le cadre de son mandat, la RAMQ peut dresser des états de situation, formuler des avis et des recommandations au ministre de la Santé et des Services sociaux quant aux actions requises en vue de mettre à jour les programmes. Les décisions de mise à jour du programme ou de révision réglementaire sont prises par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

QUESTION NO 658

Mesures mises en place pour faciliter la reconnaissance des diplômes des médecins formés hors Québec.

RÉPONSE NO 658

Au cours des dernières années, de nombreuses mesures ont été mises en place pour faciliter l'intégration professionnelle des médecins diplômés hors Canada et États-Unis (DHCEU).

Pour les médecins DHCEU, trois options s'offrent à eux :

1-Demande d'un permis d'exercice restrictif (restrictif à la région)

- Recrutement Santé Québec volet médecins (RSQ) constitue la porte d'entrée pour la très grande majorité des détenteurs d'un diplôme d'une faculté de médecine située hors du Canada et des États-Unis qui souhaitent obtenir un permis de la médecine au Québec. De façon générale, ces « médecins sélectionnés cliniciens » sont recrutés sous permis restrictif pour combler des besoins cliniques dans des établissements situés dans les régions non universitaires. Les médecins doivent réussir un stage d'évaluation de 3 mois dans un milieu désigné par le Collège des médecins du Québec (CMQ) qui ne peut être le milieu qui parraine le recrutement. Le statut restrictif de ce permis signifie que la pratique de ces candidats doit s'exercer sous la supervision du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP), pendant 3 ans, rendant impossible leur pratique en clinique privée durant cette période.
- Les universités peuvent aussi recruter des médecins DHCEU. Ces « médecins sélectionnés professeurs » présentent un profil les destinant à combler des besoins en enseignement et recherche. Ils ne sont pas soumis aux mêmes règles que ceux qui prennent la trajectoire de RSQ – médecins et ils n'ont pas de stage d'évaluation de 3 mois à faire.

Le financement du programme (paiement de frais du CMQ) est offert à tous les candidats parrainés en milieu non universitaire ayant signé une Convention d'aide financière. Le soutien financier accordé aux médecins parrainés a été bonifié par l'ajout d'une allocation de frais de subsistance offerte pour le stage auquel doivent se soumettre les médecins en démarche d'obtention d'un permis restrictif.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

2-Demande d'un permis régulier par l'obtention d'un poste de résidence dans une des facultés de médecine du Québec ou une admission à l'externat

Les candidats DHCEU peuvent également obtenir un permis régulier en obtenant un diplôme postdoctoral au Québec ou au Canada. Préalablement, ils doivent avoir obtenu la reconnaissance de l'équivalence du diplôme de docteur en médecine (MD) et un poste de résidence dans un programme agréé de l'une des quatre facultés de médecine du Québec ou du Canada (par le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada ou le Collège des médecins de famille). Ces candidats font partie du contingent régulier d'admission aux études postdoctorales. Selon, le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), une cinquantaine de DHCEU par année sont admis en résidence. Ceux-ci ont la possibilité de faire un stage préparatoire.

Les DHCEU ont également la possibilité de s'inscrire à l'externat en médecine. Une dizaine de postes sont offerts par année. À la suite de la réussite de l'externat, les candidats obtiennent un diplôme de médecine d'une faculté de médecine du Québec.

3-Demande de soutien de CÉDIS

En cas de refus à un poste de résidence dans un programme agréé par l'une des quatre facultés de médecine du Québec lors du jumelage par le Service canadien de jumelage des résidents (CaRMS), l'organisme Centre d'évaluation des diplômés internationaux en santé (CÉDIS) offre un soutien d'orientation à ces candidats.

Le mandat du CÉDIS consiste à proposer un mécanisme d'évaluation pour ces candidats qui ont déjà obtenu la reconnaissance d'équivalence de leurs diplômes. Pour être admissibles à ce programme, les candidats répondant aux exigences de base doivent réussir un autre examen d'évaluation. Par la suite, une fois cet examen réussi, les candidats seront orientés vers un stage d'accompagnement et d'évaluation d'une durée de 4 mois. En moyenne, 85 à 90 % des candidats qui complètent le stage sont admis en résidence au jumelage CaRMS subséquent.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 659

Nombre de cliniques privées gérées par des professionnels de la santé qui sont des participants au régime public et rémunérés par la RAMQ, par région, au 31 mars 2021.

RÉPONSE NO 659

Région	Nom de la région	Nombre de cliniques codifiées par la Régie
01	Bas-Saint-Laurent	59
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	80
03	Capitale-Nationale	175
04	Mauricie et Centre-du-Québec	123
05	Estrie	98
06	Montréal	587
07	Outaouais	87
08	Abitibi-Témiscamingue	35
09	Côte-Nord	25
10	Nord-du-Québec	3
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	38
12	Chaudière-Appalaches	98
13	Laval	105
14	Lanaudière	105
15	Laurentides	156
16	Montérégie	318
TOTAL		2092

Les cliniques privées gérées par des professionnels de la santé, présentées dans le tableau, sont celles dont les coordonnées postales ont été reçues à la Régie de l'assurance maladie du Québec (Régie) et qui ont reçu un numéro officiel de la Régie.

De façon générale, les cliniques privées qui ont été codifiées par la Régie sont des cliniques de médecine de familles, des laboratoires de radiologie diagnostique ou des cliniques pour des services d'optométries.

Une clinique médicale peut regrouper plusieurs types de services médicaux : médecine de famille et plusieurs autres spécialités médicales.

Les données présentées ne tiennent pas compte des professionnels qui utilisent le code de la localité ou le code postal aux fins de facturation de leurs services à la Régie.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 660

Nombre de cliniques privées gérées par des professionnels de la santé qui sont non participants au régime public et rémunérés par la RAMQ, par région, au 31 mars 2021.

RÉPONSE NO 660

La Régie de l'assurance maladie du Québec ne détient pas ces données.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 661

Nombre d'enquêtes conclues par la RAMQ, nombre de condamnations à la suite des enquêtes de la RAMQ, nombre d'ententes hors cour, nombre d'enquête en cours, le tout par type de professionnel sous enquête. Total des sommes récupérées.

RÉPONSE NO 661

La Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) procède à des enquêtes sur la facturation des professionnels lorsqu'une fraude est soupçonnée, par exemple lorsque des services semblent faussement décrits par le professionnel ou que la RAMQ suspecte que les services facturés n'ont pas été rendus. L'enquête représente donc l'un des moyens de contrôle de la Régie qu'elle utilise lorsque approprié (voir plus bas).

En effet, tous les professionnels de la santé font l'objet de vérifications de leur facturation par la RAMQ. La RAMQ applique des mesures de contrôle systématique qui visent l'ensemble de la facturation des professionnels de la santé ou l'ensemble de la facturation d'une situation d'entente.

Ces mesures de contrôle systématiques peuvent être suivies par des mesures de contrôle plus spécifiques lorsque des professionnels, des groupes de professionnels ou des agences sont identifiés à la suite de facturations non conformes ou de pratiques frauduleuses ou abusives. En effet, la RAMQ procède à des vérifications et des inspections afin de vérifier l'application des dispositions de la Loi sur l'assurance maladie, de la Loi sur l'assurance médicaments et de leurs règlements. La RAMQ effectue aussi des enquêtes tel que mentionné précédemment.

Ainsi, 1 397 médecins ont fait l'objet d'au moins un contrôle spécifique de leur facturation (au 31 décembre 2020), soit 6,5 % des médecins. Cette donnée exclut les vérifications de services rendus et les contrôles effectués par le système. Si on ajoute les contrôles de systèmes, on peut affirmer que 100 % des médecins font l'objet d'un contrôle de leur facturation.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

Nombre d'enquêtes terminées entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 décembre 2020

Catégorie de professionnels de la santé	Nbre de professionnels 2020-2021 ¹ (31 décembre 2020)	Montants versés indûment (\$) 2020-2021 ²
Médecins	6	2 265 770
Chirurgiens-dentistes et spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale	0	0
Optométristes	0	0
Pharmaciens	14	406 558
Fabricants, grossistes et intermédiaires	0	0
TOTAL	20	2 672 328

¹ Nombre de professionnels dont la facturation a fait l'objet d'une enquête durant la période. Les rapports d'enquête peuvent avoir été complétés dans une année antérieure.

² Il ne s'agit pas nécessairement des sommes encaissées, mais du total des sommes reliées aux ententes de paiement avec la RAMQ. Certains dossiers peuvent faire l'objet d'une contestation.

Nombre d'enquêtes en cours¹ au 31 mars 2021

Catégorie de professionnels de la santé	Nombre de professionnels 2020-2021
Médecins	31
Chirurgiens-dentistes et spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale	18
Optométristes	0
Pharmaciens	88 ²
Agences de facturation	1
TOTAL	138

¹ Les dossiers en cours comprennent les dossiers en cours d'analyse par les enquêteurs ainsi que les dossiers en attente d'une décision par la ligne d'affaires et pour lesquels un rapport a été déposé.

² Les dossiers de pharmacies ciblent le nombre de raisons sociales sous enquête.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

Nombre de condamnations à la suite des enquêtes de la RAMQ du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 :

Il faut noter que ce n'est pas la RAMQ qui condamne à des amendes. La RAMQ peut faire des enquêtes de nature pénale à l'issue desquelles elle produit, le cas échéant, un rapport d'infraction général. Par la suite, le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) décide s'il donne un constat d'infraction pour ensuite plaider le tout devant un tribunal qui décide de la culpabilité ou non et de l'amende.

Professionnels

Nombre de condamnations à la suite des enquêtes de la RAMQ en 2020-2021¹ : 11

Personnes assurées

Nombre de condamnations à la suite des enquêtes de la RAMQ en 2020-2021¹ : 11

¹ Données au 31 mars 2021

Nombre d'ententes hors cour¹ conclues entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021 à la suite des enquêtes par catégorie de professionnels de la santé

Catégorie de professionnels de la santé	Nombre de professionnels 2020-2021
Médecins	21
Chirurgiens-dentistes et spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale	1
Optométristes	0
Pharmaciens	7
TOTAL	29

¹ Il est à noter qu'une entente conclue hors cour est considérée comme un dossier pour lequel ni la RAMQ ni le professionnel n'ont eu à entreprendre de démarches devant les tribunaux compétents et qui ont fait l'objet d'une entente de paiement.

Total des sommes à récupérer auprès des professionnels enquêtés

Sur le nombre d'enquêtes terminées entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 décembre 2020, la somme à récupérer pour cette période auprès des professionnels s'élève à 2 672 328 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

La RAMQ rend compte des montants à récupérer plutôt que des montants réellement récupérés. En effet, la majorité des montants versés indûment aux professionnels sont récupérés par la RAMQ par des prélèvements automatisés sur les honoraires versés aux professionnels, à la suite de démarches juridiques ou par recouvrement. La récupération peut toutefois s'échelonner dans certains dossiers sur plusieurs années, ce qui fait en sorte que les montants récupérés pendant une année donnée peuvent être associés à des contrôles réalisés dans les années antérieures. Également, certains cas peuvent faire l'objet de contestations dont la finalité peut être connue sur une année postérieure au contrôle réalisé. Pour ces raisons, la RAMQ a privilégié une reddition de comptes basée sur le montant total des réclamations établie dans une année donnée.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 662

Budget consacré aux enquêtes de la RAMQ. Nombre d'ETC dédiés à ces enquêtes.

RÉPONSE NO 662

Effectifs de la Direction des enquêtes au 28 février 2021
Total heures rémunérées : 51 136,40 heures

Les dépenses réelles au 28 février 2021 de la Direction des enquêtes s'élèvent à 1 865 730 \$.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 663

Tout rapport, toute étude et estimation en lien avec la réouverture des ententes salariales avec les médecins omnipraticiens et les médecins spécialistes; estimations des économies à réaliser en 2020-2021 et pour les 10 années suivantes.

RÉPONSE NO 663

Cette question relève de la responsabilité du Secrétariat du Conseil du trésor.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 664

Total des sommes surfacturées contrôlées par la RAMQ et total des sommes surfacturées récupérées.
Ventilation par type de professionnel de la santé et par année, pour les cinq dernières années.

RÉPONSE NO 664

Les données sont disponibles aux sections «Mesures de contrôles» et «Récupération des sommes dues» du Rapport annuel de gestion 2019-2020 de la Régie de l'assurance maladie du Québec :
<https://www.ramq.gouv.qc.ca/fr/actualites/2020-09-30/depot-rapport-annuel-gestion-2019-2020>

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 665

Nombre de demandes d'exception pour l'approbation de médicaments reçue par la RAMQ par année, pour les cinq dernières années. Pourcentage des demandes d'exception acceptées et délais moyens, par année.

RÉPONSE NO 665

Entre le 1^{er} avril 2020 et le 28 février 2021, la RAMQ a reçu 704 799 demandes d'autorisation.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

- Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition -

QUESTION NO 666

Délai moyen entre l'approbation d'un médicament par Santé Canada et la couverture par la RAMQ, par année, pour les cinq dernières années. Nombre de nouveaux médicaments approuvés par Santé Canada qui ne sont pas couverts par la RAMQ, par année, pour les cinq dernières années.

RÉPONSE NO 666

Ces données ne sont pas disponibles. Ce délai varie d'un produit à l'autre. Ce délai est influencé notamment par le moment où un fabricant dépose sa demande d'inscription à l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux par rapport au moment où le fabricant a obtenu son avis de conformité de Santé Canada.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022**RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC***Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition*

QUESTION NO 667

Nombre de cas de rougeole au Québec par année depuis cinq ans.

RÉPONSE NO 667

En 2020-2021, aucun cas de rougeole n'a été déclaré au Québec.

Le nombre de cas déclarés de rougeole au Québec par année est présenté dans le tableau 1.

Tableau 1 : Nombre de cas déclarés de rougeole au Québec, 2015 à 2020

Année	Nombre de cas
2015	163
2016	1
2017	0
2018	4
2019	48
2020	0

Source : Direction de la vigie sanitaire, DGSP, MSSS, Extraction MAD0 (Maladies à déclaration obligatoire), 6 avril 2021.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022

RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC

Réponses aux questions particulières du Troisième groupe d'opposition

QUESTION NO 668

Délai moyen de réponse pour les demandes d'autorisation relatives à un patient ou à un médicament d'exception.

RÉPONSE NO 668

La réponse à cette question est fournie par la Régie de l'assurance maladie du Québec à la question particulière n° 34 de l'Opposition officielle.